

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : l’agriculture en Algérie.....	06
Section 1 : présentations de l’agriculture en Algérie.....	06
Section 02 : la céréaliculture en Algérie.....	19
Section 3 :L’agro-alimentaire en Algérie.....	31
Chapitre II : Analyse du marché algérien des céréales.....	43
Section 1 : Le marché mondial des céréales.....	43
Section 2 : le marché algérien des céréales.....	59
Section 3 : Dispositif de régulation et circuit de distribution de blé en Algérie.....	62
Chapitre 3 : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia.....	75
Section 1 : Présentation monographique de la wilaya de Bejaia.....	77
Section 2 :l’industrie agro-alimentaire dans la wilaya de Bejaia.....	83
Section 3 : les importations des céréales destinée à la transformation.....	90
Conclusion générale.....	105
Bibliographie.....	109
Annexe.....	110
Liste des tableaux.....	119
Liste des figures.....	120

Liste des abréviations

AI : agro-industrie

AIR : agro-industrie rurale

APSI : agence pour la promotion, de la régulation et d'appui à la production

CA: chuffer daffier

CAF: cost insurance and freight

CCLS : coopérative de céréale et de légumes secs

CIC : conseil international de céréales

CNIS : centre nationale information statistique

DA : dinar algérien

DSA : direction de service agricole

EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

FAB : fabrication d'aliments de bétail

FOB: free on board

MT : million tonne

ONAB : office nationale des aliments du bétail

SAU : surface agricole utile

PED : pays en développement

PME : petite et moyenne entreprise

PMI : petite et moyenne industrie

PNDA : plan nationale de développement agricole

PNDAR : plan nationale de développement agricole et rural

PIB : produit intérieur brute

PIC: programmer d'intensification céréalière

GMV : grand moulin de la valle

IAA : industrie agro-alimentaire

SAA : système agroalimentaire

SARL : société a responsabilité limitée

SAU : surface agricole utile

SEHEAM : centre internationale de haute étude agronomique méditerranée

Liste des abréviations

SNC : société au non collectif

SPA : société par action

S.N.SEMPAC : société nationale des surmoules, des pats alimentaires et couscous

UCA : union des coopératives agricoles

VA : valeur ajoutée

Z : zone

Depuis 1962, date d'indépendance de l'Algérie, le pays a connu divers déséquilibres économiques, sociaux et naturels causés entre autres, par une forte dynamique démographique. Une des conséquences de cette pression démographique se vérifie à travers le déséquilibre des ressources agricoles, qui a conduit à une dépendance alimentaire extrêmement forte vis-à-vis de l'étranger, notamment pour les céréales. Aujourd'hui, l'essentiel de ces céréales est importé et l'écart entre offre et demande s'accroît de plus en plus. Les statistiques sur la filière céréalière font ressortir des craintes sur l'avenir et les perspectives sont pour le moins, inquiétantes. De plus, les spécificités climatiques, les déficits pluviométriques, les disponibilités en terres agricoles, les caractéristiques et les particularités environnementales de l'Algérie, En effet, la facture globale des importations de produits alimentaires a plus que triplé entre 2002 et 2012 passant de 2,7 milliards de dollars à 8,9 milliards de dollars, et représente annuellement une proportion de l'ordre de 15 à 20% du montant total des importations de l'Algérie. Le montant des importations de céréales, l'un des produits qui constituent une part importante dans le modèle de consommation algérien, a enregistré entre 2002 et 2012 une hausse de plus de 150%.

Si la consommation évolue au rythme démographique, la production, quant à elle, fluctue au gré des aléas climatiques ; les besoins restent dans tous les cas couverts à 35/40% par le recours à l'importation. En 2012, le volume d'importation s'est situé à 5,5 millions de tonnes de blé dur et tendre pour compenser la faiblesse de la production, qui n'a pas dépassé les 4,5 millions de tonnes.

L'Algérie, au même titre que nombre pays en développement, se doit de se préoccuper de cette question, tant le déficit alimentaire y est structurel. L'agriculture algérienne a enregistré une amélioration certaine depuis le PNDA (Plan National de Développement Agricole) mais elle demeure loin de satisfaire

les besoins alimentaires du pays. De toute évidence, elle ne peut constituer, à elle seule, une réponse à ce déficit.

L'Algérie est aujourd'hui l'un des premiers importateurs en Afrique de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, associée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, induits par un changement progressif du modèle alimentaire, font de l'Algérie un pays structurellement importateur et donc fortement dépendant : 20% de la valeur de ses importations sont des biens alimentaires [ONS 2013].

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. La demande nationale n'est couverte en moyenne qu'à 25% par la production locale, très dépendante de la pluviométrie et la part du budget des ménages algériens affectée à l'alimentation a atteint près de 45%.

Ainsi, le développement du secteur agricole et agroalimentaire s'avère un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social. Une telle progression dans la dépendance externe du système alimentaire algérien, pose inévitablement la question de la sécurité alimentaire dans le pays à moyen et long termes. Elle constitue un facteur de vulnérabilité au sens où elle expose l'Algérie à la nécessité d'approvisionnements extérieurs réguliers, au risque de pénurie et de fluctuations du marché et au risque de difficulté d'accès à la ration de base pour les populations, notamment celles à faible pouvoir d'achat. L'offre mondiale sera-t-elle toujours suffisante, pour combler les déficits et le sera-t-elle à des prix compatibles avec les moyens de paiement des pays importateurs.

La sécurité alimentaire pose également à l'Algérie, la question agricole dans toutes ses dimensions. Elle est intimement liée à des contraintes naturelles : rareté des ressources en eau et en sol, à la configuration des structures agricoles où prédominent les petites exploitations, de faible productivité et qui cumulent

des déficits technique, humain et organisationnel propre au secteur. Dans ce cadre, la Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et Rural (2009/2014) se présente comme une réponse à la problématique de la sécurité alimentaire et ce à travers les nombreux défis qu'elle se propose de relever, notamment ceux liés à la production agricole nationale, à la valorisation des territoires et au renforcement des politiques mises en place.

De la même manière, la stratégie industrielle élaborée porte un intérêt particulier au secteur agroalimentaire à travers la mise à niveau technologique des entreprises, l'institution des mécanismes de concertation intersectorielle et l'engagement d'une démarche de valorisation des matières premières nationales et leur industrialisation.

Jusqu'à l'échéance théorique de 2030-2040, les recettes générées par les exportations de pétrole et de gaz assureront, comme elles le font aujourd'hui, le paiement de la facture alimentaire. Au-delà, le futur alimentaire est incertain, si, d'ici là, ne se mettent pas en place des solutions alternatives fondées sur la création de valeur ajoutée, sur les productions et les services exportables, substituables aux hydrocarbures. De quelle stratégie disposons-nous pour faire face au défi d'une sécurité alimentaire combinant une production nationale dynamique, valorisant des avantages comparatifs du pays, une politique d'importations agroalimentaires maîtrisées et une nouvelle forme de gouvernance. Une véritable politique cohérente sur la sécurité alimentaire doit être réfléchie et mise en œuvre avec des réponses concrètes aux problématiques et défis de l'heure particulièrement la régulation du marché agricole national et l'approvisionnement durable. Autant de thèmes qui interpellent les politiques et qui seront abordés par les différents experts qui tenteront d'identifier des pistes de réflexion et d'action et contribuer ainsi à la mise en œuvre d'une politique nationale sur la sécurité alimentaire.

De ce qui précède, la question principale à laquelle ce travail tentera d'apporter des éléments de réponse est : **quel est l'état des importations des céréales destinées à la transformation dans le cas de la wilaya de Bejaia ?**

Dans ce sens, nous allons avancer l'hypothèse, à savoir :

H1. Les importations de céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia accusent des problèmes multiples.

Méthodologie de travail

La réalisation de notre travail passe par deux étapes complémentaires. Une revue littéraire composée essentiellement d'ouvrages, publications, rapports, communications et thèses et mémoires. ensuite, nous allons réaliser une enquête de terrain qui consiste à établir un des questionnaires et des entretiens directs avec les différents intervenants dans le domaine des céréales, tels que les organismes d'Etat et les entreprises.

Par la suite, nous allons procéder à l'analyse et l'étude des questionnaires réunis afin de tirer des conclusions.

Notre travail, outre la l'introduction générale et la problématique, est subdivisé en trois chapitres complémentaires. Un premier chapitre, subdivisé en trois sections, intitulé l'agriculture en Algérie qui traite trois sections, la première porte sur la présentation de l'agriculture, la deuxième section sur la céréaliculture et enfin la troisième section nous focalisons sur l'agroalimentaire où nous allons essayer de traiter de la question de

Le deuxième chapitre, traite l'analyse du marché algérien des céréales, et cela à travers trois sections, la premier section résumera le marché mondial des céréales, la deuxième section est consacré pour le marché algériens des céréales,

Quant au troisième chapitre, de portée pratique, à partir d'une enquête terrain, il est consacré aux importations des céréales destinées à transformation dans la wilaya de Bejaia. Ce chapitre compte trois section, dont la premier section expose la monographie de la wilaya de Bejaia, d'abord il s'agit pas de

recenser toutes ses particularités, mais nous nous limiterons à certains points qui sont relativement liés à notre travail. Pour cela nous exposerons le territoire et les potentialités économiques, ainsi les ressources naturelles et les infrastructures de base, la deuxième section porte sur l'industrie agro-alimentaire dans la wilaya de Bejaia et cela par une présentation du tissu industriel et les principales entreprises agro-alimentaires dans la wilaya de Bejaia.

Et enfin en termine par une conclusion générale dans le but de répondre concrètement et affirmer l'hypothèse de notre recherche.

Chapitre I : L'agriculture en Algérie**Introduction**

L'objectif de ce chapitre, qui comprend trois sections, est d'essayer de faire une présentation générale de l'agriculture. Il est donc nécessaire, de procéder à une revue de littérature, et d'acheminement des éléments de base sur l'agriculture, la céréaliculture, et l'agro alimentaire.

La première section aborde des éléments de base de l'agriculture (la superficie, le climat, les ressources naturelle, le système d'irrigation, et les programmes de développement de l'agriculture...etc.)

La seconde section examine, la céréaliculture en Algérie (la production, les industries de transformations, la consommation, les importations, la structure de la céréaliculture, et les efforts de développements de la céréaliculture...etc.)

La troisième section touche les industrie agroalimentaire,(analyse du secteur, le poids des industries agroalimentaire dans l'économie national, les échanges extérieurs des produits agroalimentaire, les industrie agroalimentaire dynamique et contrainte...etc.,)

Section 01: présentation de l'agriculture en Algérie**1. la superficie**

L'Algérie couvre une superficie de 2 381 741 km² et est le premier plus grand pays d'Afrique après la division du soudan. La capitale est Alger. L'Algérie est limitée au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par le Mali et le Niger, à l'Ouest par le Maroc, le Sahara Occidental et la Mauritanie et à l'Est par la Tunisie et la Libye. L'Algérie est subdivisée en 48 Wilayas (départements) et 1 541 communes (unité administrative de base locale gérée par un président élu et un conseil municipal. Elle se situe entre le 18° et le 38° parallèle de latitude Nord et entre la 9° longitude Ouest et 12° longitude Est. Deux chaînes montagneuses importantes, l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, séparent le pays en trois types de milieux qui se distinguent par leur relief et leur

morphologie, donnant lieu à une importante diversité biologique. On distingue du Nord au Sud, le Système Tellien, les Hautes Plaines steppiques et le Sahara. Le Système Tellien est un ensemble constitué par une succession de massifs montagneux, côtiers et sublittoraux, et de plaines. Les Hautes Plaines steppiques sont localisées entre l'Atlas Tellien au Nord et l'Atlas Saharien au Sud, à des altitudes plus ou moins importantes de 900 à 1 200 m, elles sont parsemées de dépressions salées, chotts ou sebkhas qui sont des lacs continentaux formés au Pléistocène sous l'effet des pluies torrentielles et du ruissellement important qui en découle.

Le Sahara forme une large barrière qui sépare le domaine méditerranéen au nord du domaine tropical au Sud. Il est constitué de plateaux (hamadas et tassili) où le massif volcanique du Hoggar culmine à 3 000 m d'altitude, de plaines et de dépressions (sebkhas et gueltas). [Collection Encarta, CD, microsoft, 2013]

2. le climat

L'Algérie, qui est un pays soumis à l'influence conjuguée de la mer, du relief et de l'altitude, présente un climat de type méditerranéen extra tropical tempéré. Il est caractérisé par une longue période de sécheresse estivale variant de 3 à 4 mois sur le littoral, de 5 à 6 mois au niveau des Hautes Plaines et supérieure à 6 mois au niveau de l'Atlas Saharien. Les pluies sont généralement insuffisantes, irrégulières et inégalement réparties à la fois dans le temps et dans l'espace.

Etant donné son extension en latitude, le territoire algérien touche plusieurs zones climatiques. Au Nord il atteint la frange méridionale de la zone tempérée où le climat de type méditerranéen est caractérisé par la rareté des précipitations estivales. Au sud, le massif de l'Ahaggar reçoit des pluies d'été de type tropical. L'influence de la méditerranée, l'ampleur de la masse continentale et le compartimentage du relief ajoutent encore des nuances aux rythmes des précipitations et aux variations des températures des différentes régions de l'Algérie.

Les températures, présentent une moyenne des minimales du mois le plus froid "m" comprise entre 0 et 9°C dans les régions littorales et entre - 2 et + 4° C dans les régions semi-arides et arides. Une moyenne des températures maximales du mois le plus chaud "M" varie avec la continentalité, de 28°C à 31°C sur le littoral, de 33°C à 38°C dans les Hautes Plaines steppiques et supérieure à 40°C dans les régions sahariennes. [INRAA, juin 2006].

En Algérie, sont représentés tous les bioclimats méditerranéens depuis le per humide au Nord jusqu'au per aride au Sud pour les étages bioclimatiques, et depuis le froid jusqu'au chaud pour les variantes thermiques (tableau 1).

Tableau I. 1 : les étages bioclimatique en Algérie

Etage bioclimatique	Pluviosité annuelle (mm)	Superficie en Ha	%de la superficie totale
Per humide	1200 – 1800	185 275	0.08
Humide	900 – 1200	773 433	0.32
Subhumide	800 – 900	3 401 128	1.42
Semi-aride	600 – 300	9 814 985	4.12
Aride	300 – 100	11 232 270	4.78
Saharien	< 100	212 766 944	89.5

Source : MRE, 2012

3. données de base sur les ressources naturelles

3.1. Les caractéristiques naturelles

Du Nord au Sud du territoire algérien, on trouve trois ensembles très contrastés, différents par leur relief et leur morphologie. Tout d'abord, la chaîne du Tell et le littoral, puis la chaîne de l'Atlas qui longe les Hautes Plaines plus au Sud, enfin, le désert saharien qui s'étend au-delà du massif de l'Atlas. C'est cette disposition du relief qui, avec les conditions climatiques, détermine le potentiel agricole et les ressources en eau du pays.

La majeure partie du pays (87%) est un désert où les précipitations sont quasi nulles, mais qui recèlent d'importantes ressources fossiles d'eaux souterraines. La partie Nord du pays est caractérisée par son climat méditerranéen ; elle dispose de ressources en eau renouvelables, tant pour les eaux de surfaces que pour les nappes phréatiques. Les 90% des eaux de surface sont situées dans la région du Tell qui couvre environ 7% du territoire. Le pays est également caractérisé par une forte disparité entre l'Est et l'Ouest. La région Ouest est bien dotée en plaines mais est peu arrosée. La partie Est du pays est une zone montagneuse où coulent les principaux fleuves.

- Le climat de l'Algérie connu pour sa grande diversité spatiale et sa grande variabilité interannuelle se distingue par : une variabilité spatiale et temporelle marquée. S'il pleut uniquement 350 mm en moyenne dans la région Ouest, cette moyenne peut

dépasser les 1000 mm à l'Est et atteindre, certaines années, les 2000 mm sur les reliefs élevés.

- une pluviométrie qui décroît rapidement vers le Sud. A la lisière du Sahara, la moyenne devient inférieure à 100 mm.

L'année (de décembre à avril représentant les 5 mois les plus productifs).

3.1.1 Les ressources en eau

Les données sur les ressources en eau sont tirées du site du

Le pays est divisé en 5 bassins hydrographiques regroupant les 17 bassins versants [MRE (www.mre.gov.dz)]. Les ressources en eau ne sont pas réparties équitablement, que ce soit au niveau de leur répartition géographique, de leur quantité ou de leur nature (eaux de surface ou souterraines).

Les potentialités globales en eau sont évaluées à 19.4 milliards de m³/an, Les ressources en eau souterraine contenues dans les nappes du Nord du pays (ressources renouvelables) sont estimées à près de 2 Milliards de m³/an. Les ressources superficielles y sont estimées à 12 milliards de m³/an.

Le Sud du pays se caractérise par l'existence de ressources en eau souterraine considérables provenant des nappes du Continental Intercalaire (CI) et du Complexe Terminal Les réserves d'eau y sont très importantes et sont de l'ordre de 60 000 milliards de m³ dont 40 000 milliards sont situées en Algérie. La particularité de cette ressource est qu'elle n'est pas renouvelable.

Les capacités totales de mobilisation sont de 12 milliards de: m³/an et se répartissent comme suit :

- Un volume de 6,8 Milliards au Nord (5 Milliards de m³/an pour les eaux de surface, 1.8 Milliards de m³/an pour les eaux souterraines).
- Un volume de 5,2 Milliards de m³/an dans les régions Sahariennes qui équivaut aux réserves exploitables sans risque de déséquilibre hydrodynamique.

Ces ressources sont principalement mobilisées par les barrages, l'exploitations des eaux souterraines et dessalement de l'eau de mer.

Effet des barrages La capacité totale des 59 barrages des 5 bassins hydrographiques est de 6 milliards de m³ en 2008 et un volume régularisable de 3 Milliards de m³. Sur la base des projets en cours, l'Algérie disposera en 2010, d'un parc de grands ouvrages de mobilisation de la ressource, composé de 72 barrages faisant passer la capacité de mobilisation à 7,40 milliards de m³.

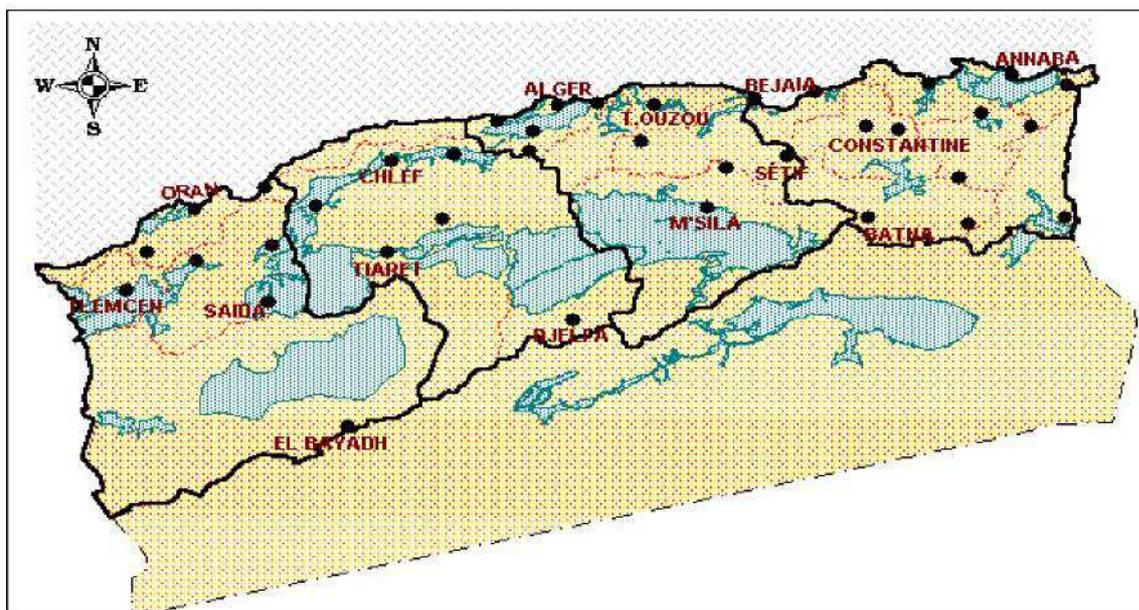
Quant à L'exploitation des eaux souterraines atteignent actuellement 1.6 milliards de m³ par forages et 85 millions de m³ par foggaras

Enfin, le dessalement de l'eau de mer est pratiqué dans 23 stations pour une capacité de 347 000 m³/jour dont trois grandes stations :

- La station du Hamma à Alger: avec 200 000 m³/jour couplée avec la centrale électrique du Hamma et entrée en production en 2008 ;
- La station d'Arzew près d'Oran: avec 90 000 m³/jour, et production d'électricité (318Megawatts).
- La station de Skikda avec 100 000 m³/jour, et production d'électricité de 800 mégawatts

Le recyclage des eaux usées épurées : Le volume annuel d'eaux usées rejetées est estimé à 730 millions de m³. La capacité installée d'épuration des eaux usées est de 365 millions de m³/an correspondant à 65 stations d'épuration en exploitation.

Figure I.1 : Carte des 5 régions de planification hydraulique



Source : MRE

3.1.2. Utilisations actuelles de l'irrigation

Le volume total prélevé en 2006 est estimé à 6,5 millions de m³, dont 52% destinés à l'irrigation

Tableau I.2: répartition de l'eau utilisée par usages

	Utilisation actuelle (millions de m ³ /an)	2030 (en millions de m ³ /an)
Usage domestique et industriel	3,1	4,2
Irrigation (Grands et petits périmètres)	3,4	7,8
Total	6,5	12

Source : MRE, 2006

L'agriculture irriguée occupe environ 11% des surfaces cultivées et globalement 40% de la production agricole nationale lui sont imputables. Les superficies irriguées se subdivisent en grands périmètres irrigués (GPI) et en petite et moyenne hydraulique (PMH). Les GPI ont une superficie équipée de 215 000 ha environ dont 150 000 ha sont estimés irrigables à partir des eaux de surface régularisées par des grands barrages. La superficie irriguée en PMH était évaluée en 2007 à près de 907 000 ha et est constituée de périmètres de taille très variable dont l'alimentation en eau provient à 78% des eaux souterraines (forages, puits, sources et retenues collinaires).

3.1.3. Constat sur la situation actuelle

A cet état de fait naturel, la situation actuelle en Algérie est encore exacerbée par plusieurs contraintes :

- Un déséquilibre entre les besoins et les ressources disponibles : la croissance démographique et le développement économique et social du pays ont induit durant les deux décennies écoulées, un accroissement considérable des besoins en eau potable, industrielle et agricole ;
- Un déséquilibre géographique entre les besoins et les ressources : la forte concentration des besoins en eau sur la bande littorale (60%) oblige à une réaffectation, par des transferts de ressources en eau assez coûteux financièrement, pour équilibrer les déficits de régions intérieures du pays, notamment toute la zone des Hauts Plateaux ;

- La pollution des nappes et des ressources superficielles : les rejets domestiques, industriels et agricoles dépassent de loin les capacités des systèmes d'épuration, ce qui réduit considérablement les volumes d'eau susceptibles d'être utilisés ;
- Risque de rupture d'un développement durable : en sus de la pollution, de sérieux problèmes apparaissent dans les prélèvements effectués dans les nappes souterraines qui dépassent les limites de renouvellement des ressources naturelles et nécessitent de puiser dans les réserves non renouvelables.

La faiblesse des ressources est encore aggravée par :

- la mauvaise répartition spatiale et temporelle de ces ressources ;
- l'érosion des sols et l'envasement des barrages ;
- les pertes dues à la vétusté des réseaux de distribution et à l'insuffisance de la gestion ;
- les coûts sans cesse importants des investissements nécessaires à la mobilisation et au transfert des ressources en eau.

4. Les programmes de développements de l'agriculture en Algérie

L'Algérie comme pays indépendant atteint plus de 50 ans d'âge. Au-delà du caractère commémoratif de cet événement majeur et des rappels rétrospectifs des rudes épreuves qu'a vécues le peuple algérien sous le joug colonial, il y a nécessité de faire un bilan d'étape des 50 années de gestion des secteurs stratégiques du pays.

4.1. Le programme d'autogestion, la révolution agraire

Le patrimoine foncier a toujours constitué le socle du développement de l'économie nationale. Cinq décennies après l'indépendance du pays, la question du foncier agricole se pose doublement avec un risque avéré d'exposer les générations futures à des vulnérabilités alimentaires aiguës : d'un côté, une superficie agricole utile (SAU) très limitée de 8,5 millions d'hectares, soit 3,5% seulement de la superficie totale du pays qui avoisine les 240 millions d'hectares, avec une proportion de moins de 0,2 ha/habitant. Ceci est d'autant plus inquiétant que la croissance démographique observe un rythme relativement accéléré passant de 29,1 millions à 34,8 millions d'habitants entre 1998 et 2008, selon le 5e recensement général de la population et de l'habitat de 2008 et plus de 37 millions d'habitants au début de l'année en cours.

Si les besoins alimentaires s'en trouvent accrus, la hausse de la population s'accompagne également d'une consommation de terres arables à haute valeur au profit d'autres secteurs utilisateurs. Il y a bien une politique d'urbanisation intensive menée depuis le début des années 2000 à la faveur du raffermissement de la rente pétrolière pour faire face à une demande galopante en logement et équipements publics. Faute d'une législation rigoureuse et ferme, le recours aux terres arables dans les régions du nord où se concentrent plus de 70% de la population est devenu quasi-systématique. Pour illustrer l'ampleur de l'extension urbaine au détriment des terres agricoles, il suffit de rappeler que la wilaya d'Alger a atteint durant ces cinq décennies d'indépendance un taux d'urbanisation de 94,67%,

A cet égard, un aperçu sur la composition du portefeuille foncier agricole n'est pas moins utile. Trois principales catégories de terres nécessitent ainsi d'être citées. La première est celle du foncier relevant de la propriété de l'Etat. Ce sont les terres abandonnées par les colons à leur départ en 1962. En 1965, les autorités de l'époque ont évalué les terres agricoles de ce type à 2 302 280 hectares qui sont généralement les terres les plus fertiles du pays que les colons se sont attribués durant l'ère coloniale. Mises sous la tutelle de l'Etat, ces terres sont attribuées aux agriculteurs, au départ, sous forme de domaines autogérés et, plus tard, avec le régime de la concession moyennant une rémunération symbolique que les exploitants versent à l'Etat annuellement.

Avec l'avènement des changements politiques radicaux à la fin des années 1980, lorsque le pays est entré dans l'économie de marché, certains courants et milieux d'affaires ont toujours revendiqué la cession de ces terres aux exploitants, qui n'est autre qu'une privatisation déguisée de ces terres. Mais, les pouvoirs publics s'y sont toujours opposés. Ce n'est qu'en 2010 que ce débat est clos définitivement avec l'adoption du système de concession renouvelable d'une durée de 40 ans seulement.

La deuxième catégorie de terres représente la propriété privée ou bien (melk). Celle-ci représente dans le paysage agricole algérien la majeure partie de la SAU du pays. Selon le dernier recensement général de l'agriculture, la proportion de la propriété privée atteint 69,25%, avec 5 857 212 hectares. Cependant, les terres du statut privé jouissant d'un titre de propriété ne sont que dans la proportion de 12,89%, avec 1 090 192 ha. Le reste de ces terres est, soit non titré ou dans l'indivision : 847 872 hectares (10,02%) sont des terres n'ayant aucun titre de propriété, 1 294 676 ha (15,31%) sont des terres dans l'indivision, c'est-à-dire qu'elles représentent une propriété collective. Cependant, la part la plus large des terres

agricoles privées du pays, qui est de 2 624 472 ha (31,03%), représente les terres qui demeurent dans l'indivision et sans titre de propriété.

La troisième et dernière catégorie est celle des terres ayant un statut particulier bien qu'elle est d'une proportion très limitée. On y retrouvera principalement des terres relevant du domaine public de l'Etat, c'est-à-dire des terres exclusivement sous tutelle des pouvoirs publics et exploitées par les organismes spécialisés comme les instituts de recherche, les fermes pilotes et les entreprises publiques du secteur agricole. La superficie globale de ces terres est estimée à 24323 ha.

Depuis l'indépendance, le foncier agricole a été soumis à des pressions multiples et n'a pas cessé de faire l'objet de spéculations sous diverses formes. Ce qui a engendré la dégradation d'une importante superficie de la SAU. Les statistiques officielles estiment à moins de 200 000 hectares ayant perdu leur vocation agricole depuis l'indépendance. Lesquelles estimations qui semblent très en-deçà de la réalité, selon de nombreux spécialistes. Ce qui n'est pas moins vrai lorsqu'on se penche de près sur ce que sont devenues actuellement des plaines comme celle de la Mitidja ou d'Annaba qui, durant l'époque coloniale constituaient le noyau de l'agriculture algérienne [Mohamed Naili El Watan, 9 juillet 2012].

4.2. Le PNDAR : programme national de développement agricole et rural

Elaboré en février 2000 et mis en œuvre en septembre de la même année, le PNDAR est annoncé comme une « révolution tranquille ». Projetant la construction d'une agriculture moderne régulée par les mécanismes du marché, ces concepteurs se fondent sur une problématique de recentrage des actions et des soutiens sur l'exploitant et l'exploitation agricole. Pour y parvenir, ils se fixent un large spectre d'objectifs très ambitieux, mobilisent des moyens financiers relativement conséquents et font valoir, tout au long de son application, des résultats très positifs.

4.2.1. Des objectifs diversifiés

La priorité du PNDAR va incontestablement au développement des cultures spéculatives « à avantages comparatifs avérés » là où les conditions climatiques sont les plus favorables : les dattes, les primeurs et extra primeurs hors saison, et même les

produits de l'agriculture dite biologique. Le but est de réhabiliter les exportations de produits frais et transformés pour atténuer le déficit de la balance commerciale du pays. Ces cultures bénéficieraient, à cet effet, d'une série de mesures qui vont des allègements fiscaux aux soutiens au développement de la productivité et de la qualité, en passant par la promotion du partenariat avec des opérateurs nationaux et étrangers. Il a même été créé, pour appuyer cette orientation, un Fond spécial pour la promotion des exportations (arrêté interministériel du 01 juin 2002).

Pour atteindre un taux de croissance annuel de la production agricole (en volume) de 10% à partir de 2004, contre 4% entre 1989 et 2000, le PNDAR compte aussi sur le développement des produits de large consommation (céréales, légumes secs, pomme de terre, laits, huiles,..) qui devrait induire une élévation nette du niveau de sécurité alimentaire: 54% d'autosuffisance pour les céréales contre 35% à la veille du lancement du Plan, 50% pour le lait contre 41% à la fin de la décennie 1990, 100% pour la pomme de terre contre 88% en début de période, et 60% pour les légumes secs contre 25% en 2000 [Mourad Boukella, Septembre 2008.]

Le PNDAR intègre le développement des grandes cultures dans une politique de rationalisation des ressources et des moyens, le principe arrêté étant de localiser ces cultures dans les zones qui leur sont les plus favorables. Ainsi, les soutiens en faveur des céréales seront limités à quelques 1.200.000 hectares seulement, contre plus de 3 millions d'hectares réservés jusque là à la céréaliculture. Il s'agit donc d'encourager la reconversion des cultures et des systèmes de culture dans certains zones, notamment en y introduisant l'arboriculture fruitière, la viticulture, l'oléiculture,....

Un autre objectif important du Plan s'inscrit dans une perspective temporelle plus longue. Il s'agit de la préservation des ressources naturelles (sols et eaux) pour un développement durable (en zones steppique, saharienne et de montagne), et de l'élargissement de la base foncière du pays grâce à la mise en valeur de nouvelles terres par la concession.

Le Plan cherche aussi à régler définitivement la question du foncier agricole par la mise en place d'un régime stable et transparent, à moderniser l'Administration agricole pour rendre ses interventions plus efficaces, et à lancer une politique participative, associant et impliquant tous les acteurs concernés par les projets. Enfin, il veut tirer parti de la coopération internationale comme appoint aux efforts de développement de l'agriculture.

Pour encadrer la mise en œuvre du PNDAR, les pouvoirs publics ont mobilisé quelques 400 milliards de DA entre 2000 et 2007 à travers un dispositif combinant trois sources de financement :

- le Fond National de Développement et de Régulation (FNDRA) devant couvrir les opérations de production et d'adaptation à hauteur de 60% du coût total des projets.
- le Fond de Mise en Valeur de nouvelles terres par la Concession (FMVC)

Le Crédit Agricole Mutuel géré par la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) et ses démembrements régionaux, relayés par la Banque Algérienne de Développement Rural (BADR) redevenue la banque de l'agriculture depuis mars 2002.

4.3. Les renouveaux rural : La Politique actuelle de renouveau agricole et rural (de 2009 à ce jour)

La Politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le «renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale ». Ce défi passe inévitablement par la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles à même d'assurer la sécurité alimentaire. La stratégie adoptée consiste à réduire les vulnérabilités, à développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics et à promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux.

Au lancement de la politique, le Chef de l'Etat a indiqué que *«l'agriculture doit se transformer en véritable moteur de la croissance économique globale grâce à une intensification de la production dans les filières agroalimentaires stratégiques et grâce également à la promotion d'un développement intégré de tous les territoires ruraux»*. A cet effet un certain nombre d'engagements avaient été pris selon les axes suivants:

1. Une agriculture au service de la croissance, de la sécurité alimentaire et de la sécurité nationale.
2. Un cadre législatif et réglementaire plus adapté aux exigences du nouveau contexte
3. Des acteurs mieux mobilisés et plus impliqués



4. Une mise à niveau et un développement conséquents de l'agro-industrie en amont et en aval
5. Une régulation économique efficace
6. Un appareil d'encadrement et de recherche-développement plus performant
7. Une commercialisation assurant une meilleure valorisation de la production
8. Une mobilisation et une valorisation durables de la ressource hydrique
9. Un renforcement nécessaire de la fonction de contrôle

4.3.1. Les trois piliers de la politique de renouveau ruraux

Elle s'articule autour de trois piliers complémentaires: le Renouveau rural, le Renouveau agricole, le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT) et d'un Cadre Incitatif.

PILIER 1 : Le Renouveau Rural

Le programme du Renouveau Rural a pour objectif le développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux. Il met en avant l'idée selon laquelle il n'y a point de développement sans intégration à la base des interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens, à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), pris en charge par les acteurs locaux.

En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif, le pilier du renouveau rural se situe délibérément dans le cadre de la réforme de l'Etat, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Il prend en compte les objectifs économiques et sociaux en matière d'emploi, de revenu et de stabilisation des populations tout en s'inscrivant dans les lignes directrices du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

Plus large dans ses objectifs et dans sa portée que le renouveau agricole, le renouveau rural cible tous les ménages qui vivent et travaillent en milieu rural et particulièrement ceux habitant les zones où les conditions de vie et de production sont les plus difficiles (montagnes, steppes, Sahara).

Le Renouveau Rural implique les nombreux acteurs locaux (collectivités locales, associations et organisations professionnelles, exploitants agricoles, entreprises non agricoles, artisans, services techniques et administratifs, institutions de formation et de crédit, etc.). Bien que l'agriculture soit demeurée une composante forte de l'activité économique des zones rurales, le Renouveau rural élargit son champ d'application aux autres secteurs d'activités en milieu rural (artisanat, eau potable, électrification, valorisation du patrimoine culturel, etc.), en promouvant l'inter-sectorialité.

Enfin, il veille par les activités qu'il soutient, à traduire dans la réalité, le concept de gestion durable des ressources naturelles et la prise en charge des actions sur le terrain par les acteurs locaux : protection des bassins versants, gestion et protection des patrimoines forestiers, lutte contre la désertification, protection des espaces naturels et des aires protégées, et mise en valeur des terres.

PILIER 2 : Le Renouveau Agricole

Le Renouveau agricole met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur pour assurer durablement la sécurité alimentaire du pays. Il encourage l'intensification et la modernisation de la production dans les exploitations et leur intégration dans une approche « filière » pour recentrer les nombreuses actions de soutien aux investissements réalisés dans le secteur, autour de l'instauration de valeur ajoutée tout le long d'une chaîne allant de la production à la consommation. L'objectif visé par ce pilier est l'intégration des acteurs et la modernisation des filières pour un accroissement durable, internalisé et soutenu de la production agricole. [MADR.2012]¹

Une dizaine de filières des produits de large consommation ont été considérées comme prioritaires: céréales et légumes secs, lait, viandes rouges et blanches, pomme de terre, tomate industrielle, oléiculture et, semences.

PILIER 3 : Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT)

Ce troisième pilier vient en réponse aux difficultés rencontrées par les acteurs à pleinement s'intégrer dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, en raison notamment des nouveaux rôles à jouer et du cloisonnement persistant entre les différentes

¹ MADR : ministère de l'agriculture et du développement rural

formes d'organisation. Prévu pour être de grande envergure, ce programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique engage le pays dans la voie :

- D'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ;
- D'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation, et la vulgarisation agricole afin de favoriser la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur ;
- D'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux producteurs et aux opérateurs du secteur ;
- D'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

Le PRCHAT s'adresse à tous les acteurs du renouveau agricole et rural et se décline en divers types d'actions de renforcement des capacités humaines :

- Formation (production de matériel et offre de formation variée, adaptée aux besoins des acteurs)
- Expertise conseil spécialisée
- Accompagnement de proximité soutenu, ciblé
- Diagnostic et suivi organisationnel pour développer et moderniser les différentes formes d'organisation parties prenantes au développement du secteur
- Systèmes d'information, statistiques
- Études
- Recherche et développement

Section 02 : la céréaliculture en Algérie

1. présentation de la filière céréalière en Algérie

Les céréales et leurs dérivées constituent l'alimentation de base dans beaucoup de pays en développement, particulièrement dans les pays maghrébins.

La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole en Algérie. Ce document a pour objectif de mettre en évidence l'examen de l'évolution de la production, des rendements et du taux d'autosuffisance à la lumière des efforts engagés en matière des politiques de développement de ce secteur stratégique. Les tendances de la production et des rendements par espèce expliquent clairement la place accordée aux différentes spéciations dans la stratégie des acteurs et reflètent en conséquence la réponse de ces acteurs aux différentes actions menées depuis la politique d'intensification jusqu'au plan national de développement agricole.

En Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

1.1. La production céréalière

La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 6 millions d'ha 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays(8.5millions d'ha), La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3,5 million d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparait donc comme une spéculation dominante.

-Spéculation pratiquée par la majorité des exploitations (60% de l'effectif global (RGA, 2001), associé à la jachère dans la majorité des exploitations.

-Spéculation présente dans tous les étages bioclimatiques, y compris dans les zones sahariennes.

-En matière d'emploi, plus de 675 000 emplois permanents et saisonniers sont procurés par le système céréalier [FCE, 2013].

1.2. Les industries de transformations

L'industrie de transformation occupe une place « leader » dans le secteur des industries agroalimentaires, en raison des capacités importantes de triturations dont elle dispose ; (+230%) par rapport à la taille du marché domestique, réparties entre les moulins publics (95%) et privés (135%), soit respectivement une capacité de trituration de l'ordre de 19000 et de 27000 T/jour.

-L'industrie céréalière privée compte actuellement 253 PME privées qui contrôlent 80% du marché domestique en 2005[Chehat, 2007]. À titre d'exemple, le chiffre d'affaire des ERIAD en 1998 est évalué à 86 milliards de DA soit 1,03 milliard de dollars.

1.3. La consommation

La consommation des produits céréaliers se situent à un niveau d'environ 205 kg /hab. /an [Chehat, 2007]. Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire. C'est ainsi, au cours de la période 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,5.

1.4. Les importations des produits alimentaires

En relations avec le marché mondial, les produits céréaliers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Les produits céréaliers occupent le premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%).

De 1995 à 2005, le marché Algérien a absorbé, en moyenne annuelle, 4244903 tonnes de blés dont 70,44% de blé dur, soit 2990265 tonnes représentant une valeur de 858 millions de dollars, dont 60,36% de blé dur, soit 578 millions [Chehat, 2007].

Tableau I .3: les importation des céréales en Algérie

	Importation 2012	Importation 2013	%
Céréales	3.18 milliards dollars	3.16 milliards dollars	Baisse de 0.6
Blé dur et tendre	6.34 million tonnes	6.3 million tonnes	Baisse de 0.66
Maïs	942.16million dollars	891.78 million dollars	Baisse de 5.35
ogre	100.89 million dollars	152.3 million dollars	House de 33.6

Source: CNIS

D'après le tableau (I.3) on constate que :

Les Importations algériennes des céréales ont atteint 3,16 milliards de dollars en 2013, en baisse de 0,6% par rapport à l'année d'avant, en dépit d'une hausse de 2,5% des quantités importées.

En 2013, les importations des céréales ont totalisé 3,16 milliards de dollars, contre 3,18 milliards de dollars à la même période en 2012, reculant de 0,62%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) des Douanes.

Les quantités de blé (tendre et dur) importées ont atteint 6,30 millions de tonnes, enregistrant un léger recul (-0,66%) par rapport à l'année d'avant (6,34 millions de tonnes). Les importations de blé dur ont atteint 433 millions de dollars pour une quantité de 1,08 million de tonnes, celles du blé tendre ont dépassé, quant à elles, les 5,2 millions de tonnes pour une valeur de 1,68 milliard de dollars, selon le CNIS.

Par ailleurs, le CNIS relève que les importations d'orge ont atteint près de 152,3 millions de dollars pour une quantité de 514.798 tonnes en 2013, en hausse de 33,6% en termes de valeur par rapport à 2012.

Pour les importations de maïs, les Douanes relèvent, qu'elles ont totalisé 891,78 millions de dollars en 2013 pour une quantité de 3,2 millions de tonnes, contre 942,16 millions de dollars en 2012, en baisse de 5,35% en valeur.

La production céréalière de la campagne 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, en baisse de 900.000 quintaux par rapport à la saison précédente. Ce recul de la production s'explique, selon les professionnels, par la sécheresse qui a touché durant cette période wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale céréalière. De ce fait, l'Etat a décidé de soutenir les agriculteurs pour créer de nouveaux périmètres irrigués en vue d'accroître la production céréalière. L'Algérie avait produit 5,12 millions de tonnes lors de la campagne 2011-2012, alors qu'une production record (6,12 millions de tonnes) avait été enregistrée en 2008-2009.

1.5. Tendances des principaux indicateurs de la production céréalière

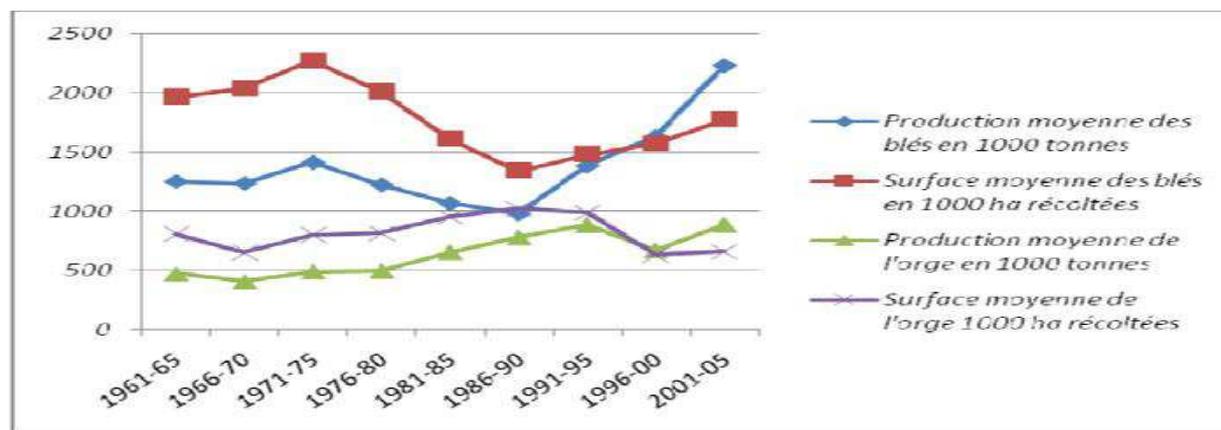
1.5.1. Evolution de la production

L'examen de l'évolution de la production céréalière permet de mettre en évidence des fluctuations inter annuelles très importantes fortement liées aux conditions climatiques. Les fortes amplitudes de production observées ces dernières années (49 millions de quintaux en 1996, 8 millions de quintaux en 1997 et 30 millions de quintaux en 1998) illustrent parfaitement cette variabilité.

Le graphique suivant retrace l'évolution quinquennale de la production des céréales ; il en résulte une augmentation de la production des blés de 77,8 % en moyenne entre 1961-65 et 2001-2005, passant de 1,257 à 2, 687 million de tonnes. Cette augmentation est imputable surtout à l'amélioration des rendements. Cependant la superficie réservée aux blés a connu

une chute de l'ordre de -9,64% en passant de 1,969 à 1,779 millions d'ha en moyenne durant la même période.

Figure I.2 : évolution de la production des céréales (blés et orge) en Algérie par période quinquennale (U=1000 Tonne).



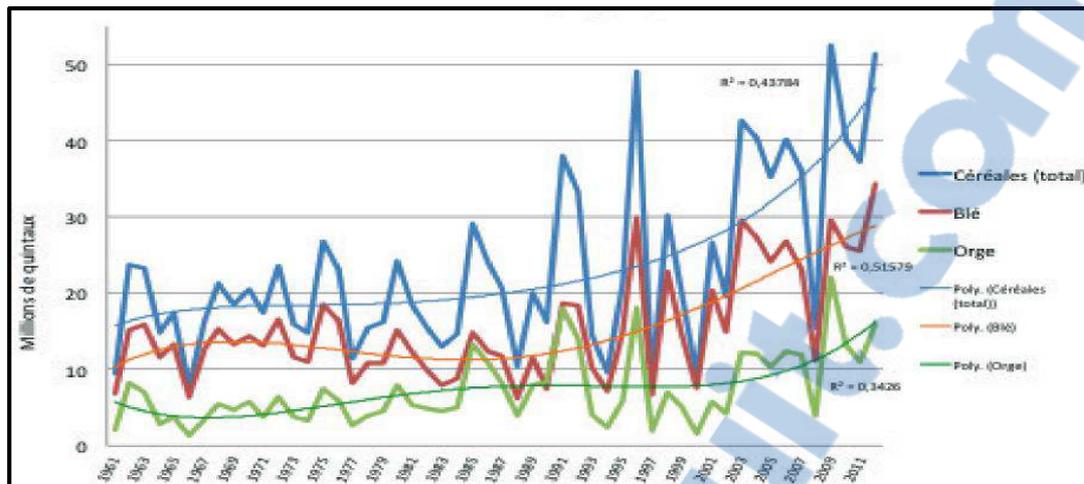
Source : a partir des données de l'Observatoire méditerranéen.

1.6. Les principales caractéristiques de la production céréalière en Algérie

Cependant, la production moyenne de l'orge a enregistré une augmentation de l'ordre de 87,58%, passant de 0,475 à 0,891 million de tonnes explicable aussi par une relative élévation des rendements, du moment que la superficie réservée à l'orge a connu aussi une chute de l'ordre de -18,64% durant la période considérée.

La production de céréales en Algérie est marquée par une forte irrégularité, elle-même conditionnée par les aléas climatiques (figure2). Ainsi, sur les 40 dernières années, on enregistre un écart de 1 à 5 entre une année calamiteuse (9,7 millions de q en 1994) et une année d'abondance (52,5 millions de q en 2009) (figure3). Cependant, les progrès technico-économiques, s'ils ne parviennent pas à stabiliser la production du secteur, ont permis de l'augmenter significativement : la moyenne décennale a ainsi presque doublé entre 1981-90 (18,2 millions de q) et 2001-2010 (34,9 millions de q), avec une progression régulière qui a permis d'accompagner la progression démographique (de 19 à 38 millions d'habitants entre 1980 et 2012). [AbdelKader Djermaun juin 2009]

Figure I.3 : Production de céréales, Algérie, 1961 - 2012



Source : FAOSTAT, 2013

La production moyenne de céréales des 5 dernières années (2008 à 2012), qui a légèrement dépassé 32 millions de quintaux selon la Fao, se répartit de la façon suivante :

- Blé 19 millions de q (60%)
- Orge 13 millions de q (40%)

La production de blé se répartit entre blé dur (70% en 2012) et blé tendre (30%), avec une importante variabilité interannuelle. Le blé dur reste ainsi la céréale prépondérante en Algérie. Généralement bien adapté aux conditions locales, sa production progresse au même rythme que celle du blé tendre (+ 47% entre les moyennes quinquennales 2000-2004 et 2008-2012), contre + 84% pour l'orge, qui reste plus importante que le blé tendre, à plus de 13 millions de quintaux en 2008-2012, contre 8 pour le blé tendre et 19 pour le blé dur.

En dépit d'indéniables progrès, les rendements céréaliers demeurent faibles et très irréguliers : 13,5 q/ha pour le blé en moyenne sur 2001-2010 (le blé dur, mieux adapté aux conditions agro-climatiques locales bénéficie de rendements sensiblement supérieurs à ceux du blé tendre) et 13,2 pour l'orge, ce qui se situe loin derrière la productivité des pays méditerranéens de l'Europe.

1.7. Structure de la production céréalière

L'analyse de la production céréalière par espèce révèle une tendance à la modification de la hiérarchie des quatre céréales principales (blé dur, blé tendre, orge et l'avoine). [Abdelkader Djermaun, juin 2009]

Tableau I.4 : Structure de la production céréalière en % de production totale.

	63/67	68/72	73/77	78/82	83/87	88/92	86/95	2001	2002	2003	2004
Blé dur	56.65	56.44	42.34	41.67	36.58	39.95	40.99	46.62	48.74	42.27	49.65
Blé tendre	16.01	26.07	29.98	25.26	19.74	15.86	15.99	30.11	28.22	27.26	18.08
Totale des blés	72.66	72.51	72.32	66.93	56.32	51.81	56.98	76.73	76.96	69.53	67.73
Orge	27.01	25.55	24.84	29.43	40.13	45.31	40.12	21.62	21.32	28.65	30.06
Avoine	0.3	1.94	2.84	3.64	3.55	2.85	2.9	1.65	1.72	1.82	2.21
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : à partir des données SEFCA, à partir des rapports annuels du CIHEAM

Dans une première étape, la baisse de la production de blé dur s'est faite en faveur de celle de blé tendre, jusqu' à la période 73/77, la part du blé a baissé de 56,65% en 63 /77 à 42,34% en 73/77, contrairement à celle du blé tendre qui a connu une augmentation de 16,01% à 29,78%.

A partir de la période de 78/82, la part de la production des deux espèces a baissé au profit de la production de l'orge, qui a vu sa part passer de 29,43% en 78/92 à 45,34% en 88/92.

En définitive, la hiérarchie, après avoir été blé dur, blé tendre, orge, serait orge, blé dur, blé tendre. Ceci signifie que la sole céréalière semble de plus en plus mise au service de l'élevage ovin, puisque la consommation humaine d'orge demeure faible, si non négligeable.

Après avoir représenté près de 3/4 de la production céréalière, la part des blés à la fin de la période 88/92 ne représente que 51,80% de la production totale, celle de l'orge a atteint 45,30%, alors qu'elle n'était que de 27%.

Cette tendance de la céréaliculture est le résultat logique de choix des agriculteurs. Désormais, la baisse constatée des superficies consacrées aux blés, notamment celles destinées au blé dur, est un indicateur de l'orientation globale de la production agricole.

Depuis les réformes économiques et la suppression des subventions aux intrants et aux équipements, le blé dur (43, 61% des superficies) reprend sa première place devant l'orge et le blé tendre.

1.8 .Evolution du taux de dépendance

La mise en œuvre des réformes économiques, depuis 1988, ne s'est pas accompagnée d'une modification profonde des politiques céréalières, en ce sens que les interventions de l'Etat ont continué à s'exercer sur la filière « blés » même si elles ont eu tendance à se recentrer sur les sphères de la production agricole proprement dite. Mais au plan du fonctionnement concret de cette filière, celle-ci reste soumise à deux logiques, antagonistes :

- une logique étatique qui privilégie la distribution et la disponibilité des produits, à des prix fixés d'avance, qui se fait au détriment de la production locale.

- une logique « marchande » émanant, notamment, des maillons d'aval contrôlés par le capital privé (boulangeries). [AbdelKader Djermaun , juin 2009].

Ainsi, la couverture des besoins de consommations des céréales (blés et orge) est assurée à hauteur de 37,7 % par la production nationale au cours de la période 1995-2004. L'offre domestique demeure encore faible, le taux d'autosuffisance se situe au environ de 28 ,4 % pour les blés (moyenne de 1995 /2004). La satisfaction de la demande intérieure est assurée alors essentiellement par les importations, à la hauteur de 72% environ pour les blés et à 30,4 % en moyenne pour l'orge.

Tableau I.5. : Evolution du taux d'autosuffisance pour quelques espèces céréalières

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1995 /2004
Céréales d'hiver	29.7	61.4	15	40.3	28.6	13.5	35.2	91.3	44.7	43.1	37.7
Blé dur	24.2	58.7	15.3	32.9	20.1	10.5	30.9	21.1	37.7	34.4	28.4
Blé tendre	20.8	36.6	8.5	47.5	41.8	18.3	31.1	18.4	34.5	31.4	28.4
Orge	79.1	100	46.4	55.6	43.6	22.3	62.8	41.2	93.1	97	69.6

Sources : CIHEAM, Rapports annuels de l'Algérie

La moyenne de la production en 2005/2007 est estimée à 2 ,650 M de tonnes, cependant les importations devaient atteindre 5 Millions de tonnes, ce qui représente un taux d'autosuffisance de 34,64 % et un niveau des importations de l'ordre de 65,36% des besoins.

1.9. Les efforts de développement et la performance de la céréaliculture

1.9.1. L'intensification

Les premiers changements enregistrés dans les pratiques culturales se résument à l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires. Ses schémas techniques

sont les résultats des orientations du plan triennal, ainsi que les injonctions des instances de tutelle, notamment le ministère de l'Agriculture.

En parallèle, le secteur privé a poursuivi une céréaliculture extensive et le système de production n'aura pratiquement pas évolué à l'avènement de la révolution agraire.

La modernisation de l'agriculture n'a pris une signification pour les céréales qu'à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) et l'orientation principale pour l'intensification agricole sera confirmée par le second plan quadriennal (1974-1977). Les perspectives en matière d'intensification sont réaffirmées par la Charte nationale.

Un examen rapide de l'évolution des rendements au cours de la période considérée permet de clairement une stagnation quasi-totale. [AbdelKader Djermaun, 2009]

Tableau I.6 : Evolution des rendements (U= Q/ha).

	72/75	76/79	Taux de croissance des rendements en %
Blé dur	5,7	5,5	3,51
Blé tendre	7,5	6	20
Orge	6,5	5,5	15,38

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Cependant, dans la pratique, pour chaque plan, les prévisions d'investissements étatiques n'ont jamais été réalisées totalement, et seule une faible part de budgets prévus a réellement été allouée au secteur de l'agriculture. Ceci a eu des effets désastreux, notamment sur la mécanisation qui nécessite des investissements importants.

Les causes de l'échec de l'intensification de la céréaliculture sont nombreuses et diversifiées :

-Au delà du facteur de la mécanisation, d'autres facteurs interviennent liées à l'environnement , à la nature des techniques nouvelles employés , à l'utilisation des instruments mécanique qui nécessitent un entretien et un savoir de conduite important et en raison aussi d'un ensemble de facteurs organisationnels , financiers et humaines et des divers structures intervenants dans le processus d'intensification qui ne sont pas arrivées à remplir leur mission (approvisionnements en retard, maîtrise du paquet technologique, vulgarisation insuffisante,

La politique des prix appliquée est jugée décourageante pour l'intensification, car si, les coûts de production augmentent, les prix de vente les suivent, or ce n'est pas le cas. De même pour les débouchés des produits agricoles qui sont commercialisés obligatoirement à des offices spécialisés et à des prix fixés.

Dans la politique d'intensification, le secteur privé a été marginalisé et n'a pas non plus bénéficié des mêmes avantages que le secteur socialiste.

La période 1980-1988: Désengagement partiel de l'Etat et émergence du capital privé.

Cette période s'accompagne, d'une part, d'un désengagement partiel de l'Etat et, d'autre part, de l'implication progressive du capital privé dans le fonctionnement de la filière « blé » qui se traduit par la modification des politiques céréalières mises en œuvre (réorganisation du secteur public agricole, libéralisation du commerce des produits agricoles, soutien à l'agriculture privée).

Les rendements ont connu une légère amélioration en passant de l'ordre de 28,3% pour le blé dur, de 7,14 % pour le de blé tendre et de 20% pour l'orge.

Tableau I.7 : Evolution des rendements (U= Q/ha).

	80/83	84/87	taux de croissance en %
Blé dur	6	7,7	28,33
Blé tendre	7	7,5	7,143
Orge	6,5	7,8	20

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Mais ces évolutions n'ont eu aucun impact significatif sur la production céréalière, et ce à l'exception de la culture de l'orge dont l'essor est intimement lié au maintien d'un élevage ovin spéculatif et peu productif de surcroît. En conséquence, les importations des céréales se sont accrues à un rythme plus important, et ce en dépit de la situation du pays qui les rendent plus difficiles et plus lourdes politiquement.

1.9.2. Les réformes économiques et la politique d'ajustement structurel (1989-1995)

La mise en œuvre du processus d'auto-justement économique et du PAS va se répercuter de manière perceptible sur les politiques céréalières.

Les deux premières entreprises (ERIAD ET ENIAL) acquièrent, dès 1990, le statut d'EPE, deviennent « autonomes » et sont ainsi soumises aux « lois du marché ». Quant à l'OAIC, maintenu sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, « il continu à être tenu par des obligations découlant de la politique d'appui à la production locale des céréales, ce qui se traduit par la fixation de prix garantis à un niveau élevé par rapport à ceux du marché mondial, par une garantie de collecte de la totalité des livraisons par les producteurs, par une quasi garantie de l'approvisionnement des exploitations en semences ainsi que des aides multiformes dans le cadre de l'appui à la production »[Chehat , 1994].

Au niveau des exploitations agricoles, la production céréalière devait être stimulée par un relèvement substantiel des prix à la production; mais face à la hausse considérable des prix des intrants, induite par la dépréciation de la parité de la monnaie nationale et des logiques marchandes des entreprises d'agrofourriture, la

La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques de la Croissance de la production n'a pas eu lieu d'autant plus que le problème lancinant de la couverture des risques climatiques n'a pas été résolu.

L'examen des rendements enregistrés au cours de cette époque montre clairement une augmentation de ceux de blé dur et d'orge, respectivement de 6,49% et 8,97%. Cependant, le rendement moyen pour l'orge affichait un recul de l'ordre de -2,66%.

Tableau I.8 : Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	84/87	88/91	Taux de croissance en%
Blé dur	7,7	8,2	6,49
Blé tendre	7,5	7,3	-2,66
Orge	7,8	8,5	8,97

Source : SEFCA, rapport provisoire, juin 1993.

Malgré ces contraintes, les réformes économiques engagées durant cette période ne remettent pas en cause fondamentalement la logique « distributive » de la période antérieure: le principe de la disponibilité des produits à bas prix, quoique substantiellement relevés, est maintenu notamment pour la farine et la semoule.

1.9.3. Le recentrage du soutien de l'État sur la sphère de la production (1996-2000)

La tendance est à la libéralisation et au désengagement de l'État, même si les missions de l'OAIC seront renforcées, en 1997, du fait de l'extension de ses prérogatives vers l'importation des farines et des semoules.

La politique des prix à la production se limite, désormais, au soutien des seuls blés. Ainsi, Depuis 1995, le prix de l'orge, 3ème céréale principale, est déterminé par le seul jeu des forces du marché.

Mais c'est la production proprement dite des céréales qui fera l'objet d'incitations publiques importantes, financées par le FNDA, à travers la mise en œuvre du programme d'intensification des céréales (PIC) dans les zones potentielles qui s'étendent sur une superficie de 1.2 million d'hectares. Ce programme, enclenché en 1998, se traduira par l'instauration d'une prime de rendement, la stabilisation des prix garantis aux producteurs, la réduction des taux de crédit pour la mécanisation des labours et la systématisation des préfinancements entre agriculteurs et les CCLS pour l'achat des intrants industriels.

Cette politique d'incitation à la production sera reconduite, en l'an 2000, dans le cadre du PNDA avec la mise en place d'un dispositif de soutien des cultures de blés (, on note un maintien d'un soutien à la production locale à l'aide d'un PMG mais uniquement pour les blés (19000 DA/t pour le blé dur, 17000 DA/t pour le blé tendre), ce qui a conduit à une amélioration substantielle des rendements des blés et de l'orge.

Tableau I.9 : Evolution des rendements (U= Qx/ha).

	1991-95	1996-00	2001-05
Blés	9,4	10,3	13,1
Orge	9	10,6	13,5
Taux de croissance en %	-	9,57	27,18
Taux de croissance en %	-	17,78	27,36

Source : à partir des données de l'Observatoire méditerranéen.

Les augmentations moyennes affichées montrent un passage des rendements moyens des blés de 9,4 qx /ha à 13,1 qx/ha pour le blé dur au cours de la période 1991-1995 à 2001-2005 et de 9 à 13,5 qx /ha pour l'orge durant la même période.

Cependant, cette augmentation est très disparate. On note trois grandes zones :

- Plaines littorales, vallées du Centre et de l'Est (400 000 ha), pluviométrie supérieur à 500 mm avec des rendements de 1 à 2 tonnes/ ha.
- Plaines (Mléta, Mekerra , Ghriss) et vallées (Mina , Rhiou, Chélif) intérieures , massif de Médéa et plateau de Dahra (1,5 millions d'ha , 400 mm <pluviométrie <500 mm) avec des rendements de 0,8 à 1,6 Tonnes / ha .
- Hauts plateaux de l'Ouest et de l'Est (4,5 millions ha, pluviométrie <350 mm avec des rendements de 0,5 à 1,2 tonnes/ ha.

Section 03 : L'agroalimentaire en Algérie

1. présentation du secteur

L'agriculture et le secteur agroalimentaire représentent près de 23% de la population active. L'Agriculture contribue à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie et le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie agroalimentaire et représente 40% du total du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures.

Le gouvernement algérien, conscient de l'importance du secteur, dont on rappellera qu'il doit assurer la subsistance de 35 millions d'habitants, a toujours souhaité maintenir son appui, financier ou non, aux principaux acteurs qui composent cette filière. Ce sera encore le cas jusqu'en 2025, avec la mise en place d'un nouveau schéma directeur agricole, dénommé « Politique de Renouveau Agricole et Rural ».

Le développement du secteur agricole et agroalimentaire est un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social. Sur le plan intérieur, il emploie actuellement 1,6 million de personnes, soit 23% de la population active ; il s'agit de la deuxième industrie du pays, après celle de l'énergie. Les ménages algériens consacrent en moyenne 45% de leurs dépenses à l'alimentation. La distribution des produits s'effectue principalement à travers des supérettes ou des épiceries.

Les moteurs des secteurs agricoles et agroalimentaires sont les filières céréalières et laitière, les conserveries, l'huile, les eaux minérales et le raffinage du sucre. En amont des industries agroalimentaires, on recense en Algérie plus d'un million d'exploitations agricoles couvrant plus de 8,5 millions d'hectares de terres arables, exploitées par l'arboriculture

(41%), de les cultures maraîchères (26%) et les grandes cultures (33%), principalement céréalières.

1.1. Un secteur structurellement importateur

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations.

L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur. A titre indicatif, le secteur « biens alimentaires » représentait en 2008 20% de la valeur du total des importations, pour un montant de 7,7 Mds USD. Les importations alimentaires ont augmenté de plus de 55% en valeur absolue par rapport à 2007, contre 27% précédemment.

Avec près de 4 Mds USD en 2008, soit le double de 2007, les céréales occupent le premier rang de toutes les importations. Les besoins algériens en lait et produits laitiers sont également considérables. Avec une consommation moyenne de 110 L de lait par habitant et par an, estimée à 115 L en 2010, l'Algérie est le plus important consommateur de lait au sein du Maghreb. La consommation nationale s'élève à environ 3 Mds de litres de lait par an, la production nationale étant limitée à 2,2 Mds de litres.

C'est donc près d'1 Md de litres de lait qui est ainsi importé chaque année, majoritairement sous forme de poudre de lait. Les produits laitiers représentent ainsi le second poste dans les importations annuelles de produits agroalimentaires de l'Algérie, avec près de 1,3 Md USD en 2008.

Tableau I.10 : Les principaux produits importés de l'Algérie en 2008

Céréales	51%
Lait et dérivés	17%
Sucre	6%
Café et thé	4%
Légumes secs	3%
Légumes secs	2%

Source : www.ladouane. dz

1.2. Le poids des industries agro- alimentaires dans l'économie nationale

En termes de richesses nationales, les IAA contribuent largement à la formation du produit intérieur brut par la valeur ajoutée qu'elles dégagent. Les IAA contribuent aussi à l'absorption du chômage par l'emploi qu'elles créent.

Pendant que les besoins alimentaires augmentent, la couverture de la demande par l'offre locale demeure très insuffisante. En effet, l'Algérie ne produit que 30% de ses besoins alimentaires. Elle connaît une dépendance vis-à-vis de l'étranger pour satisfaire la demande en céréales, les viandes, le lait, le sucre et les huiles

Il s'agit ici d'évaluer à partir de certains indicateurs la place occupée par les IAA dans l'économie nationale, que ce soit en termes de la production industrielle, la valeur ajoutée ou l'emploi productif.

1.2.1. La part des IAA dans la production brute

Tableau I.11 : Répartition de la production brute par secteur d'activité en 2007(en million de DA)

Intitulé des secteurs d'activité	Total public	%	Total privé	%	Total national	%
-Eau et Energie.	149850,80	27,28	-	0	149 850,80	12,92
-Mines et Carrières.	18 077,50	3,30	1 256,00	0,20	9 333,60	1,67
-I.S.M.M.E	121091,50	22,04	11 608,70	1,90	132 700,20	11,44
-Matériaux de construction	410,50	10,81	40 950,70	6,70	100 361,20	8,65
-Chimie,	28 339,70	5,16	39 817,10	6,52	68 156,80	5,88
Caoutchouc, Plastique.	99 978,70	18,20	452544,0	74,12	552 522,80	47,62
-Industries Agro-Alimentaires	4 722,20	0,85	39 556,90	6,48	44 279,10	3,82
-Textiles, Confection.	1 136,40	0,20	4 733,90	0,78	5 870,30	0,50
-Cuirs et Chaussures.	17 671,50	3,21	16 620,50	2,72	34 292,00	2,95
- Bois, lièges et papiers. - Industries Diverses.	49 134,40	8,95	3 540,30	0,58	52 674,80	4,55
Total	549413,2	100	610628,1	100	1160041,6	100

Source : www.ons. dz

Le tableau précédent montre que les IAA représentent respectivement 74,12% et 18, 20% de la production du secteur privé et public Cela dénote l'importance du secteur privé et le remodelage de l'économie algérienne, avec la domination du secteur privé dans ce type

d'industrie. Cette situation est le résultat des réformes de libéralisation entreprises depuis le milieu des années 1990, qui ont modifié les structures de l'offre à travers une reconfiguration du tissu industriel en faveur du secteur privé.

Considérant l'ensemble des industries de transformation hors hydrocarbure, les IAA ont réalisé 47,62% de la production brute en, 2007 Alors, en termes de production brute des activités manufacturières hors hydrocarbure, les IAA occupent la première place.

1.2.2. La part des IAA dans la valeur ajoutée

Dans l'ensemble des industries de transformation hors hydrocarbure, les données du tableau N°2 montrent qu'en 2007, les IAA représentent 32,82% de la somme des valeurs ajoutées. Cette part place les IAA en première position en termes de valeur ajoutée, ce qui confirme une autre fois l'importance de ce secteur sachant que la structure de la valeur ajoutée est l'un des meilleurs critères permettant de situer l'importance de chaque secteur d'activité.

Les IAA représentent 9,31% et 62,57% de la valeur ajoutée créées par les secteurs public et privé respectivement. La prépondérance du secteur privé apparaît clairement à travers ce critère.

Tableau I.12 : Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité (en 2007)

Intitulé	Total	%	Total	%	Total	%
Eau et énergie	84	32,6	0	0	84	18,22
Mines et carrières	9 918,00	3,82	560,3	0,27	10	2,26
ISMMEE	40	15,7	5 947,30	2,94	46	10,07
Matériaux de	34	13,1	30 203,80	14,76	64	13,87
Chimie, caoutchouc,	11	4,61	17 103,00	8,36	29	6,26
Agroalimentaire	24	9,31	127	62,57	152	32,82
Textile confection	2 277,80	0,88	10 978,10	5,36	13	2,86
Cuire et chausseur	303	0,11	2 082,40	1,01	2 385,30	0,51
Bois, liège, papier	8 359,20	3,22	7 760,70	3,80	16	3,47
Industrie diverse	42	16,5	1 918,10	0,93	44	9,66
Total	259	100	204 541,5	100	463	100

Source : www.ons. Dz

1.2.3. La part des IAA dans l'offre d'emploi

Le taux d'occupation en 2009 est de l'ordre de 26,9%, soit une population active occupée de 9 472 000 personnes, constituée de 84.7% d'hommes et 15.3% de femmes. Selon

le secteur d'activité, le tableau ci-après montre que l'agriculture et l'industrie (essentiellement les IAA) emploient respectivement 13,1 % et 12,6%. De la main d'œuvre totale

Tableau I.13 : Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité de l'établissement et le sexe

Secteur d'activité	Population occupée (année 2009)			
	Masculin	Féminin	Total	En %
Agriculture	1 131	112	1 242	13.1%
Industrie	847	347	1 194	12.6%
B.T.P.	1 688	31	1 718	18.1%
Commerce/Services administration	4 360	958	5 318	56.1%
TOTAL	8 025	1 447	9 472	100

Source : www.douane.dz

1.3. Les échanges extérieurs des produits agroalimentaires

La situation de dépendance des IAA vis-à-vis de l'extérieur est le résultat de l'incapacité de la production nationale à satisfaire la demande locale en produits alimentaires (notamment avec l'explosion démographique), et la stagnation des rendements. Le volume des importations dépend à la fois, de la production nationale agricole réalisée et de la rente pétrolière, ce qui accentue davantage la vulnérabilité de la sécurité alimentaire du pays.

1.4. Les importations des produits agro-alimentaires

Au cours des années 2008 et 2009, les industries agroalimentaires représentaient respectivement environ 20% et 15% de la valeur totale des importations, (soit en valeur 7,8 Milliards de dollars en 2008 et 5,8 Milliards de dollars. en 2009).

Tableau I.14 : Importation par groupe de produit (en millions Dollars US)

Groupes de produits	ANNEE 2008		ANNEE 2009		EVOLUTION (%)
	Valeu	Str (%)	Valeu	Str(%)	
Biens alimentaires	7 813	19,79	5 863	14,92	-24,96
Biens destinés à l'outil de	12	30,40	11	30,32	-0,73
Biens d'équipements	13	33,61	15	39,12	15,87
Biens de consommation	6 397	16,20	6 145	15,64	-3,94
Total générale	39	100,00	39	100 ,00	-0,47

Source : www.douane.dz

Pour l'année 2009, les produits agricoles les plus importés sont: les céréales ,semoules et farines (39,99%), le laits et dérivés (14,71%), le sucre (9,7%), café et thé (4,43%), les légumes secs (4,46%), et enfin les viandes (2,94%) .

Tableau I .15 : Les principaux produits agroalimentaires importés (2008-2009)

PRINCIPAUX PRODUITS	ANNEE 2009	
	VALEURS (MILLIONS USD)	STRUCTURE (%)
Céréales, semoule et farine	2 344,64	39,99
Laits et produits laitiers	862,55	14,71
Sucres et sucreries	568,97	9,70
Café et thé	259,66	4,43
Légumes secs	261,56	4 ,46
Viandes	172,18	2,94
Sous total	4 469,56	76 ,23
Total du groupe	5 863	100

Source : www.ladouane. dz

1.5. Industrialisation et stratégie agro-alimentaire

L'agriculture étant incapable de dégager des excédents et de mobiliser des recettes d'exportation, très vite la valorisation d'une ressource naturelle unique et prépondérante, les hydrocarbures, jouera un rôle décisif dans le modèle d'accumulation et sera à l'origine paradoxalement de nombreuses distorsions liées au trend d'évolution des recettes pétrolières. Ce modèle en faveur d'une industrialisation rapide va absorber le plus gros des investissements. Il privilégiera, par remontée de filières, les secteurs industriels de base : sidérurgie et pétrochimie et se préoccupera d'assurer la promotion des autres branches des industries électromécaniques, métallurgiques, en vue de fournir en équipements divers les autres secteurs et, à l'arrière-plan, d'améliorer l'intégration intersectorielle et la satisfaction des besoins de consommation.

La structure de la Valeur Ajoutée (VA) de l'industrie à la veille du lancement des grands projets des années 70 montre que les industries de transformation procurent 33,6% de la VA totale (IAA, Industries électromécaniques, Chimie, Textiles et Cuirs et Matériaux de construction), laissant une part relativement faible pour les Mines et carrières (3,2%), Energie (5,6%) et Bâtiments et Travaux Publics (7,6%), tandis que les hydrocarbures réalisent déjà 50% de la VA. Ajoutons qu'entre 1963 et 1969, le volume des investissements industriels s'accroît considérablement, passant de 23 à 60% de l'investissement total annuel (le secteur des hydrocarbures, de la pétrochimie, de la sidérurgie et de la mécanique reçoivent à eux seuls plus de 45% du total). [Mohamed Tounsi, 1995]



1.6. Installation d'un model agro-importateur (1959-1972)

A la veille de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le secteur des hydrocarbures est porté par une demande internationale prévisible¹ considérable. En revanche, l'agriculture est confrontée au même moment au problème d'écoulement de ses produits d'exportation (vins, agrumes, légumes frais et conserves) en raison de la forte concurrence de la part des autres pays exportateurs méditerranéens et de la pression politique exercée alors par le gouvernement français.

L'évolution économique générale en faveur du secteur des hydrocarbures et au détriment de l'agriculture explique que, dès 1963, les exportations des produits pétroliers dépassent largement celles des produits agricoles et agroalimentaires :

Tableau I .16 : Part relative de l'agriculture et des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie (en pourcentage)

	1958	1959	1960	1961	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Energie et lubrifiants	1,9	4,7	23,7	37,9	57,8	38,9	53,8	59,1	72,9	68,9	62,8
Aliment bois tabacs	80,4	75,2	59,5	47,2	30,7	38,9	36,1	30,2	16,2	16,7	17,17
Autre secteur	17,7	20,1	16,8	14,9	11,5	7,3	10,1	10,7	10,9	15	19,5

Sources : Statistiques officielles diverses, reprises de H. Mazri (1975)

Si on ajoute à cela le fait qu'à partir de 1967, la fiscalité pétrolière dépasse en valeur les exportations alimentaires, l'on comprend que les hydrocarbures prennent graduellement le relais de l'agriculture pour l'accès aux ressources financières indispensable à la croissance économique. La mutation structurelle s'achève avec la prise en mains totale et définitive du secteur des hydrocarbures à la suite de la nationalisation des avoirs étrangers entre 1965 et 1971 : elle ouvre la possibilité, pour le nouveau pouvoir politique, de ne plus dépendre des performances du secteur agroalimentaire pour l'alimentation populaire.

En quête de renforcement de sa légitimité et d'extension de sa base sociale, celui-ci s'attachera désormais davantage à intégrer politiquement la population en contrôlant directement son alimentation plutôt qu'à moderniser l'agriculture. Pour y parvenir, il impose son monopole sur la totalité de la chaîne agroalimentaire (importations, production agricole,

transformation et distribution des denrées de base) et encourage l'accès pour tous à ces denrées en soutenant systématiquement leur prix à la consommation.

C'est ainsi qu'est né le modèle agro importateur qui fait de l'importation la principale variable d'ajustement de l'économie agroalimentaire. Celle-ci ne peut désormais fonctionner et se reproduire sans recours à l'importation massive de matières premières de base, de demi-produits, d'équipements et pièces détachées, de technologie et de savoir-faire. L'extraversion du développement agroalimentaire national est consommée. [Mourad Boukela, septembre 2008.]

Tous les travaux disponibles, réalisés pour l'essentiel entre 1980 et 1996, sur les principales filières comme la semoulerie minoterie, la production laitière, les huiles de graines, le sucre, la production avicole,... confirment cette extraversion : les industries alimentaires installées dans les années 1970 et 1980 ont «tourné le dos» à la fois à l'agriculture et aux autres industries manufacturières locales.

Dans ces conditions, l'agriculture devient le foyer d'une rigidité forte, les exportations agricoles disparaissent, tandis que, la poussée démographique et l'urbanisation aidant, l'accroissement régulier des importations accentue la dépendance alimentaire et transforme le pays en un vaste marché sur lequel s'affrontent les grands exportateurs mondiaux de matières et denrées alimentaires.

1.7. Les deux phases du mouvement d'industrialisation

Les programmes planifiés retenaient l'horizon 1980 comme étape charnière mais des infléchissements de politique économique importants ont été opérés au-delà de cette date. Les nécessaires réformes de l'économie nationale et les restructurations en vue d'instaurer les conditions d'une économie de marché, ainsi que les mesures contraignantes d'ajustement structurel préconisées par les institutions financières internationales à partir du milieu des années 80, ont trouvé une issue fatale avec le rééchelonnement de la dette en 1993.

Dans une première phase et jusqu'en 1980, le projet national se constitue avec une priorité absolue aux investissements industriels qui passeront de 54% à 60% du volume total des réalisations.

➤ La particularité réside à trois niveaux :

Distorsion entre les branches industrielles en raison de la place privilégiée accordée aux hydrocarbures.

- dérapages en matière de rythme et de structures d'investissement réalisés par rapport aux objectifs du plan (à la fin du 2ème plan quadriennal, l'industrie réalise 60,7% du, total des investissements alors que l'objectif fixé était de 43,6 % seulement) ;
- Insuffisantes réalisations en matière d'investissements agricoles (pour la même période, ils atteignent à peine 7,3% alors que le projet était de 13,2%).L'accent est mis, dans tous les projets planifiés, sur la mise en place d'une « structure industrielle cohérente » favorisant l'intégration interindustrielle et la modernisation de l'appareil productif national.

Cet effort consacre certains secteurs industriels dont les taux de croissance de la Valeur ajoutée industrielle moyenne sont élevés : hydrocarbures (4,8%), eau-énergie (17,7%), ISMME (16,3%), matériaux de construction (17,2%) et industries manufacturières (10,8%).

Après 1980, une nouvelle étape de l'industrialisation commence et si les principales orientations sont maintenues, les objectifs tels qu'ils ressortent des deux plans quinquennaux (1980-1984 et 1985-1989) vont se fonder sur le rattrapage des programmes précédents et inachevés. Ces derniers envisagent la correction des déséquilibres observés dans l'exécution des projets industriels et d'infrastructure. Les nouveaux plans renvoient à l'horizon 1990 la perspective d'une couverture plus complète des besoins sociaux et culturels d'une population déjà plus nombreuse et plus exigeante sur les conditions générales du cadre de vie (habitat, santé, éducation, alimentation).

Les motivations pour la recherche d'une plus grande adaptation du système productif aux besoins vont aller de pair avec l'affirmation d'une volonté d'obtenir une meilleure efficacité (amélioration des capacités de réalisation et d'engineering, maturation des projets industriels et agricoles).

L'infléchissement est cependant plus important puisque cette période va ouvrir une perspective de refonte du système économique et social, considéré comme une pause dans le grand mouvement d'industrialisation, et se traduire tout au long de la décennie par une série de réformes et de restructurations des secteurs industriels et agricoles qui se fondent de plus en plus sur la nécessité de mettre fin à l'économie planifiée et de réunir les conditions du passage à l'économie de marché.

Au-delà de ces considérations préliminaires, les plans affichent des objectifs avec un taux d'accumulation plus faible pour l'industrie qui va s'établir autour de 38% de l'investissement total. Cela conduit à un réel ralentissement du rythme des investissements industriels au profit d'un rééquilibrage du rythme de développement des secteurs insuffisamment dotés dans la première phase : agriculture, hydraulique, habitat et infrastructures.

1.8. Les grandes lignes de la stratégie alimentaire

La stratégie alimentaire algérienne devait répondre aux options de développement choisies, et ce grâce aux fonds dégagés par le secteur industriel.

Plus prosaïquement, il s'agissait de réaliser les objectifs assignés à l'agriculture pour la satisfaction des besoins alimentaires et l'approvisionnement des industries de transformation. Des réformes structurelles, et des programmes d'investissement importants dans l'agriculture et l'industrie des biens d'équipement et des fournitures des intrants agricoles, devaient garantir la croissance de la production agricole.

En dehors d'une politique de soutien des prix à la production, il faut rappeler l'adoption jusqu'à la fin des années 80 d'une ligne stratégique de soutien des prix à la consommation des produits alimentaires sous le double effet :

- du contrôle et de la gestion par les structures étatiques (entreprises et offices publics) de la production et de la distribution ;
- d'un système très coûteux de subventions publiques des prix destinés à assurer une alimentation équilibrée et à bas prix des couches défavorisées de la population. Si les dépenses du fonds de compensation pour le soutien des prix se sont maintenues à des niveaux acceptables entre 1980 et 1987 (autour de 2 à 4 milliards de DA), elles ont connu une évolution remarquable, signe d'une très grave détérioration des principes de régulation de l'économie alimentaire et plus généralement du système économique, entre 1988 et 1991, en passant de 14 à 53 milliards de DA (la dévaluation du DA ayant connu elle-même un taux moyen de 150% durant la même période).

Le système alimentaire est construit sur la contribution de la production agricole nationale qu'il faut intensifier et sur l'installation d'un appareil productif industriel permettant d'assurer la transformation locale de ses produits pour mettre fin aux importations alimentaires du marché extérieur. Le système de prix articulé sur les coûts d'accès aux marchés des produits agricoles de base, en relation avec l'aisance financière procurée par les recettes pétrolières, vont être à l'origine des perturbations graves que nous examinerons plus loin. [Mohamed Tounsi,1995]

1.9. Les IAA : dynamique et contraintes

Le rythme élevé des investissements industriels (parfois plus de 50% du PIB), associé à une pression démographique contraignante (la population a doublé en 10 ans), a entraîné une forte croissance de la demande interne.

Les industries alimentaires connaissent également une formidable avancée qui se traduit par la mise en place d'un potentiel de transformation industriel considérable. Mais les effets combinés de la croissance démographique et le niveau élevé de l'urbanisation agissent sur la consommation alimentaire qui connaît à son tour une évolution très nette en termes de structure, et par le recours de plus en plus massif aux importations de matières premières agricoles et de produits finis destinés à la consommation finale.

Ceci constitue un ensemble de contraintes, auquel s'ajoute la nécessité d'importer également les équipements industriels et autres accessoires et pièces de rechange, qui va peser lourdement sur le système alimentaire.

➤ **Un potentiel industriel considérable**

Les industries agro-alimentaires ont connu une évolution très rapide en termes de capacité de production reflétée assez bien par les indices de la production industrielle. Entre 1969 et 1982, ces derniers atteignent pour les IAA une croissance moyenne annuelle de 7,2%, alors que l'ensemble de la production industrielle totalise 8,4% (12,5% hors hydrocarbures et 13,3% pour le total des industries manu facturières).

Les indices de la production des IAA, calculés au début des trois dernières décennies, confirment cette rapide croissance du secteur comparée au reste de l'industrie (Tableau 16). Avec ses 11 branches (dont 9 alimentaires), le secteur des IAA regroupe 152 entreprises (de plus de 20 travailleurs) pour un effectif total de 71 000 emplois tandis que le seul secteur privé regroupe 38 822 employés dans 4 728 entreprises représentant dans ce secteur juridique 40,5% et 39,3% de l'emploi.

En 1990, on estime que les IAA assurent 40% de la production industrielle (hors hydrocarbures) se plaçant ainsi au premier rang tandis que sa contribution est de 22% à la VA totale. Mais ces industries paraissent bien modestes par rapport à l'ensemble de l'économie nationale : rapportées à la production brute totale, les IAA ne contribuent qu'à hauteur de 8,8% et la VA du secteur atteint à peine 3%. Avec presque 110 000 emplois, le secteur ne représente que 2,3% du volume total de l'emploi.

D'autres caractéristiques du secteur des IAA ressortent plus nettement à l'examen de la structure intersectorielle *en* ce qui concerne le chiffre d'affaires (CA) et l'emploi par branche en 1990 (Tableau 3).

Il convient alors de souligner que :

- les industries alimentaires sont fortement concentrées avec 22 grandes entreprises publiques fournissant 90% du CA du secteur et correspondant à un peu plus du 3/4 des emplois ;
- ce sont d'abord des industries de transformation des produits agricoles de base à faible production de VA, même si elles possèdent un coefficient de capital élevé. Les seules branches qui offrent une large gamme de produits relativement élaborés restent le lait (lait reconstitué, diverses glaces et crèmes, yaourts et fromage) et les corps gras (huiles de table et savonnerie diversifiée).
- **Résultats et contraintes**

Les faibles performances agricoles ont entraîné le secteur des IAA dans leur non efficacité et ont mis à mal l'objectif de sécurité alimentaire, par l'autosuffisance.

L'agriculture se devait de nourrir la population et d'assurer l'approvisionnement de l'industrie de transformation, mais il faut admettre que les mesures de politique alimentaire ont conduit à prendre en charge prioritairement les besoins alimentaires sans cesse croissants de la population (en particulier celle des grands centres urbains) en la fournissant à bas prix (voir les mécanismes de soutien des prix à la consommation). C'est pourquoi les importations des produits alimentaires de base destinés à la consommation directe, ainsi que les produits et semi-produits agricoles destinés à l'approvisionnement de l'industrie, ont rapidement comblé les déficits de la production agricole locale. [Mohamed Tounsi, 1995]

Conclusion

Nous avons tenté à travers ce chapitre de montrer autant que possible l'importance du secteur de l'agriculture en Algérie.

Nous avons présenté l'agriculture en général, le climat la superficie, et les ressources naturelles qui dispose le pays, ainsi les programmes de développement de l'agriculture

Dans la deuxième section, nous avons présenté la céréaliculture et les principaux caractéristiques de la filière céréalière en Algérie, ainsi on a expliqué la production nationale des céréales, la consommation, et les importations ...etc.

En termine par une troisième section qui est consacré, pour l'agro-alimentaire en Algérie qui représente une opportunité par son dynamisme, recèle un énorme potentiel du fait à sa participation active dans le tissu industriel ou dans l'économie en générale, mais également l'IAA rencontre d'énormes contraintes, peuvent d'être dans certain cas une menace pour le pays par exemple la dépendance alimentaire, Donc, cela est le rôle de l'état algérien de voir et de revoir les procédures nécessaires pour un développement économique est globale c'est –à-dire national et régional.

Introduction

Le commerce mondial des céréales, un commerce agricole stratégique, est en pleine effervescence. L'explosion des prix du blé durant la campagne des moissons-battages de l'année 2013, est un signe révélateur des famines qui guettent les populations les plus vulnérables de la planète mais aussi des difficultés rencontrées par plusieurs pays, particulièrement les pays en voie de développement à continuer à s'approvisionner au moindre coût et par suit à assurer la cohésion sociale et politique de leurs population.

La prédiction malthusienne, selon laquelle la production agricole croitrait moins vite que la population totale, quoique non vérifiée globalement jusque là, semble, cependant, menacer déjà les populations les plus vulnérables du globe et une partie des pays en voie de développement endettés et ne disposant pas de ressources financières extérieures suffisantes pour la couverture alimentaire de leurs besoins par les importations.

Dés lors, ce chapitre est consacré à la présentation du contexte nationale et international des céréales avec les tendances actuelles et futures ainsi que les principaux enjeux qui y sont liés d'une part, à l'identification de la filière céréales en Algérie et à la présentation des politiques publiques en lien avec le développement de la filière d'autre part.

Section 01 : les marches mondiales des céréales

1. Aperçu sur le marché mondial de blé

Nous allons examiner le marché extérieur de blé à travers une analyse de la répartition mondiale de la production, des importations, des exportations et de la consommation.

1.1.L'offre mondiale

Le commerce mondial du blé représente entre 18 et 20% de la production mondiale des céréales contre 3 à 4% du commerce du riz [Chehat, 2001]. Après la seconde guerre mondiale, le marché du blé était dominé essentiellement par les Américains et les Canadiens formant ainsi un duopole qui intervenait en tant qu'offreur résiduel pour assurer une certaine stabilité des prix sur le marché du blé.

Depuis 1973, le duopole américano-canadien s'effondre et les prix s'envolent. En effet, les Américains considèrent qu'il était temps de tirer profit d'un système dont ils ont, avec le Canada, supporté la totalité des coûts. Conséquence directe de cet effondrement : l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents attirés par des prix élevés, à savoir : la C.E.E et l'Australie qui viennent s'ajouter aux exportateurs traditionnels (USA, Canada, Argentine). Ces cinq pays forment depuis un oligopole qui représente pratiquement 75% de l'offre mondiale d'exportation du blé (USA et Canada assurent à eux seuls 57%). Ces pays

concentrent leurs productions dans des régions spécialisées dans la céréaliculture qualifiées de Greniers du monde [Charvet, 1984], il s'agit de :

- La Corn Belt, aux USA, région spécialisée dans la production de maïs ;
- La Wheat Belt, aux USA, région orientée vers la production des blés ;
- La prairie canadienne ;
- La pampa humide et la pampa sèche d'Argentine ;
- Le sud-ouest et sud-est australien ;
- Les grandes plaines européennes.

Comme on le remarque, le marché mondial céréales est un marché à caractère oligopolistique -du côté de l'offre- cette situation a engendré une concurrence féroce entre les principaux vendeurs, qui cherchent à conserver et à agrandir leurs parts de marché dans le total des ventes. Les Etats exportateurs vendent à prix **FOB**²¹ et les acheteurs à prix **CAF**³ cela a imposé l'insertion entre les deux pôles, des firmes spécialisées dans le négoce international, chargées de mettre en relation offreurs et acheteurs, prendre en main les principaux flux physiques sur le marché mondial ; il s'agit de :

- Cargill, originaire des Etats-Unis ;
- Continental Grain, originaire des Etats-Unis ;
- Louis Dreyfus, firme d'origine française, basée aux Etats-Unis ;
- Bungee et Born, firme originaire d'Argentine, installée aussi aux Etats-Unis ;
- André et Cie firme connue aussi sous le nom de garance, originaire de la Suisse ;
- Töpffer, firme d'origine allemande.

Leur point de force repose sur leur capacité à avoir en permanence, une connaissance parfaite de l'état de l'offre et la demande mondiales, dans le but d'acheter et vendre à des moments opportuns, tirant le plus de profit en achetant au plus bas prix possible et revendre au prix le plus élevé, tout en assumant les risques liés au transport ainsi que les risques de variations des cours créés par la séparation dans le temps des opérations d'achat et de vente. Cette confrontation de l'offre et de la demande mondiales de blé se fait au niveau de marchés appelés « marché à terme » dont les principaux sont :

- Chicago Board of Trade, pour les blés, maïs et avoine;
- Winnipeg Commodity Exchange, pour l'orge et l'avoine;
- Baltique Mercantile Exchange, pour l'orge.

²FOB Free an Board

³CAF cost insurance and freight,cout assurance et frais-affretement

Par ailleurs, l'incertitude du marché se caractérise par des dérégulations passagères. Par exemple, l'année 2001 a connu la propulsion de la Russie et de l'Ukraine au rang d'exportateurs de premier plan avec 14 Millions de Tonnes d'exportations.

Cette progression s'est amplifiée en 2002, avec une nouvelle hausse de la production dans les républiques de l'ex URSS et une nouvelle poussée de leurs exportations de blé qui se sont établies à 20 Millions de Tonnes.

Ces pays ont pleinement profité de la quasi absence des blés canadiens et australiens. Il en est suivi une diminution de la part de marché des principaux exportateurs à 65% en 2002/03 contre 87% en 2001/02.

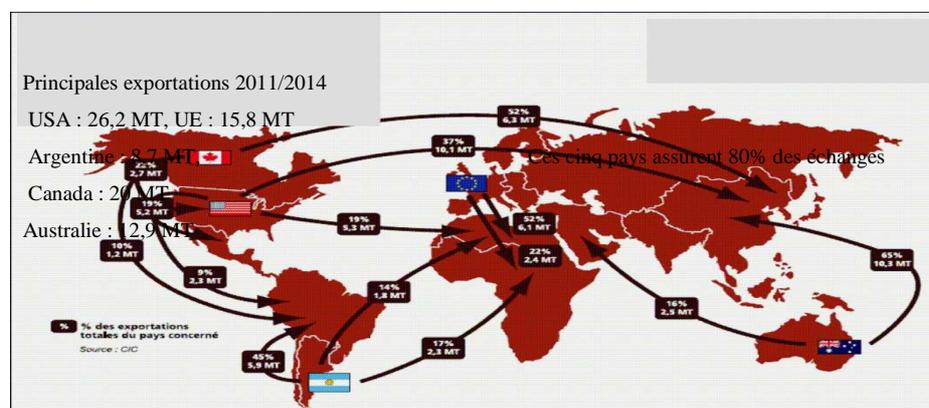
Tableau II.1 : Principaux pays exportateurs des blés dans le monde.

U: millions tonnes

Pays/année	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Les 5 premiers pays exportations	80.6	72.1	86.2	79.8	83.4
-argentine	11.5	10.0	13.1	8	8.7
-Australie	16.6	12.10	15.8	15.2	12.9
-Canada					
-États-Unis	16.1	10.0	15.4	15.5	20
-union euro penne	25.9	25.5	28.2	26.9	26.2
	10.5	14.5	13.6	14.2	15.8
Autres pays exportateurs	18.0	21.7	23.6	27.9	25.2
-dont inde	3.5	5.0	1.7	0.6	0.2
-dont Kazakhstan	4.0	4.5	2.7	2.8	5.1
-dont Russie	4.3	5.0	7.9	10.5	8.4
-dont Turquie	0.7	1.2	2.1	2.8	2
-dont Ukraine	5.5	6.6	4.3	6.5	3.6
Total monde	98.6	93.8	109.8	107.7	108.6

Source : Conseil International des Céréales, 2010

Figure II.1: Principaux flux mondiaux de blé



Source : Conseil International des Céréales, 2010

1..1.1. Présentation générale de l'organisation du marché mondial des céréales

Alimenté par quelques grands exportateurs en face desquels se trouvent des importateurs en nombre assez importants, le marché du blé représente un volume d'échanges annuels qui dépasse les 100 millions de tonnes. Les pays qui importent et qui exportent ne sont pas obligatoirement les pays à forte ou à faible production. Des pays à forte production peuvent avoir recours aux approvisionnements extérieurs pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires de leur population et la nourriture du bétail. A l'inverse quelques autres pays à production relativement faible parviennent chaque année à libérer des disponibilités excédentaires par rapport à leurs besoins internes qu'ils commercialisent sur le marché international.

Cependant les dimensions de ce marché ont pratiquement doublé depuis les années 70 en s'accroissant au rythme exceptionnel de 2 à 3% par an. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution, notamment :

- La croissance démographique importante des P.E.D. qui appelle des importations toujours plus massives faute d'une production suffisante ;
- La spécialisation de certains pays qui les conduits à délaisser progressivement la production vivrières ;
- Le degré de réussite ou d'échec en termes de production de certaines politiques céréalières.

Néanmoins, si jusqu'en 2000 et sur une longue période on enregistre une croissance certaine de ce marché, d'une année sur l'autre, les quantités échangées peuvent fortement varier puisque certains pays ont, suivant les aléas et leur climatologie, des variations de production de 20, 30 voire 50% d'une campagne à l'autre. Le niveau des quantités échangeables résulte à la fois de la qualité et de la quantité des moissons pays par pays et des quantités financières plus ou moins grandes de ceux qui ont recours au marché extérieur pour satisfaire leurs besoins.

Actuellement, le facteur limitant des échanges n'est d'ailleurs pas lié aux capacités de production des grands exportateurs, ceux-ci pourraient aujourd'hui sans difficulté augmenter leur production et leurs exportations très fortement, il tient plutôt à la relative stagnation de la demande (pour la majorité des pays importateurs...) voire légèrement décroissante.

Cette désorganisation du marché international du blé est apparue au début des années 80. A partir de cette époque, l'offre mondiale est devenue structurellement supérieure à la demande. Ce déséquilibre a déclenché une compétitivité accrue entre principaux exportateurs. [CHERVET J.P. 198]

1.1.2. L'offre mondiale : un oligopole de quelques exportateurs développés

1.1.2.1. L'offre mondiale :

L'offre mondiale de blé correspond théoriquement aux quantités qui peuvent être commercialisées sur le marché mondial chaque année par les pays producteurs une fois leurs propres besoins de consommation et leur sécurité vivrière assurés. Ce sont bien sûr des pays qui en général bénéficient de conditions agro-météorologiques favorables. Ce sont également des pays dont le niveau de développement permet une exploitation rationnelle et efficace des surfaces cultivables.

Le volume de l'offre de ces pays sur les marchés mondiaux dépend de facteurs internes et de facteurs externes :

- Facteurs internes : progrès technique, politique céréalière suivie. Cette politique peut être plus ou moins sécurisante, ou plus ou moins incitative pour les producteurs ;
- Facteurs externes : ils se manifestent par ce qu'on peut appeler les signaux du marché pour ce qui concerne la croissance des débouchés internationaux. Mais entrent également en jeu les facteurs suivants : la politique d'exportation menée, la compétitivité naturelle, les conditions de la concurrence (conditions subies ou conditions imposées).

Les facteurs internes générateurs de surplus se trouvent en général relativement indépendants des signaux du marché international. Les pays qui sont devenus structurellement exportateurs à l'exception, de l'Argentine sont aussi ceux qui, par des politiques relativement autonomes par rapport à l'extérieur, ont contribué par des aides directes ou indirectes à leurs agricultures, notamment la garantie de revenus ou garantie de prix à isoler plus ou moins fortement leurs producteurs des fluctuations très fortes du marché international.

On doit donc considérer l'offre mondiale comme étant plus la résultante de politiques incitatives à la production qu'une réponse complètement spontanée à l'évolution de la demande mondiale.

Autre facteur de dé liaison entre l'offre et demande : le délai nécessaire entre les semailles et la moisson qui, sur une campagne de commercialisation, rend l'offre inélastique par rapport à la demande.

Toutefois, durant les années 80 les taux d'accroissement de l'offre et de la demande mondiale de blé ont été relativement parallèles, ce qui a incité certains pays à faire des échanges agricoles un des axes de leur politique d'exportation. Depuis 1990, les données se sont modifiées. Les quantités échangées ne sont plus croissantes et stagnent à environ 100 millions de tonnes par an. L'offre mondiale s'est donc trouvée seule à croître, et cela indépendamment de la demande ce qui n'a pas manqué de se traduire par un gonflement des stocks. Les surplus se sont rapidement accumulés d'une année sur l'autre, gonflant ainsi les stocks de report. Ceux-ci ont cru de 54% (de 1980 à 2000) pour se fixer à 175 millions de tonnes à la fin des années 90 et au début de cette décennie.

Encore n'est il retenu que le volume total des stocks déclarés par certainement inférieur au niveau exact des surplus de certains pays de l'Est et essentiellement la Russie, doivent disposer de stocks conséquents compte tenu du poids stratégique de cette denrée alimentaire.

1.1.2.2. Les pays exportateurs

Cinq pays dominent les échanges mondiaux de blé : Etats Unis, Canada, Australie, Argentine et l'U.E., ils font tous, à l'exception de l'Argentine, partie du monde développé. Les parts de marché de ces pays sont sensiblement les mêmes de 1991 à 2006 à l'exception des Etats Unis qui ont perdu beaucoup de terrain durant cette période (sa part du marché a baissé de 36 à 25% durant cette période).

Ces cinq pays exportateurs dominent non seulement le marché du blé mais également celui des céréales secondaires (maïs, orge, sorgho, seigle, avoine), ils sont présents sur ces deux marchés. Si on classe ces pays selon leur part de marché pour le blé on a : U.S.A., Canada, Australie, U.E., Argentine et pour les céréales secondaires les résultats s'établissent ainsi : U.S.A., Argentine, C.E.E., Canada, Australie.

A l'exception des Etats Unis qui en 1981/1982 partaient de très haut et qui voient d'une année sur l'autre depuis 1980/1981 leurs parts de marchés varier fortement en blé (en 2005/2006 25% du marché mondial contre 35% en 1992/1993 ou 49% en 1981/1982) les autres pays ont une moyenne des volumes exportés beaucoup plus stable.

- **Les Etats Unis**

Depuis près de 50 ans, les Etats Unis exercent un leadership incontesté sur le marché mondial non seulement du blé et de toutes les céréales. Les potentialités de leur agriculture sont les plus importantes au monde. Même au niveau de leur production actuelle qui en fait le premier exportateur mondial de blé, les U.S.A. possèdent des réserves de terres et de productivité telles qu'ils seraient capables de tripler leur production en l'espace de cinq ans.

Tableau II .2 : Le blé aux états unis (en millions de tonnes)

année	production	consommation intérieur	exportation	part de la marche(en%)
Moyenne 91-99 /95	62.34	32.55	34.38	35
Moyenne 95-99/00	64.15	37.74	29.46	29
2005/2006	57.03	36.33	26.9	25

Sources : Chiffres établis à partir de statistiques publiées par l'International Grains Concile

Comme le montre le tableau ci-dessous, ce pays depuis cinq ans exporte en moyenne 29.4 MT de blé chaque année. Néanmoins les chiffres du Conseil International du Blé nous montre que ce chiffre moyen n'est plus atteint depuis la campagne 99/2000 ce qui entraîne une croissance sensible des stocks. Pour illustrer ceci, en fin de campagne 2000/2001 les stocks de blé s'élevaient à 25.85 MT pour des exportations de 28.87 (en 1995-96 : 13.78MT pour des exportations égales à 33.77 MT).

Les Etats Unis sont depuis les années 80 en perte de vitesse sur le marché mondial du blé. Pour cette raison il y a eu une loi américaine en 1985 qui s'est donnée les moyens financiers pour la reconquête des marchés extérieurs , cette loi a permis une reconquête des Etats Unis de leurs parts de marchés extérieurs et la situation tend à se retourner et à la fin des années 80 (les USA détenaient 40% des exportations mondiales) mais depuis les années 90 , les difficultés d'écoulement se font sentir , leur part de marché ne dépasse guère les 35%.

• Le Canada

Ce pays a été toujours depuis près d'un siècle un des greniers à grains du monde. Il se place toutes céréales confondues au deuxième rang des exportateurs mondiaux. Le climat canadien très sévère l'hiver ne permet de cultiver certaines céréales, en quantité importante, comme le maïs seuls l'orge et le blé dur sont produits et exportés, le Canada tire donc essentiellement sa puissance céréalière des exportations de blé de très bonne qualité. Son agriculture qui s'appuie sur de vastes étendues de terre où les rendements sont peu élevés (20 à 26 quintaux/hectares pour le blé), peut être qualifiée d'extensive à la différence de celle de l'U.E. Les exportations de blé du Canada représentent en moyenne 17.5% du marché mondial (1995/99). Cette présence est plutôt stable depuis quelques années. Comme pour les autres, les potentialités de ce pays à l'exportation sont très importantes et dépendent avant tout de l'évolution future de la demande de blé et de l'ambiance qui régnera sur le marché international

Tableau II n° 3 : le blé au canada (en millions de tonnes)

année	production	consommation intérieure	exportation	part du marche(en%)
moyenne 91-99 /95	28.06	7.79	21.48	26.6
moyenne 95-99/00	26.01	7.92	17.63	17.5
2005/2006	26.08	8.33	16	15

Sources : Chiffres établis à partir de statistiques publiées par l'International Grains Concile

- **L'Australie**

L'agriculture dans ce pays développé représente le secteur le plus important de la vie économique. Le développement de l'Australie a été en grande partie possible aux résultats de son agriculture. L'Australie se place au troisième rang des exportateurs mondiaux de blé. La part du marché mondial de l'Australie n'est pas négligeable (environ 8.69 en 95-2000). Elle varie assez fortement d'une année sur l'autre puisqu'en 2005/2006

L'Australie a exporté plus de 15 MT de blé, soit l'équivalent de 14% de part du marché. Sa production et ses exportations ne demandent qu'à croître. Comme le Canada, sa situation actuelle sur le marché demeure bonne est vigoureusement remise en cause par la surenchère d'autres exportateurs tels que l'U.E. et les Celui-ci qui ont les moyens de subventionner très fortement leurs exportations.

Tableau II .4 : le blé en Australie (en millions de tonnes)

année	production	consommation intérieure	exportation	part du marche(en%)
moyenne 91-99 /95	10.04	3.98	9.4	9.45
moyenne 95-99/00	11.38	4.71	12.87	12.38
2005/2006	25.1	5.67	15.2	14

Sources : Chiffres établis à partir de statistiques publiées par l'International Grains Council

- **L'Union européenne (U.E.):**

Après avoir été pendant de nombreuses années jusqu'en 1978 structurellement importatrice de blé, l'U.E. est progressivement devenue un acteur important parmi les fournisseurs du marché mondial de blé. Dopée par le système Communautaire de la Politique Agricole Commune (P.A.C.),

L'U.E. et principalement la Celui-ci ont voulu dans un premier temps assurer un équilibre interne à la communauté, dans un second temps, assurer progressivement acteurs sur le marché mondial du blé

L'U.E. se situe au quatrième rang international des exportateurs de blé en 2006 avec près de 13% du marché (voir tableau n° 5). L'U.E. exporte depuis les années 80 : 14 à 24 millions de tonnes de blé sur le marché international. Sa part de marché s'établit en moyenne 95-2000 à 15.5% et même 13% pour l'année de commercialisation 2005/2006. Sa part du marché mondial a été en croissance rapide puis le début des années 70 pour se stabiliser à partir de 1995 ; cependant, l'offensive américaine et la mauvaise qualité des blés européens ont fortement entamé ces débouchés. Signalons que la Celui-ci assure un peu plus de la moitié des exportations de céréales communautaires vers les pays tiers. De plus la Celui-ci approvisionne abondamment le marché intérieur de la communauté européenne. En ce qui concerne la farine de blé, la Celui-ci est le premier exportateur mondial de farine avec plus de 2 MT/an, à titre de comparaison les Celui-ci n'exportent pas plus de 1.5 MT. Les autorités françaises ont jusqu'à présent réussi à imposer l'idée d'une U.E. exportatrice en matière agricole et notamment de céréalière et le rôle que pourrait jouer dans l'avenir l'U.E. sur le marché mondial des céréales dépend en premier lieu de la volonté politique des pays membres.

Tableau II .5 : le blé dans l'U.E. (En millions de tonnes)

année	production	consommation intérieure	exportation	part du marche(en%)
moyenne 91-99 /95	87.44	68.16	21.72	21
moyenne 95-99/00	95.75	82.89	15.53	15
2005/2006	133.8	91.2	16.6	13

Sources : Chiffres établis à partir de données publiées par l'International Grains Council

- **L'Argentine**

L'Argentine est le seul pays faisant partie du groupe des pays en voie de développement à se mêler de manière significative aux échanges internationaux de céréales. Ses exportations céréalières constituent un apport indispensable à sa balance commerciale. L'Argentine se place au quatrième rang, toutes céréales confondues, des exportateurs mondiaux derrière l'U.E. Elle exporte essentiellement le maïs et le blé. La part de l'Argentine dans les exportations mondiales de blé est d'environ 7%, elle est classée cinquième zone d'exportation

Chapitre II : Analyse du marché algérien des céréales

de blé (signalons que pour le maïs, l'Argentine est classée deuxième exportateur mondial, de ce fait c'est le concurrent le plus sérieux des Celui-ci sur ce marché).

L'Argentine joue sur les marchés mondiaux un rôle de trouble fête car ses besoins urgents de devises, ses faibles installations de stockage l'obligent à concentrer ses exportations dans un faible laps de temps et en général à des prix d'affichage relativement bas. C'est aussi le seul pays exportateur qui jusqu'à ces dernières années pouvait encore, même lorsque les cours mondiaux baissaient, taxer ses exportations du fait notamment de faibles coûts de production. Enfin sa production et ses exportations sont sujettes plus fortement que celles d'autres pays exportateurs aux aléas climatiques en raison d'un faible encadrement technique.

Tableau II .6 : le blé en argentine (en millions de tonnes)

année	production	consommation intérieure	exportation	part du marche(en%)
moyenne 91-99 /95	10.04	4.38	5.42	5.45
moyenne 95-99/00	11.38	4.61	8.72	8.69
2005/2006	12.06	4.6	8.1	7

Sources : Chiffres établis à partir de statistiques publiées par l'International Grains Council

1.1.3. La demande mondiale et la place croissante des importations des pays en développement.

La demande mondiale de blé résulte des besoins et possibilités d'achat des pays en état de déficit alimentaire. A l'inverse de l'offre mondiale de blé, la demande se répartit entre un nombre très important de pays.

Autrefois constituée par quelques pays développés, cette demande est aujourd'hui issue en majorité des PED. Les importations issues des pays en développement, qui étaient de l'ordre de 40 % il y a vingt ans, dépassent maintenant les 50% du marché.

1-1-3-1. Les pays en développement a des besoins croissants

De 1980 à l'an 2000, la consommation de blé a plus que doublée dans les PED passant de 127 MT à 264 MT. Sur les trois dernières campagnes (de 1999 à 2000/2001), les importations de blé de ces pays avoisinaient les 80 MT/an. Ce volume très important, il représente plus des deux tiers du marché mondial du blé, il est donc le fait de pays dont les difficultés financières et économiques rendent la demande solvable fragile.

Pourtant, les besoins des PED constituent, à cause de leur fort taux de croissance démographique par rapport à l'évolution de leur capacité productive la composante à terme la plus dynamique de la demande mondiale.

L'aide alimentaire joue évidemment un grand rôle dans leurs approvisionnements notamment en Afrique subsaharienne où certaines années des besoins étaient couverts de la sorte. En comparaison avec les céréales secondaires, les PED se trouvent en retrait en termes de demande par rapport au pays développés. Il est vrai que les importations de céréales secondaires, très utilisées pour l'alimentation du bétail, intéressent au les pays riches.

Pour les PED, c'est donc l'état de solvabilité qui impose le niveau de la demande commerciale. Cette demande reste donc toujours incertaine. Etant donné qu'elle représente plus de la moitié du marché mondial de blé, comprend aisément que les conditions de commercialisation de blé par les exportateurs soient rendues plus aléatoires. L'aide alimentaire des pays riches vient s'ajouter à cette demande commerciale. Il faut d'ailleurs distinguer « demande réelle par définition solvable » et « demande potentielle ». La demande potentielle reste très éloignée de la demande solvable car pour diverses raisons, la population sous-alimentée dans le monde continue d'augmenter.

Quant à la demande directement solvable, c'est la combinaison de plusieurs facteurs, qu'on verra ultérieurement, qu'elle dépend. Signalons cependant qu'on ne pas fonder un diagnostic sur la situation alimentaire des PED à partir de statistiques globales. Le problème alimentaire des PED ne se limite pas à un problème commun de capacité à produire. C'est plutôt l'écart grandissant entre les performances des uns et des autres qui caractérise la situation.

Quelques pays en développement de l'Extrême-Orient notamment l'Inde, dont le poids statistique est évidemment si considérable, ont enregistré cette dernière décennie une croissance de la production de blé ce qui rend difficile l'interprétation des chiffres globaux. Les autres zones en développement réalisent de beaucoup moins de performances et voient au contraire leur dépendance s'accroître sur la période 1990-2000 (Afrique de L'Ouest, Afrique de l'Est, Moyen Orient et Caraïbes).

La demande de ces régions du monde est donc croissante et constitue depuis plusieurs années le seul facteur dynamique du marché mondial. Elle traduit une dépendance accrue des PED celui-ci du marché mondial. De plus, pour cause de pauvreté et d'insolvabilité, elle ne peut s'exprimer complètement sur le marché. C'est pour cela qu'on ne peut prétendre que le déficit vivier global des pays importateurs équivaut aux 100 MT de blés échangés chaque année.

La demande telle qu'elle est exprimée actuellement ne donne que des informations partielles sur le niveau d'équilibre alimentaire que ce soit sur le plan régional, sur le plan national ou pour l'individu. Et cela est particulièrement vrai pour les pays les plus pauvres.

A titre d'exemple, l'Inde dont la population sous alimentée la plus nombreuse au monde ce pays est parfois exportateurs de blé sur le marché mondial (plus de 2 MT de blé exporté par l'Inde en 2000/2001) Un concept d'autosuffisance alimentaire qui prendrait pour base la seule analyse statistique des échanges de blé avec l'extérieur, serait ici bien peu opérationnel. La situation alimentaire réelle de ce pays relève davantage d'une analyse spécifique de leurs besoins internes.

Ce sont les pays n'ayant guère de problème de solvabilité ou pouvant techniquement produire en quantités suffisantes pour couvrir les besoins de leur population qui expriment réellement une offre ou une demande conformes à leurs besoins. La seule certitude que l'on ait à propos de la demande mondiale est que celle-ci pourrait être potentiellement beaucoup plus importante que celle actuellement exprimée. On le sait car la banque mondiale évalue à plus de 800 millions de personnes, le nombre de sous-alimentés, c'est-à-dire les personnes dont la ration alimentaire journalière en calories est inférieure à 90% de ce que serait nécessaire. On peut estimer que ce manque correspond en équivalent en blé près de 40 millions de tonnes par an de consommation supplémentaire. Les 10 MT/an au titre de l'aide alimentaire n'apparaît pas être un moyen à la mesure d'un tel déficit. Mais le problème est loin d'être seulement quantitatif.

1.1.3.2. Les pays développés

Il s'agit maintenant des pays développés importateurs de blé. La Russie et le Japon sont les principaux pays développés importateurs de Blé.

On peut dire que la demande de blé de ce groupe de pays est rendue relativement instable par la forte concurrence qui peut exister, en raison des rapports prix, entre le blé et les produits de substitution des céréales (il faut signaler que le blé est utilisé dans ces pays à la fois pour l'alimentation humaine et animale). On notera que la cause de l'accroissement des besoins en blé des pays développés ces dernières années n'est pas à mettre sur le compte de la hausse de leur niveau de vie, ni même de leur augmentation démographique, mais vient plutôt de l'échec de l'agriculture de l'ex-URSS. Au début des années 70, cette région n'était pas présente comme acheteur sur ce marché, depuis la fin des années 70 non seulement elle est devenue importatrice mais elle joue le trouble fête : ces importations peuvent varier, d'une année à l'autre, de 22 MT à 4 MT (et ceci même après l'éclatement du bloc URSS).

En résumé, on remarque une grande diversité des pays importateurs. Les plus gros marchés d'importation de blé du monde sont constitués par la demande des pays ou régions suivants :

- La Russie
- Le Japon
- La Chine
- L'Egypte
- L'Algérie (le premier importateur de blé en Afrique)
- Le Maroc
- Les pays du Moyen Orient

Selon le Conseil international des céréales (le CIC), notre pays l'Algérie est classé cinquième importateur au niveau mondial et le premier en Afrique avant l'Egypte : les besoins annuels de l'Algérie sont estimés à environ 5 millions de tonnes alors que la production nationale ne couvre que 30% de ses besoins. En 2006, selon le centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) la facture des importations de l'Algérie en blé s'était élevée à près de 950 millions de dollars U.S.A.

1.1.4. Les causes du déséquilibre entre l'offre et la demande

1.1.4.1 Les freins à la croissance de la demande

De 1960 à 1980, la consommation mondiale de blé a augmenté au rythme annuel moyen de 3.5%. Cette croissance a régressé dans les années 80 (2% par an) pour retomber dès 1991 à un rythme moyen nettement inférieur à 0.8% par an. Quatre facteurs explicatifs de cette évolution négative en fin de période peuvent être avancés.

1.1.4.2. L'augmentation du niveau d'endettement des pays en voie de développement

Ces pays représentent actuellement plus de 2/3 des importations mondiales de blé contre moins de la moitié en 1980. Leur niveau élevé d'endettement pèse lourdement sur la demande solvable de blé au plan international. Il est difficile d'évaluer précisément l'impact de la dette, mais il est indéniable qu'avec des économies en meilleure santé, la consommation et donc les importations de blé seraient nettement plus importantes en Amérique Latine, en Asie et en Afrique. L'assainissement financier et le développement économique des pays du tiers monde constituent une clé fondamentale de l'évolution future du marché international du blé.

1.1.4.3. L'évolution des prix du pétrole et des matières premières

Les hausses du prix du pétrole survenues en 1973,1979 et le durant cette décennie ont été favorables aux importations de blé dans les pays producteurs d'hydrocarbures. Ces pays sont devenus rapidement des acheteurs importants sur le marché mondial.

Par contre de nombreux pays africains ou asiatiques non producteurs de pétrole ont vu augmenter leur facture pétrolière, d'autant plus qu'à la hausse du prix des hydrocarbures s'est ajoutée à celle de la valeur du USD, leurs capacités financières réservées à l'achat de blé se sont trouvées par conséquent réduites.

Durant les années 1990, la baisse des cours du pétrole a évidemment limité les possibilités d'achat des pays exportateurs de pétrole dépendant fortement des recettes pétrolières. Mais elle a aussi augmenté les capacités d'achat des autres pays importateurs, même si cette évolution ne s'est pas fait pleinement ressentir compte tenu de la situation économique de ces derniers pays.

Les fluctuations des cours du pétrole et du gaz naturel n'affectent pas uniquement la solvabilité des pays en voie de développement. Elles ont conditionné pour une large part le volume des importations de blé de l'ex URSS. Les importations soviétiques de blé ont rapidement augmenté au cours des années 70, favorisés par les chocs énergétiques successifs qui ont accru l'excédent de la balance énergétique de l'ex URSS. Les importations ont cru ainsi de 0,3 en 1970 à 14,9 millions de tonnes en 1980 puis à plus de 19 millions de tonnes en 1992 (dont 12 MT uniquement pour la Russie).

En 1973, l'URSS devait vendre 262,3 barils de pétrole pour acheter sur le marché international une tonne de blé et en 1980 : 52,1 barils suffisaient pour la même opération. Mais les termes de l'échange se sont dégradés et en 1986, l'URSS devait à nouveau exporter 123,8 barils pour acheter une unité de blé.

On peut constater le même type de corrélation plus ou moins élevées en confrontant l'évolution des achats soviétiques de blé avec celle expéditions de certaines matières premières ou produits métalliques. Ainsi l'augmentation importante des achats extérieurs de blé en 1972 et 1995 est directement liée au cours de l'or, autre grand produit d'exportation de l'ex URSS et de la Russie. Sous l'effet du retour à la libre convertibilité du dollar en or, le métal précieux a enregistré une forte augmentation de son prix en devise ces deux années.

La baisse très sensible des cours de presque l'ensemble des matières premières et des produits énergétiques constatées depuis le début de la décennie 90 jusqu'en 2000 a contribué à freiner la demande sur le marché du blé.

1.1.4.4. La multiplication des politiques d'autosuffisance alimentaire :

La mise en place de politique d'autosuffisance céréalière dans de nombreux pays a constitué un des freins à la croissance de la demande. Ainsi une sensible progression de la production de blé a été rapidement enregistrée dans les pays les plus peuplés du monde.

La production de l'Inde en cette céréale est passée de 20.8 millions de tonnes en 1969/71 à 45.5 millions de tonnes en 1986/88 puis à plus de 76 millions de tonnes en 200/2001. Parallèlement la production chinoise a cru de 31 à 88.3 puis à 99.7 millions de tonnes sur la même période. La Chine dispute désormais la place de premier producteur mondial devant les Celui-ci et l'U.E. La croissance des volumes produits par ces deux pays est principalement impartie à des gains importants de productivité de leur agriculture.

L'exemple chinois est remarquable : le rendement moyen de blé a augmenté de 11.9 quintaux par hectare en 1970 à 30 en 1988 puis à plus de 38 en 1999 (soit environ un quintal/ha par an). La progression indienne a été moins élevée, mais s'est faite au rythme non négligeable de 0.4 q/ha par an sur la même période, passant ainsi de 12.2 à 19.4 puis à 25.8 qx/ha. Une telle augmentation a été rendue possible par l'introduction progressive de nouvelles variétés de blé à haut rendement et l'usage croissant d'engrais. La consommation de fertilisants de ces derniers a ainsi augmenté de 62.2 kg par hectare en Chine au début des années 80 pour atteindre 180 kg dix ans plus tard. En Inde, le niveau a également connu une forte croissance sur la même période (+ 131%) même s'il reste moins élevé (39 Kg/ha) en moyenne en vertu d'une forte consommation au Pendjab (160 kg/ha).

Bien que très variable selon les conditions de marché, la consommation de fertilisants dans les pays en voie de développement croît de 4% par an depuis 1980 mais la croissance est plus particulièrement forte en Asie et au Proche Orient, moyenne en Amérique Latine et relativement faible en Afrique sub-saharienne. Il faut noter aussi que la progression de la consommation d'éléments fertilisants est allée de pair avec l'expansion de l'irrigation. Ainsi l'accroissement des surfaces irriguées est aussi un facteur de croissance de la production de blé de ces dernières années.

Actuellement près de 25% des surfaces cultivées dans les pays en voie de développement sont irriguées, et cette superficie s'accroît chaque année de 2%. Ainsi la Chine et l'Inde avec 45 et 40 millions d'hectares respectivement, représentent plus de la moitié des terres irriguées des pays en développement. Au Celui-ci, plus de 85% des superficies consacrées au blé sont irriguées, soient plus d'un million d'hectares.

L'intensification des méthodes de cultures n'est pas l'unique explication du succès des programmes de l'Inde, en Chine, au Pakistan et au Celui-ci. Elle s'est accompagnée de la mise en place de mécanismes de prix garantis aux producteurs. En Inde, la société d'Etat (Food corporation of India) garantie des prix rémunérateurs qui ont non seulement un effet

D'incitation à la production mais assure une relative sécurité aux exploitants lancés dans un projet d'intensification. En Chine, la production a été efficacement stimulée par le relèvement, à partir des années 80, des prix à la production des produits agricoles.

L'amélioration et la modernisation des moyens de stockage et de transport ont constitué la dernière condition du succès des (révolutions vertes). Différentes infrastructures ont facilité l'accès aux consommations intermédiaires (engrais notamment) en assurant la sécurité des approvisionnements des zones de production de blé et permettant d'autre part aux agriculteurs de commercialiser leurs excédents d'une façon suffisante.

Ces révolutions vertes ont conduit plusieurs pays aux abords de l'autosuffisance en blé (Inde, Celui-ci) ; la Chine a pu ainsi largement réduire ses importations de 92% de 1980 à 1999.

Parfois les résultats de ces politiques mises en place ont dépassé les objectifs initialement fixés. L'Arabie Saoudite est devenue ainsi exportatrice directe à partir de 1985 et a occupé le 6^{ème} rang mondial jusqu'à 1995 (avec environ 2 millions de tonnes vendues annuellement). En l'espace d'une dizaine d'année, sa production de blé a été portée de 3 600 tonnes en 1982 à 4 millions de tonnes en 1992. L'Etat Saoudien a rendu possible cette révolution verte par des transferts massifs qui rendent irréalisables à pareille échelle et en aussi peu de temps, sa reproduction dans d'autres pays. 710 000 hectares de terres arables distribuées gratuitement en 15 ans aux agriculteurs ; en 10 ans les cultures sont passées de 150 000 ha à 2.3 millions ; les surfaces irriguées ont doublé, atteignant 540 000ha. L'Etat a construit des routes, des aéroports des systèmes d'irrigation et de pompage, des stations expérimentales, assurant à ses frais l'entretien de toutes ces infrastructures. Il rembourse aux agriculteurs 60% de leurs achats de matériels et fournit gratuitement les engrais, pesticides et Semences. La Banque Nationale de l'Agriculture octroie d'importants prêts aux agriculteurs sans percevoir d'intérêts, conformément à la Charia. Toutefois, l'Etat a entrepris de réduire les subventions massives généreusement distribuées pour lancer la production de blé.

Les révolutions vertes entreprises dans différents pays ont été menées comme des programmes de subvention aux importations et on peut estimer que près d'une centaine de pays dans le monde sont passé rapidement d'une situation déficitaire en céréales à l'autosuffisance.

Section 02:Le marché algérien des céréales

Le secteur de céréales se situe au premier ordre des priorités économiques et sociales du pays. Il a occupé une place privilégiée dans les différents plans de développement socio-économiques que l'Algérie a élaborés depuis son accès à l'indépendance. Ceci est dû au rôle que jouent les céréales en tant que produits de première nécessité.

1. Place du céréale dans la consommation alimentaire des ménages

Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien. Effectivement, les céréales constituent la base du modèle de consommation alimentaire dans ce pays, comme dans la plupart des pays méditerranéens. 54% des apports énergétiques et 62% des apports protéiques journaliers provenaient de ces produits en 2010 et le blé représentait 88% des céréales consommées [Padilla et Oberti, 2000]. L'Algérie se situe ainsi au premier rang mondial pour la consommation de blé avec plus de 200 kg en 2010, l'Egypte se situant à 131 kg et la France à 98.

Tableau II .7 : Consommation par tête de blé dans quelques pays, 1961-2010.

U : Kg

Anne	1961	1970	1980	1990	2000	2010	Var.1961-2010
Algerie	110	120	182	193	190	201	82%
Tunisie	146	153	195	205	202	194	33%
Maroc	130	129	153	180	172	179	38%
Italie	162	176	173	149	150	152	-6%
Egypt	79	87	125	148	136	131	65%
France	126	97	96	92	97	98	-22%
Monde	55	57	65	70	68	67	22%

Source: FAOSTAT 2010

On note que la consommation par tête est en augmentation constante sur la période 1961-2010 dans les pays du sud de la Méditerranée et en déclin en Italie et surtout en France. La consommation totale connaît une progression encore plus importante du fait de la démographie dans les pays du Maghreb. En Algérie, on est ainsi passé de 1,2 MT en 1961 à 6,4 MT en 2010 (+ 427% [Bencharif et Rastoin, 2010]).

On comprend, à travers ces chiffres, que le blé et ses dérivés basiques destinés à l'alimentation humaine (pain et semoule) constituent des produits qualifiés de stratégiques et font en conséquence l'objet d'une politique gouvernementale attentive. A travers les données disponibles actuellement, les consommateurs algériens apparaissent particulièrement diversifiés.

Répartis sur une large échelle de revenus, ils sont soumis à des influences culturelles

contradictoires, ils peuvent être attachés aux traditions (consommation préparée d'une manière

Traditionnelle) ou plus au moins tentés par les signes de modernité (restauration de masse et consommation de produits issus de l'industrie alimentaire). La résultante des comportements de ces consommateurs, c'est-à-dire le modèle de consommation algérien, change donc en fonction de l'évolution de la composition de la population et ce, par rapport au :

Degré d'urbanisation ; À l'évolution démographique (taux de croissance annuel : 2,28%) ;

Au tassement des revenus et à la libéralisation des prix des produits de première nécessité.

Concernant les blés et dérivés, leurs poids dans les régimes alimentaires de l'Algérien ne semblent pas diminuer rapidement, cela d'autant moins que les valeurs nutritionnelles refuges, dont les dérivés de blé sont porteuses, ont démontré qu'elles constituaient un antidote efficace face à la diminution importante des revenus (baisse du pouvoir d'achat).

Depuis la libéralisation des prix et l'augmentation relative de ces derniers pour les blés et leurs dérivés, on observe une diminution très importante du gaspillage et une certaine rationalité de la part des consommateurs qui exigent en contrepartie des produits céréaliers de qualité meilleure car ces derniers (semoule, farine, pâte) ont tendance à se substituer à d'autres aliments composants les protéines nobles (viande, poisson ...) [Talamali, 2004]

2. Evolution de la culture céréalière au niveau national

2.1. La superficie

La céréaliculture, d'une manière générale, est pratiquée dans la moitié des exploitations agricoles, qui sont au nombre de 588 621 en 2001. Il est aussi possible de préciser les limites des zones géographiques où la céréaliculture domine. A cet effet, on distingue trois zones céréalières en fonction des quantités de pluie reçues au cours de l'année et des quantités de céréales produites [Chehat, 2005]

A- Une zone à hautes potentialités (Z1) : on y trouve une pluviométrie moyenne supérieure à 500 mm/an, avec des rendements moyens de 20qx/ha (plaines de l'Algérois et Mitidja, bassin des Issers, vallées de la Soummam et de l'Oued El Kébir, vallée de la Seybouse...). Cette zone couvre une SAU de 400 000 ha dont moins de 20% sont consacrés aux céréales.

B- Une zone à moyennes potentialités (Z2) : caractérisée par une pluviométrie supérieure comprise entre 400 et 500 mm/an, mais sujette à des crises climatiques élevées, les rendements peuvent varier de 5 à 15qx/ha (coteaux de Tlemcen, vallées du Chéelif, massif de

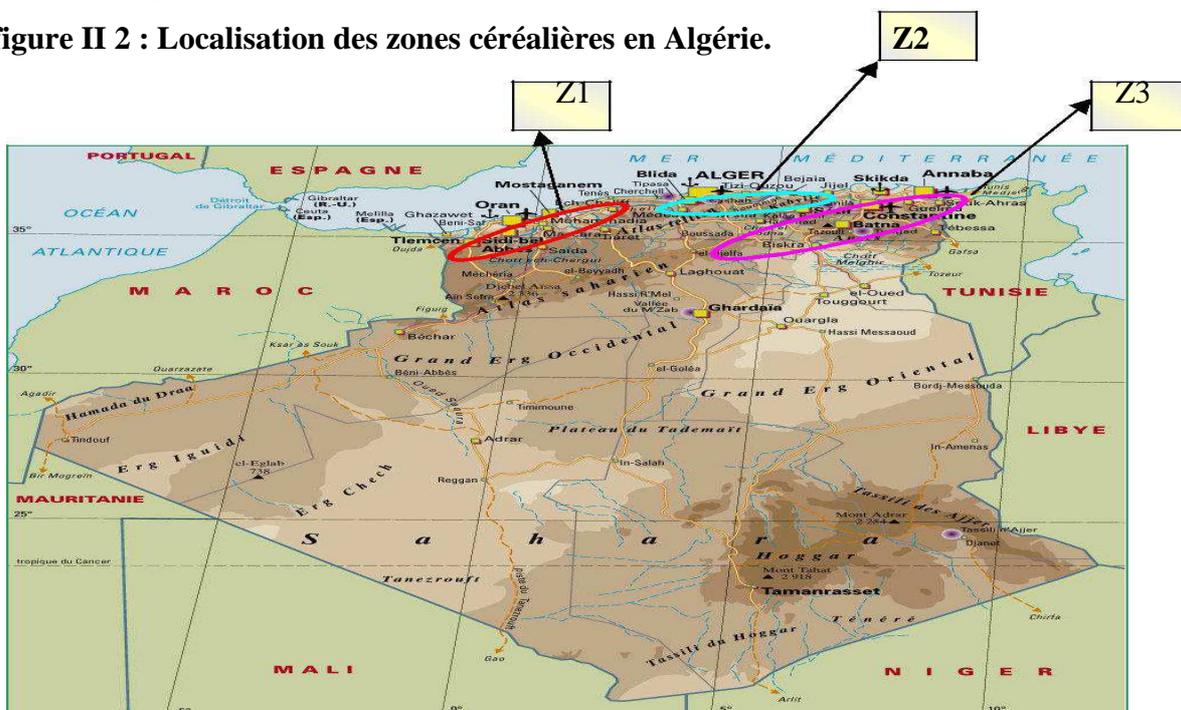
Médéa...). La zone englobe une SAU de 1 600 000 ha dont moins de la moitié est réservée aux céréales.

C- Une zone à basses potentialités (Z3) : caractérisée par un climat semi-aride et située dans les hauts plateaux de l’Est et de l’Ouest et dans le Sud du Massif des Aurès. La moyenne des précipitations est inférieure à 350 mm par an. Ici, les rendements en grains sont le plus souvent inférieurs à 8qx/ha. La SAU de la zone atteint 4,5 millions d’ha dont près de la moitié est emblavée chaque année en céréales.

Si on s’intéresse d’une manière plus précise au blé, on constate qu’il occupe une place très importante dans la structure spatiale de l’activité agricole. Il occupe environ 60% des superficies céréalieres emblavées qui représentent environ 45% de la SAU. Actuellement, la superficie moyenne du blé se situe à environ 1 664 345 Ha.

Ces espaces cultivés sont marqués par une forte diversification agro-pédo-climatique, car les variations de la pluviométrie contribuent jusqu’à 50% à la différence des rendements d’une année à l’autre, et où la céréaliculture est difficilement substituable. On remarque que pour certaines années, les superficies récoltées ne représentent que 1/3 des superficies emblavées. On peut expliquer cette situation par les années de sécheresse qui touchent le pays, donc nous pouvons confirmer que la culture du blé en Algérie est fortement tributaire des eaux de pluie [Chehat, 2005].

figure II 2 : Localisation des zones céréalieres en Algérie.



Source: www.lexilogo.com

3. Place des importations dans l'approvisionnement du marché de céréale

3.1. Disponibilité en blé

Les importations jouent un rôle clé dans l'approvisionnement du marché national des céréales. Les très faibles progrès enregistrés par la production domestique de grains condamneront l'Etat à rechercher les moyens d'une gestion rationnelle des approvisionnements à l'extérieur, adaptés aux ressources budgétaires du moment, mais offrant une garantie contre les risques de pénurie, toujours vécus sur le mode dramatique.

Le tableau ci-après met en évidence la place des importations dans les disponibilités de blé pour la consommation humaine totale et par habitant.

Section 3 : Dispositif de régulation et circuit de distribution de blé en Algérie

1. Intervention de l'OAIC dans la régulation du marché de blé

Avant la libéralisation du secteur, le monopole des importations de blé était détenu par l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC), qui est un organisme d'état à caractère administratif, qui exerçait un monopole sur la collecte, le stockage, la distribution et surtout l'importation des grains et graines de céréales et de légumes secs.

Créé par l'ordonnance du 12 juillet 1962, l'OAIC constitue un instrument important de la politique céréalière de l'Etat, il a été doté de puissance publique pour coordonner et gérer les mécanismes de l'ensemble des dispositifs réglementaires relatifs à la fixation des prix des céréales, leur uniformisation ainsi que la définition des règles de commercialisation, de circulation des grains de céréales et de légumes secs.

Pour remplir ses missions, l'OAIC s'appuie sur un réseau très dense de coopératives céréalières (Coopératives de Céréales et de Légumes Secs, CCLS, et Union des Coopératives Agricoles, UCA,) qui sont au nombre de 46 à travers l'ensemble du territoire. En plus de la collecte de la production nationale et d'appui aux céréaliculteurs, les CCLS assurent la réception, le conditionnement et le stockage des grains de céréales importées qu'elles distribuent et vendent à des agents différents selon le type de céréales :

Les blés sont essentiellement destinés aux industries de transformation [ERAD E.R.I.D et DERIVE PRIVE] qui les transforment en semoule, farine et autres dérivés ;

L'orge et le maïs sont orientés vers une autre clientèle composée principalement d'éleveurs regroupés en coopératives spécialisées, l'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) et autres Fabricants des Aliments de Bétail (FAB) ;

Chapitre II : Analyse du marché algérien des céréales

Les semences de céréales sont destinées aux multiplicateurs qui s'approvisionnent directement auprès des CCLS implantées dans leur Wilaya ;

Enfin les légumes secs étaient cédés en quasi-totalité aux entreprises publiques de commercialisation jusqu'en 1992.

Malgré la concurrence des opérateurs privés dans l'approvisionnement et la commercialisation des blés, l'OAIC assure toujours cette mission de service public à savoir la régulation du marché du blé. Le réseau coopératif de l'OAIC, constitue un support de base de l'activité de régulation. Ce réseau est constitué d'un effectif de 9 895 agents, et gère un patrimoine considérable qui comporte :

- une capacité de réception portuaire estimée à 4 800 000 Tonnes/an ;
- une capacité de stockage (hors ports) de 26 000 000 Q ;
- une capacité de traitement de 3 500 000 Q de semences par an au niveau de

73 stations de conditionnement de semences.

En Algérie, les silos de stockage sont construits soit en béton, soit en métal. La capacité de stockage des différents organismes stockeurs relevant de l'OAIC est estimée comme suit :

Tableau II .8 : Capacité de stockage de l'OAIC

U : quintal

régions	docks silos	béton métallique	magasins	Totale capacités
Centre	1117000	3140000	1650000	5067000
ouest	2300000	2400000	4080000	12530000
est	5900000	2550000	2886000	8426000
Totale générale	10157000	7250000	8616000	74023000

Source : OAIC 2010

Les différentes phases de l'activité de régulation de l'OAIC sont :

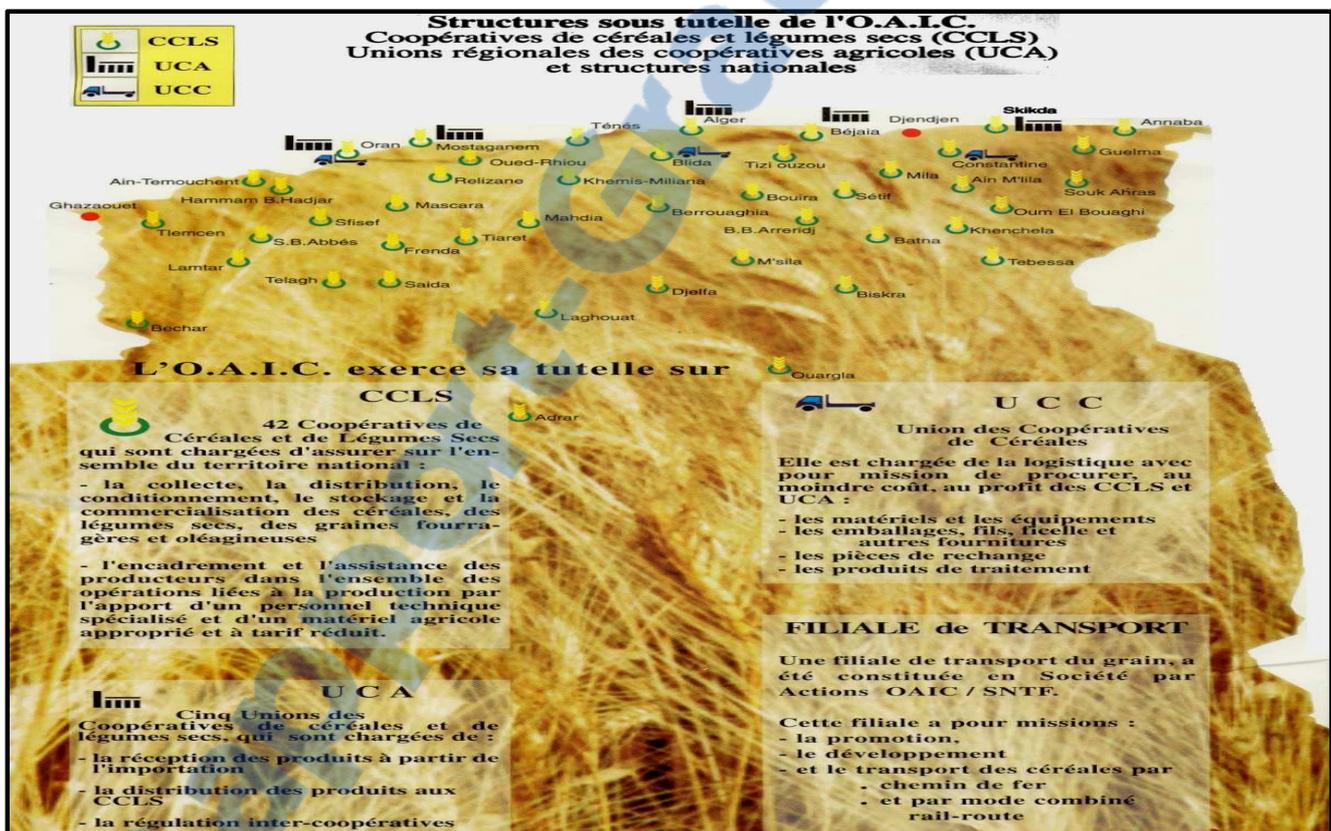
- L'évaluation des besoins, selon les programmes annuels des unités de transformation (ERIAD et moulins privés) ;
- L'évaluation des ressources procurées par la collecte de la production nationale et des quantités à importer pour assurer de manière régulière l'approvisionnement des utilisateurs et la constitution de stocks de régulation ;
- L'établissement des programmes de distribution par nature de produits et par clients au profit de l'ensemble des utilisateurs répartis à travers le territoire national ;
- L'exécution des programmes de distribution par les organismes stockeurs faisant intervenir le cycle d'acheminement et de mise à disposition en s'appuyant sur d'autres

structures.

Après la ratification par l'Algérie de l'accord général portant organisation mondiale du commerce puis de la convention internationale sur le commerce des céréales dans le cadre des réformes économiques engagées depuis 1987, un processus de libéralisation de l'activité d'importation des céréales sera amorcé sérieusement à partir de 1996.

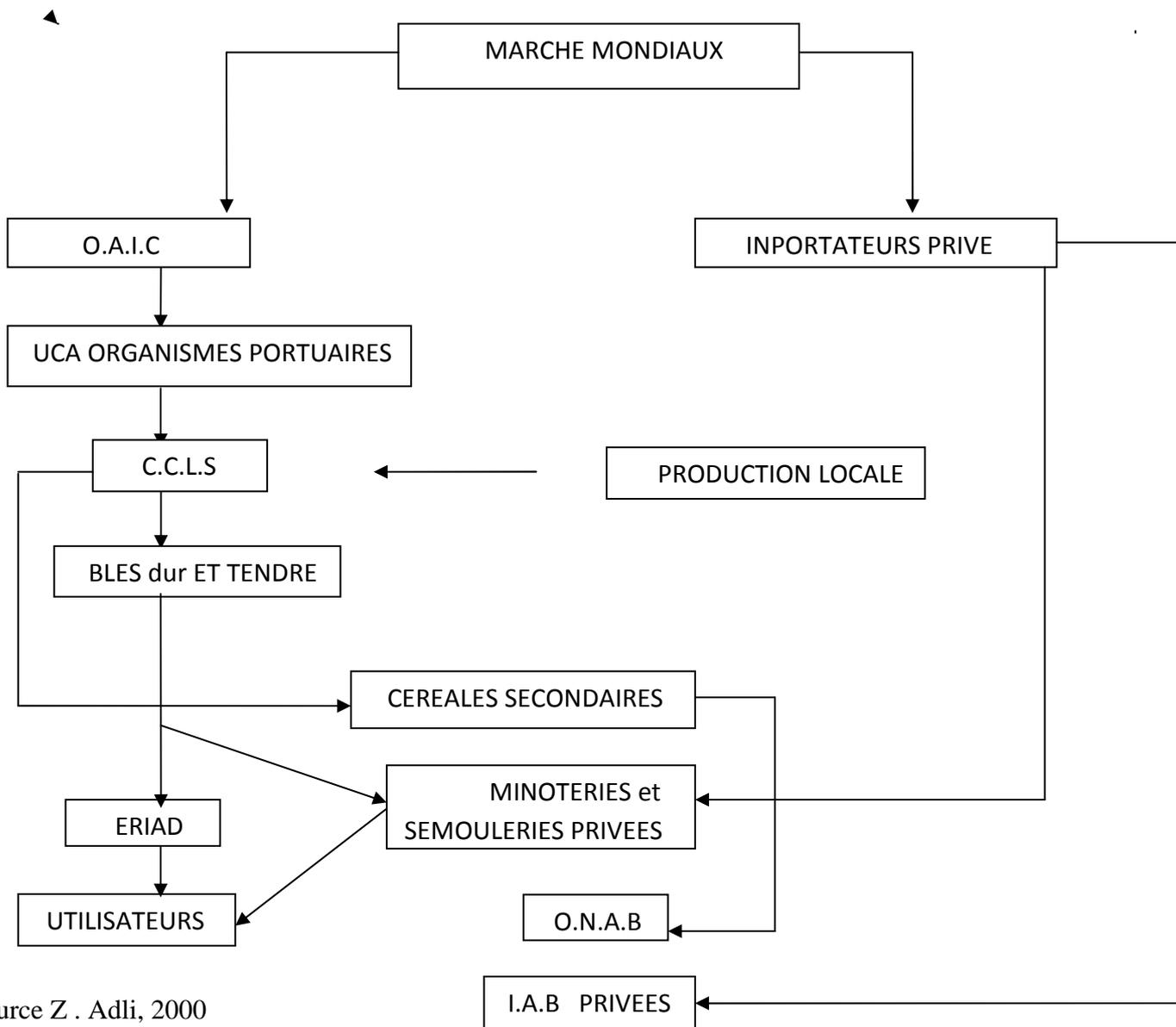
Il créera la possibilité pour tout agent économique spécialisé dans les opérations d'import-export (de statut public ou privé) ou non (entreprises industrielles de transformation des céréales, par exemple) de procéder à des importations de céréales sur la base d'autorisation délivrées par l'OAIC et en fonction d'un cahier des charges précisant, entre autres, les normes de qualité et les prix plafonds tolérés

Figure II 3 : Structures sous tutelle de l'OAIC implantées sur le territoire national.



Source : document interne de L'OAIC

Figure II 4 : Dispositif de régulation et de distribution des céréales en Algérie



Source Z . Adli, 2000

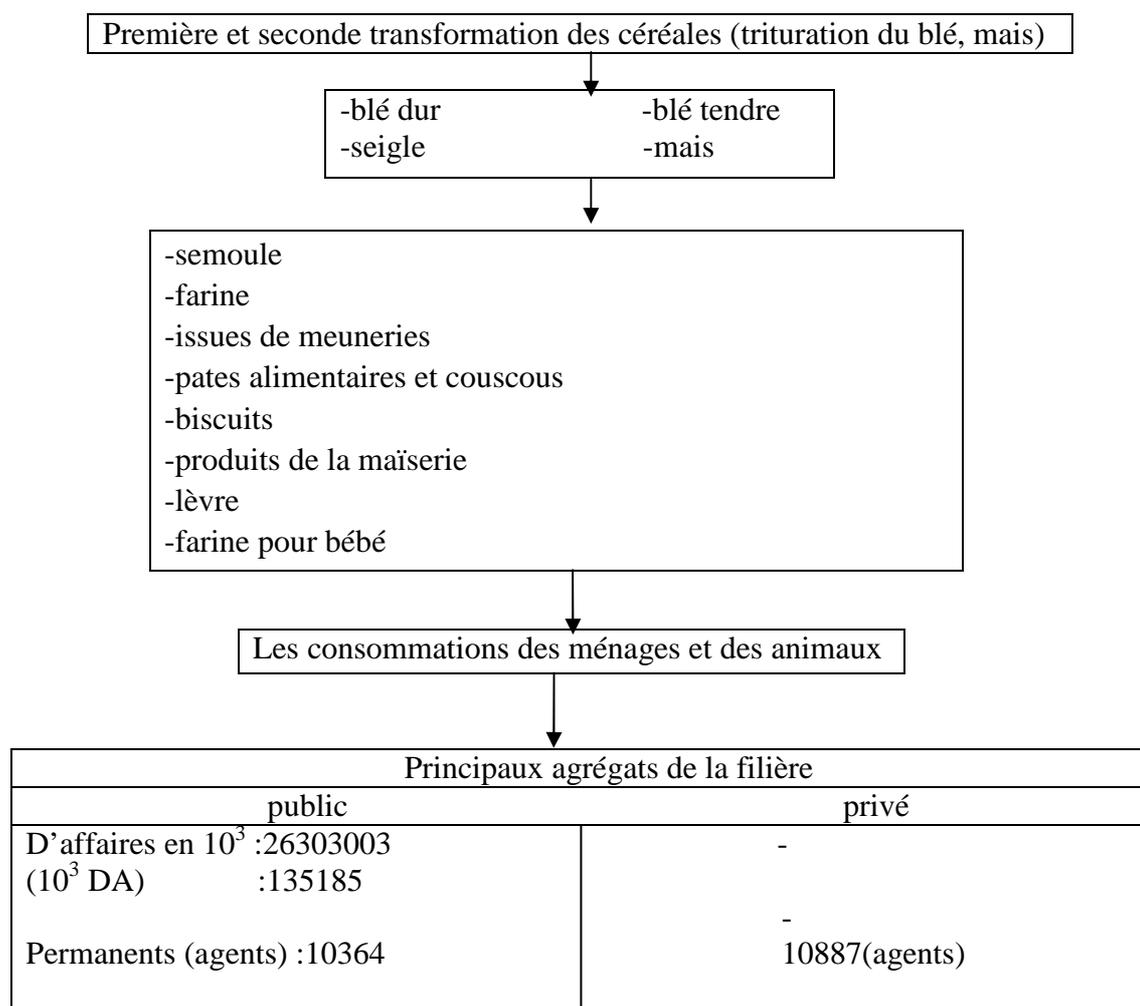
2. L'industrie céréalière en Algérie

La transformation du blé comporte trois types d'activités, à savoir :

- La trituration de grains par les semouleries - minoteries.
- La deuxième transformation (pâtes, couscous, biscuits, pain et viennoiseries).
- La troisième activité de valorisation des sous-produits par l'industrie des aliments de bétail. Cette dernière activité incorpore le seigle et l'orge.

Toutefois, cette filière saturée (offre supérieure à la demande) et nécessite une mise à niveau de l'outil de production et l'ouverture du capital. Dans notre cas, c'est le blé destiné à la consommation humaine qui nous intéresse.

Figure II .5 : Diagramme de la filière des céréales



Source : ministère de l'industriel algérien 2010

La transformation du blé tendre produit la farine, c'est le secteur de la meunerie. La transformation du blé dur, quant à elle, produit la semoule, c'est le secteur de la semoulerie.

En Algérie, la transformation du blé a été depuis longtemps assurée par le secteur public, à savoir les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivés (ERIAD), issues de la restructuration de la (SN.SEMPAC). Avec l'ouverture de l'économie du pays, le secteur de l'industrie céréalière a connu l'émergence d'opérateurs privés qui interviennent dans l'activité de transformation que ce soit dans les minoteries ou dans les semouleries. Cette ouverture du marché s'est caractérisée par une agressivité commerciale et une concurrence des plus rudes, ce qui plaçait les ERIAD dans une situation imprévue et délicate du point de vue commerciale.

L'industrie céréalière en Algérie est dominée essentiellement par deux secteurs, à savoir :

2.1. La meunerie

La farine de blé tendre ou froment est le produit obtenu à partir des grains de blé tendre. Le blé tendre est cultivé pour faire la farine panifiable utilisée pour le pain. [Encarta, 2006].

Ce sous-secteur constitue l'une des bases de l'industrie agro-alimentaire en Algérie. La transformation concerne essentiellement la trituration des blés en vue de la production de farine. En effet, selon les estimations établies par les entreprises publiques, le niveau de consommation de farine est de 56,6 Kg par an et par habitant. Jusqu'en 1997, l'industrie de transformation des céréales relevait dans sa quasi-totalité du secteur public, divisé en cinq entreprises régionales, les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires, céréalières et Dérivés (ERAD) : (l'ERAD ALGER, SETIF, CONSTANTINE, TIARET et SIDI-BEL-ABBES).

La commercialisation des farines s'effectuait essentiellement à travers le réseau de ces entreprises publiques (on dénombre 1 500 dépôts, points de vente). Depuis plusieurs années, on assiste à une forte augmentation des minoteries privées. Aujourd'hui, le secteur privé domine largement le marché, on recense plus de 300 moulins. L'Algérie n'importe plus de farine, l'offre nationale satisfait entièrement les besoins intérieurs.

2.3. La semoules et les pâtes

2.3.1. Les semoules

La semoule de blé dur et la farine de blé dur sont les produits obtenus à partir des grains de blé dur par procédés de mouture de broyage au cours desquels le son et le germe sont essentiellement éliminés. [Encarta, 2006]

La consommation moyenne de semoule est de 52,5 Kg par habitant et par an. Les produits les plus demandés correspondent à des semoules pures de couleur dorée et présentent une granulométrie homogène.

Les semoules de qualité inférieure sont destinées à la fabrication de galettes (pain traditionnel algérien). Les semoules les plus fréquemment consommées sont :

La semoule SE : appelée aussi semoule extra, ses particules sont fines, elle présente une granulométrie dont le refus au tamis 120 est de 90%. Cette semoule est orientée vers la fabrication des pâtes alimentaires industrielles ;

La semoule SGM : appelée semoule moyenne, elle présente un refus au tamis 100 de 90%. Cette semoule est généralement vendue en l'état pour l'utilisation ménagère (couscous, galette, etc.) et pour la fabrication du couscous industriel de type moyen ;

La semoule SG : la semoule grosse doit avoir un refus de 50% au tamis 30 et 40. Cette semoule est destinée essentiellement à la fabrication du couscous de type gros.

D'autre part, il est à noter l'utilisation de blé dur récolté au stade laiteux, pour la fabrication du frik. Les épis sont séchés jusqu'à une humidité du grain d'environ 12%. Les grains sont ensuite concassés. Le produit obtenu, très apprécié en Algérie, est utilisé dans les soupes.

2.3.2. Les pâtes alimentaires

La consommation de pâte alimentaire, 3 Kg par an, est relativement faible en Algérie. A titre de comparaison, elle est de 15,26 Kg en Tunisie.

Néanmoins, on observe dernièrement une augmentation sensible des quantités consommées.

La naissance de plusieurs groupes privés correspond à l'émergence d'un tissu industriel de plus en plus dense. Les principales variétés produites sont :

Les pâtes pleines, préparées par extrusion (vermicelles, spaghettis, nouilles, tagliatelles);

Les pâtes creuses extrudées (coudes, coquilles, coquillettes, etc.) ;

Les pâtes roulées ou découpées (langue d'oiseau, lettres et caractères, etc.).

Ces variétés sont classées en trois familles qui sont :

Les pâtes longues 20% de la production environ

Les pâtes courtes 20% de la production environ

Les pâtes potages 20% de la production environ

2.3.3. Le couscous

Depuis les années 60, le couscous est progressivement sorti de son lieu traditionnel de production, le foyer, pour être soit roulé à la main par des artisans qui commercialisent leur production, soit fabriqué de façon industrielle et commercialisé à travers le circuit des grossistes, superettes et magasins d'alimentation générale.

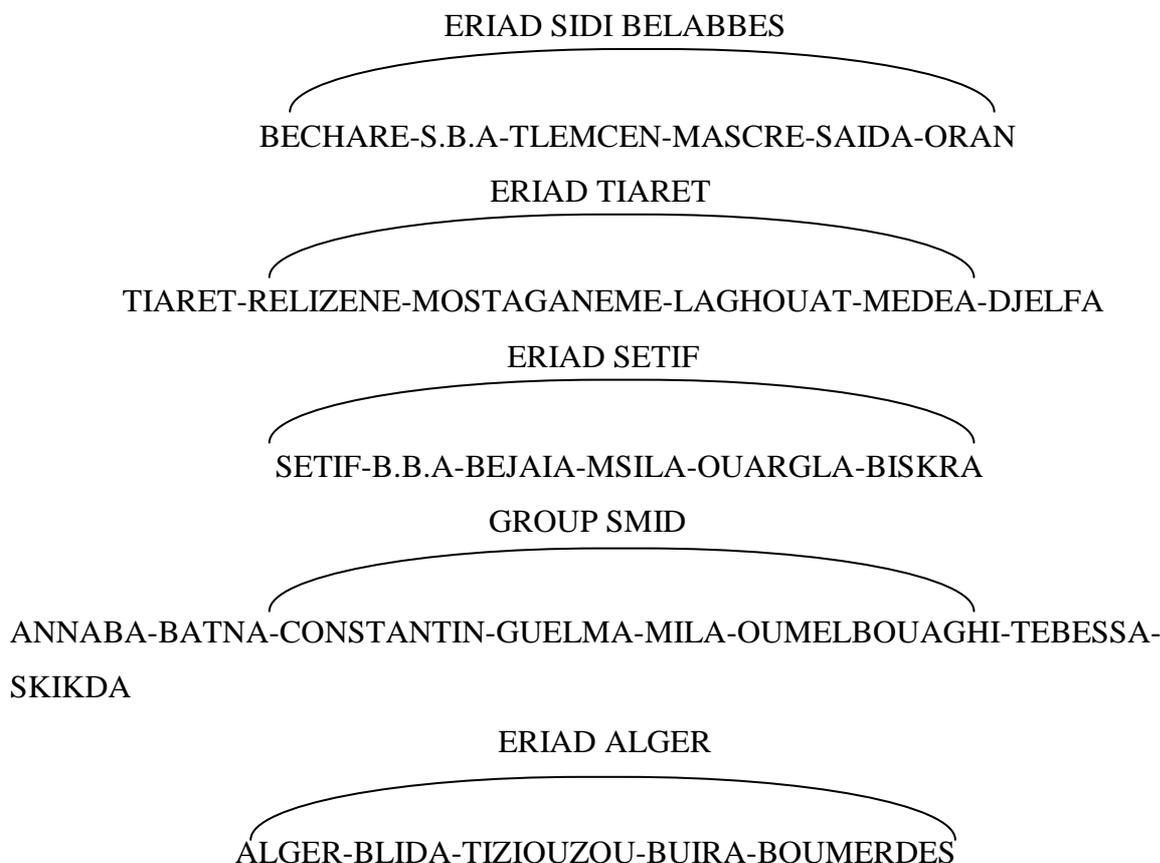
3. La configuration du secteur public

Jusqu'en 1997, l'Algérie disposait à travers les cinq entreprises ERIAD, (toutes issues de la restructuration en 1990 de la Société Nationale des Semoules, Pâtes Alimentaires et Couscous SN. SEMPAC) de 98 moulins totalisant une capacité de trituration de 4,2 Millions de Tonnes de blé par an.

Le secteur public de la transformation, après le processus de filialisation qu'il a subi depuis les années 1990, est constitué de cinq groupes industriels des ERIAD regroupant chacun plusieurs filiales. Trente-six (36) filiales gèrent un potentiel industriel de 121 usines dont : 61 semouleries et 60 minoteries.

La répartition géographique des moulins relevant des ERIAD est donnée comme suit :

Figure II .6: Répartition géographique des moulins relevant des ERIAD



Source : [www.couscous-ferrero.com]

Nous remarquons que les différents moulins relevant des ERIAD sont répartis géographiquement de manière à couvrir l'ensemble du territoire national. Néanmoins, plusieurs moulins (semoulerie et minoterie) sont à l'arrêt depuis quelques années, les causes de cet arrêt sont soit d'ordre financier (forte concurrence du secteur privé, concurrence des produits finis issus de l'importation).

Les capacités de production des unités relevant des ERIAD sont représentées comme suit

Tableau II .9 : Capacité de production (secteur public).

	smide	Riad Sétif	Riad Alger	Riad Tiaret	Riad s.b.a
Trituration blé	43800	38140	33760	31160	22840

Source : ministère de l'industriel algérien 2005

4. La configuration du secteur privé

Le secteur privé de la transformation céréalière est de création récente. Son existence remonte à 1997. A l'époque, avec les avantages octroyés par [l'ex APSI,1997] dans le cadre

de la promotion des investisseurs

Privés, nous avons assisté à plusieurs demandes d'intention dans le secteur de l'industrie céréalière, ce qui a permis un déferlement important de minoteries et de semouleries sur tout le territoire national.

En effet, il a été dénombré pas moins de 307 intentions de projets déposés à l'ex APSI en 1996, dont la moitié concrétisée avec une capacité globale de plus de 10 Millions de quintaux/an.

Concernant les capacités industrielles des transformateurs privés, le système d'information national ne permet pas de les situer correctement. Néanmoins, des informations recueillies par des enquêtes partielles montrent un tissu industriel très dense, en général, de petite et moyenne capacité. Leurs implantations suivent celles des entreprises publiques et créent partout une situation de surdimensionnement des capacités.

Le choix de l'implantation de ces moulins privés n'est pas fortuit, puisque des critères importants conditionnent cette implantation.

Parmi ces critères, nous pouvons citer :

La distance qui existe entre l'unité de transformation et le point d'enlèvement du blé (organisme stockeur de l'OAIC) dans le cas où ce n'est pas le transformateur lui-même qui importe le blé pour sa propre transformation.

La demande constatée dans une région, nous avons remarqué que dans un certain nombre de wilayas, il n'existe peu ou pas d'unités de trituration à l'instar de la wilaya d'Adrar qui recense un seul moulin de faible capacité de trituration (650 q/j) et l'existence de moulins relevant des ERIAD. Dans cette même wilaya, la coopérative de l'OAIC qui est implantée (CCLS d'Adrar) ne possède pas de silos de stockage pour le blé. Le blé nécessaire à la consommation dans cette wilaya doit être acheminé des wilayas limitrophes.

Tableau II .10 : Capacité de trituration dans les principales wilayas.

Wilaya	Annaba	Oran	Sétif	Ouargla	Tizi-Ouzou	b.b.a
Capacité de secteur public	2400	2890	6800	3000	7200	9400
Capacité de secteur privé	8310	8140	17200	4810	5560	15800

Source : ministère de l'industriel algérien 2005

Par manque d'informations, nous n'avons pas pu donner les capacités de productions dans la wilaya d'Alger. Nous savons seulement que le nombre de moulins privés est de 5 dans la capitale.

5. Les approvisionnements des transformateurs en blé

Les transformateurs de blé en Algérie qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé sont approvisionnés soit par les importateurs privés qui, depuis 1997, interviennent sur le marché mondial du blé pour effectuer leurs achats, soit par l'OAIC qui demeure l'opérateur national chargé depuis l'indépendance d'organiser le marché des céréales et d'en assurer l'approvisionnement.

En ce qui concerne l'approvisionnement des moulins en blé (blé dur et blé tendre) par l'OAIC, il existe une relation d'ordre commerciale entre ces derniers. Cette relation est présentée dans le cas pratique qui suit :

La société de transformation une fois créée, son responsable transmet à l'OAIC une demande lui signifiant son intention d'être approvisionné par les unités de l'OAIC. Cette demande est composée d'un dossier administratif composé des pièces suivantes :

- . Une demande manuscrite,
- . Une copie du registre de commerce,
- . La carte d'identification fiscale,
- . Une copie des documents douaniers (D3) prouvant l'importation du matériel approprié,
- . Le justificatif de l'existence de l'unité.

Au niveau de l'OAIC, c'est la Division de la Commercialisation, de la Régulation et d'Appui à la Production (DCRAP) qui reçoit cette demande. Cette dernière instruit les Directions des Services Régionaux (DSR) qui sont territorialement les plus proches de l'unité demanderesse.

Une inspection des lieux est effectuée par les services des DSR qui remettront leur rapport à la DCRAP. Cette dernière, en fonction de ces rapports, établit les programmes d'approvisionnements en blé dur et blé tendre pour chaque unité de trituration.

Une fois le travail d'inspection effectué et l'avis favorable donné, la DCRAP établit un programme d'approvisionnement en faveur de la partie demanderesse. Ce programme d'approvisionnement est basé sur la capacité de trituration réelle constatée par les inspecteurs de la DSR.

Par exemple, si la capacité de trituration d'un moulin donné est estimée à 40T/J. En quintaux, cette capacité est de 400 QX/J, soit 12 000 QX/MOIS. C'est sur cette base que la CCLS la mieux située géographiquement par rapport à l'emplacement du moulin est instruite par la DCRAP afin de livrer cette quantité pour assurer l'approvisionnement du moulin de manière régulière (généralement, c'est par décade).

6. Analyse du secteur de la transformation des blés

Le secteur de l'industrie de transformation du blé par les chiffres est représenté dans le tableau suivant :

Tableau II .11 : Capacité de trituration (secteur public/secteur privé).

Capacité : Millions de Tonnes.

	semouleries			Minoteries		
	nombre	capacité	%	nombre	capacité	%
ERIAD	51	2,48	47	47	47	29
promoteur privé	102	2.77	53	157	4.1	71
Totale	153	5,25	100	204	5,77	100

Source : Ministère de l'Industrie Algérien 2004

Classement part de la capacité de trituration par secteur(2003)

Secteur public 37% secteur privé 63%

D'après l'analyse du tableau ci-dessus, nous pouvons avancer que :

Les parts de marché détenues par le groupe ERIAD dans les deux secteurs d'activités (blé dur et blé tendre) sont stables mais en net recul par rapport aux parts de marché détenues par les moulins privés. En effet, si pour le secteur de la semoulerie, les parts de marché sont relativement équilibrées, il n'en est pas de même pour le secteur de la minoterie, où le potentiel des promoteurs privés est plus important que celui des ERIAD.

Cette situation peut être expliquée par les raisons suivantes :

- l'aspect concurrentiel des promoteurs privés qui s'est traduit par une agressivité commerciale ;
- l'utilisation d'outils et de machines de trituration sophistiqués et plus modernes que ceux détenus par le secteur public ;
- la non compétitivité des entreprises publiques due au fait qu'elles ont évolué pendant de nombreuses années dans un marché protégé ;
- l'éclatement géographique des moulins privés, il a été constaté que plusieurs moulins privés se trouvaient dans la même région qu'un moulin relevant des ERIAD.

En termes de part des approvisionnements effectués auprès de l'OAIC :

Concernant le blé dur :

Part des approvisionnements des ERIAD : 40,59%

Part des approvisionnements des promoteurs privés : 59,41%

Concernant le blé tendre :

Part des approvisionnements des ERIAD : 31,31%

Part des approvisionnements des promoteurs privés : 68,69%

Les parts des approvisionnements des deux secteurs montrent une tendance commerciale en faveur des moulins privés.

L'analyse que nous pouvons faire après l'observation des investissements consentis dans la filière céréalière du secteur privé est la suivante :

Les quantités triturées par les moulins privés sont supérieures à celles des moulins publics (ERAD). Cet état de fait est le résultat des surinvestissements enregistrés les années qui ont suivi la promulgation du Code des Investissements.

A l'époque, ce secteur d'activité était porteur puisque les unités des ERIAD étaient peu préparées à la concurrence ; leurs structures industrielles se révélaient souvent inadaptées, causant de fait une diminution de la production, manque qu'il fallait combler par les moulins privés. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même, puisque la structure du secteur privé de transformation a créé en Algérie une situation inédite.

En effet, les nouveaux entrants (investisseurs) arrivent sur un marché saturé à une même période conséquence d'un surinvestissement de la part de ces opérateurs, qui en plus des filiales du groupe des ERIAD (au nombre de 5) ainsi que les moulins artisanaux (moulins à façons qui se comptent par centaines sur le territoire national et qui ne vendent pas leurs récoltes de matières premières à l'OAIC) dépassent de loin les besoins nationaux annuels estimés à 4 Millions de Tonnes entre semoule, farine et pâtes alimentaires.

Selon les statistiques du Ministère du Commerce, la capacité de trituration par l'ensemble des minotiers en Algérie est 3 fois supérieure à la demande ; en d'autres termes, il y a trois fois plus de moulins par rapport à la demande.

Conclusion

La présentation que nous venons de faire à travers ce chapitre nous montre au moins trois points essentiels :

D'abord, nous avons traité la caractérisation du marché mondial des céréales et qui nous a montré que celui-ci est un marché agricole spécifique ne fonctionnant pas comme la théorie économique classique l'enseigne selon la loi de l'offre et la demande. C'est un marché déterminé ; certes, par plusieurs facteurs, mais dont l'offre est stigmatisée par les politiques gouvernementales des pays producteurs et exportateurs que sont les USA, l'Union Européenne, le Canada, l'Australie, et l'Argentine. C'est un marché agricole stratégique dans lequel domine le commerce d'Etat. Ensuite, dans la deuxième section nous avons traité le

marché algérien des céréales l'état dégrade dans lequel se trouve la céréaliculture en Algérie et, par la même, de sa sécurité alimentaire : avec un taux de couverture des besoins en céréales de l'ordre de 20% à 25% et une consommation de plus en plus croissante, l'Algérie reste loin de l'autosuffisance alimentaire et en particulier céréalière. Le déficit constaté sera donc comblé systématiquement par des importations de plus en plus massives mais aussi de plus en plus coûteuses.

Enfin, dans la troisième section, nous avons constaté que l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), était un organisme d'Etat à caractère administratif, exerçant un monopole sur la collecte, le stockage, la distribution et surtout l'importation des grains et graines de céréales et de légumes secs. Cependant OAIC, développait une politique d'accords commerciaux bilatéraux avec les organismes étatiques des pays fournisseurs.

Rapport-Gratuit.com

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Introduction

Partant du principe que tout travail de recherche n'aura un sens que si les propositions exploratoires de la recherche soient mises en œuvre et validées. L'interprétation et l'analyse des résultats de l'enquête effectuée sur le terrain, représentent les derniers aspects à effectuer pour toute recherche.

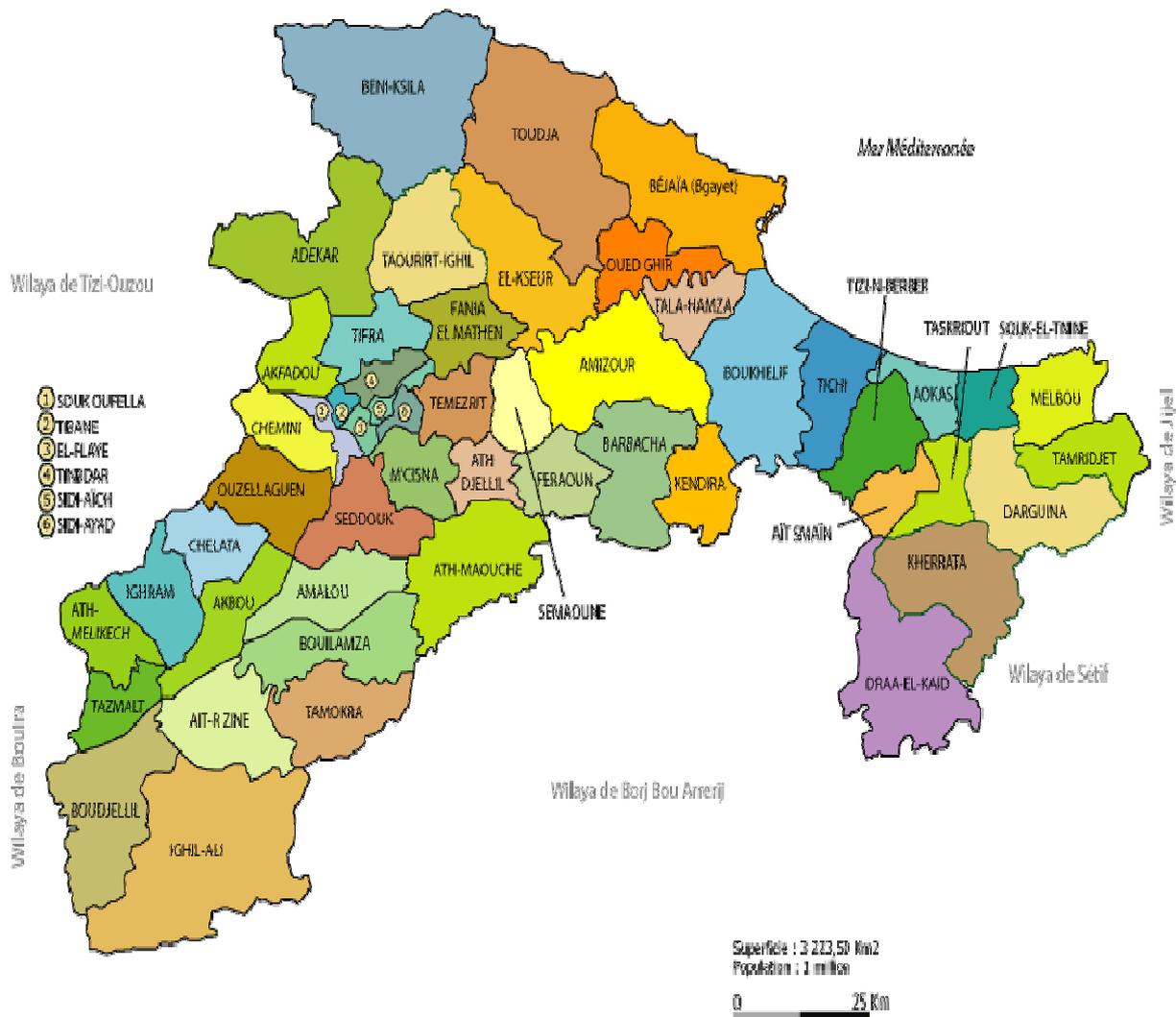
Dans ce chapitre, nous allons procéder d'une part, à une présentation de la région concernée, ses caractéristiques et ses particularités, c'est-à-dire de présenter le territoire et la population ainsi l'agriculture, tous ces points feront l'objet de la première section de ce chapitre. D'autre part, dans la deuxième section, nous examinerons le secteur industriel notamment les industries agro-alimentaire, enfin à travers l'analyse des données et résultats fournis par l'enquête effectuée sur le terrain, nous tenterons de répondre, dans le troisième chapitre, à la question principale : Etat des importations des céréales destinée à la transformation dans la wilaya de Bejaia

À cet effet, l'enquête a été réalisée sur une période de 3 mois, en Mars 2015, par questionnaire et entretiens avec les responsables des entreprises.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Figure III.1

COMMUNES DE LA WILAYA DE BEJAIA (BGAYET)



Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Section 1 : la présentation monographique de la wilaya de Bejaia

Pour mieux cerner l'objet de notre travail, nous avons jugé très important de présenter le terrain ou notre investigation a été effectuée. Il ne s'agit pas de présenter une monographie complète de la wilaya de Bejaia, ni de recenser toutes les particularités. Mais nous nous limiterons à certains points qui sont relativement liés à notre travail. Pour cela, dans cette section nous exposerons d'abord le territoire et la population de la région. Ensuite, nous exposerons les potentialités économiques et naturelles de la wilaya, enfin nous traiterons du secteur de l'agriculture qui constitue une source importante d'approvisionnement pour les céréales.

1. Territoire et potentialité économique

1.1. Territoire : le territoire administratif de la wilaya de Bejaia recèle des particularités importantes que ce soit son organisation administrative, géographique, démographique, et ressource naturelle. Comme d'autre territoire la présence de l'infrastructure de base, d'un tissu d'entreprise, d'institutions et d'un système productif important...etc.

➤ Organisation administrative

- Nombre de Daïras : 19

- Nombre de communes : 52

la wilaya de Bejaia se situe au nord centre –est de l'Algérie .elle fait partie des 48 wilaya que compte le pays, créée lors du découpage administratif de 1974,(j,o,r,a n°55 du 09 juillet 1974), la wilaya de Bejaia était organisée en 05 daïras et 28 commune ;son organisation a été modifiée par la j,o,r,a n°06 du 07 février 1984 instituant 19 daïras et 52 communes. Elle a des limites administratives avec (05) wilaya : la wilaya de Jijel à l'est, Bouira et de Tizi-Ouzou à l'ouest, et les wilayas de Sétif et de Bordj Bordj-Arreridj au sud.

➤ Situation démographique

La wilaya compte une population de 953 953 habitants (Estimation 2007) avec une superficie totale de 3.268 km². Wilaya côtière du centre qui s'ouvre sur la mer méditerranéenne

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

avec une façade maritime de plus de 100 Kms, alternant criques rocheuses et plages de sable fin d'Est vers l'Ouest.

La frange du littoral qui a un climat doux bénéficie des influences de la mer. Elle reçoit en moyenne 800 à 1100 mm de pluie par an.

La wilaya est aussi marquée par l'importance du relief montagneux (3/4 du total), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

1-2- Potentialités économiques

Bejaia dispose d'un tissu industriel significatif ou presque toutes les branches sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation qui compte plus de 220 unités en activités.

- Zones Industrielles : 03 zones d'une superficie de 203 ha.

- Zones d'Activités : 07 zones d'une superficie de 129 ha.

1.2.1. Infrastructures économiques, administratives et sociales

✓ **Santé** : la wilaya dispose de 7 hôpitaux, 21 polycliniques et 167 salles de soin.

✓ **Transport et routes**: La wilaya dispose d'un réseau routier dense composé de :

- 430 Kms de routes nationales, 516 Kms de chemins de wilaya et 2800 Kms de chemins communaux.

- 89 km de chemin de fer (Bejaia –Béni Mansour)

- un port et un aéroport

➤ les infrastructures de base

Étant donné son emplacement stratégique au centre –est du pays et sa situation littorale, la wilaya de Bejaïa est dotée d'infrastructure de base dont le port et l'aéroport constitue la colonne véritable. Cependant, la région se trouve de plus en plus isolée car elle ne fait pas partie mégaprojet de l'autoroute est-ouest d'où l'urgence de la réalisation d'une

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

pénétrante pour relier la wilaya de Bejaïa a cette autoroute et renforcer d'avantage sa position géographique.

➤ le réseau routier

Le réseau routier de la wilaya de Bejaïa est très dense et se compose de 444.20km de route nationales (RN) dont 20KM non revêtus ,659 km de chemins de wilaya(CW), et de 3154.27km de chemins communaux dont 622.75 non revetus.les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable et desservent les centre les plus dynamiques de la wilaya du point du vue économique.

la route nationale n°26reliant Bejaïa a Bouira ,axe structurant par excellence ,fait l'objet d'une modernisation afin de valoriser et répondre aux mieux aux besoins de transport de gros tonnage a partir des installations portuaire d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développements économiques et social, d'autre part.

Quant aux chemins de fer, la wilaya dispose d'une voie ferrée de 90 km, reliant la chef-lieu de wilaya a la gare de béni-Mansour, compte 09 gare au totale. Ce réseau pourrait jouer un rôle primordial dans la vie économique de cette région s'il est exploité convenablement.

➤ le port

Le port de Bejaïa constitue un atout stratégique pour toute la région, il est classer le seconde port en volume a l'échelle nationale, doté des infrastructures, sa consistance est composé de 03 basins d'une superficie de plus de 156ha, d'une terre plein de 50h et de 2730 ml de quais cernés par 5 jetées d'une longueur totale de 3400ml²².ajoutant a cela les autres services qui offre, le transport de marchandises que celui des voyageurs.

➤ l'aéroport

L'aéroport de Bejaïa, depuis son lancement, n'a pas cessé de suscité un afflux courantes. En effet, le réseau aéroportuaire relie généralement Bejaïa au sud algérien Alger et à l'Europe avec des vols réguliers, l'infrastructure aéroportuaire se compose d'une terre d'atterrissage de 2400ml X 45, d'une aérogare d'une capacité de 250 passagers/jour en moyenne et une aire de stationnement de 24567m².

D'une manière générale, l'existence des les infrastructures pourrait jouer un rôle des plus importants dans la vie économique et l'attractivité de la région. Mais de nos jours les infrastructures de base dans la wilaya de Bejaïa ne sont pas vraiment développées c'est le cas du port et du chemin de fer.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

2. Ressources naturelles

➤ Agriculture

L'agriculture dans la wilaya de Bejaïa est une activité ancestrale, elle a été toujours au cœur de l'activité économique de la population locale. Étant une région à vocation agricole, elle compte une surface agricole utile de près de 130348 ha irriguée raison de 5%. la répartition de la superficie agricole total(SAT), à raison de 80% surface utile(SAU) 2%, terre improductives est 19%.

Pour ce qui est de l'activité agricole, elle peut se diviser en deux grands groupes :

➤ l'agriculture pratiquée dans les zones de plaine

S'est développée particulièrement sur les terre situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières .il concerne les cultures arboricoles en premier degré, suivies de terres labourables pour les céréales, l'aliment de bétail et la culture légumière .ces cultures demandent souvent à être irriguées, ce qui a justifie leur développement près des oueds.

➤ l'agriculture pratiquée dans les zones de piémont et de montagne

Elle constitue l'essentiel du territoire de la wilaya, concerne principalement les activités qui ne dépend pas beaucoup de l'irrigation la prédominance de l'arboriculture rustique (l'olive et le figuier), les cultures maraichère sont aussi présentes mais pratiquées sur les espaces réduits avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché. Le cheptel, quand à lui, n'est pas important comparativement aux possibilités existantes .par contre, l'élevage avicole chaire et ponte est très développé et satisfaisant.

- **Forêt :** La superficie forestière totalise 122.500 ha, 38% de la superficie totale de la wilaya.
- **Pêche :** La façade maritime de la wilaya offre de réelles possibilités pour la production halieutique. La façade maritime de la Wilaya de Bejaia s'étend sur 100 Km, caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit, les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent. Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes/ An, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

- **Ressources hydriques** : Elles s'élèvent à près de 426 hm³ dont 212 hm³ sont effectivement mobilisées et concernent surtout les eaux superficielles du barrage de Kherrata.
- **Mines** : En plus de l'existence de 22 exploitations minières, le territoire recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importantes

Tableau III .1 : surface agricole utile par subdivisions pour l'année 2013-2014

Subdivisions	Surface agricole utile (SAU)
Bejaia	4646
Aokas	5057
Kherrata	13184
El-kseur	11483
Amizour	21826
Timizrit	3065
Adekar	2348
Sidi aich	10894
Sedouk	21318
Akbou	14991
Tazmalt	19536
Superficie total des wilayas	130348

Source : DSA de la wilaya de Bejaia

Tableau III.2 : évolutions des importations des différents produits (wilaya de Bejaia)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Blé	287486	538321	437069	743301	693289	695267
Autres céréales	508134	646312	783824	776877	512519	723946
Bois	192775	243589	274339	268824	333793	356385
Produits pétroliers	298653	314102	281080	301234	409356	487147
Lait et sucre	331642	359140	349093	429767	481187	538363
Produit métallurgiques	124006	91682	95921	109989	192015	184925
Ciments	237502	61046	117123	94000	122843	43864
Engrais	32416	19619	30347	40511	92163	113602
Autre marchandise	501356	651172	725152	868910	865624	1152353
Totales des importations	2513970	2924983	3093948	3633413	3702789	4295852

Source : entreprise portuaire de Bejaia

D'après le tableau on constate que :

les importations des céréales ont évoluées du l'année 1999 jusque au 2004, en 1999 la quantité importé du blé été 287486 tonnes ,contre 538321 tonnes en 2000, en hausse de

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

250835 tonnes, et 437069 tonnes en 2001, en baisse de 186234 tonnes par rapport à 2001, et en 2002 une augmentation importante avec 743301 tonne, d'une évolution de 306232 tonnes, en 2003 une baisse de quantité importée avec 693289 tonnes, en baisse de 50012 tonnes, et à la fin presque une stabilisation de quantité importée avec 695267 tonnes en 2004.

en 1999, la quantité importée des autres céréales (maïs...etc.) est de 508134 tonnes, contre 646312, et 783824 tonnes respectivement en 2000, et 2001, augmentation de la facture d'importation dans ces deux années par rapport à l'année précédente, et une baisse dans les deux années d'après 2002, et 2003 d'une quantité respectivement 776877, et 512519 par rapport à l'année précédente. et enfin 723946 tonnes en 2004 c'est la quantité importée d'une augmentation de 211427 tonnes par rapport à 2013.

Tableau III.3 : Évolutions des importations des différents produits (wilaya de Bejaia)

rubriques	débarqués		
	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2014	Var(%)
Produits agricole et denrées alimentaire	3489109	3520153	0.89
Animaux vivants	779	259	-66.75
Blé	467517	547878	17.19
Autre céréales	810859	1029263	26.93
Fruits et légumes	8425	4734	-47.81
Matière textiles	2674	2942	10.02
Bois	393245	333686	-15.15
Sucre	893756	768679	-13.99
Lait	28691	36943	28.76
Oléagineux	291653	260888	-10.55
Nourriture pour animaux	507941	486794	-4.16
Vins et alcools	15422	13991	-9.28
autre	68147	34096	-49.97

Source : entreprise portuaire de Bejaia

D'après le tableau on constate une augmentation des importations est due essentiellement aux produits dominants, à savoir : les oléagineux (89,44%), autres céréales (maïs) (26,93%), le blé (17,19%), le ciment (30,61%), le fer (17,9%), et les hydrocarbures raffinés (8,62%).

Donc on remarque une augmentation de la facture d'importation des céréales, la quantité de blé importée a été au 1^{er} semestre 2014 (547878 tonnes), contre (467517) en 1^{er} semestre 2013, soit une hausse d'une quantité de 80361 tonnes.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Pour les importations de maïs, les douanes relèvent, qu'elles ont totalise en 1^{er} semestre 2014 une quantité de (1029263 tonnes), contre (810859 tonnes) en 1^{er} semestre 2013a, soit une hausse de 218404 tonnes.

Section 02 : l'industrie agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia

1. Présentation de l'industrie agro-alimentaire dans la wilaya de Bejaia

Dans cette section nous allons présenter le secteur industriel dans la wilaya de Bejaia, la répartition des entreprises selon la filière, et la création d'entreprise et emplois par secteur d'activité, enfin en termine la section par l'industrie de la wilaya de Bejaia au niveau national.

La wilaya de Bejaia a longtemps gardé l'image d'une région vouée à l'activité industrielle, ce qu'elle fut effectivement le premier pôle d'Algérie dans l'industrie agroalimentaire, l'emballage et l'imprimerie.

L'implantation de nouvelles zones industrielles en relation avec le développement portuaire donne une impulsion au secteur de la logistique, notamment avec la présence du port de Bejaia, le deuxième port au niveau national après celui d'Alger, tandis que la croissance urbaine au centre et à l'est du département est accompagnée par l'essor de nouvelles activités qui ne sont plus seulement industrielles, mais aussi tertiaires : centres commerciaux d'envergure à Bejaia, El-kseur, Akbou. D'ailleurs, plusieurs grandes sociétés en agroalimentaire y sont présentes, notamment le groupe Cevital, laiterie Soummam, Danone, Ifri, Toudja ... etc., avec des sites de production, des centres de recherche, des sièges sociaux. La wilaya est aussi en position de force dans le domaine du commerce, textile et services.

1.2. Les entreprises agro-alimentaires dans la wilaya de Bejaia

Les entreprises du secteur agroalimentaire sont constituées, en grande majorité, de petite et moyennes entreprises, elles sont réparties sur tout le territoire national et ce caractérisent par une certaine concentration au niveau de Bejaia, El-kseur, et Akbou pour des raisons de proximité des grands centre de consommation.

Cependant, largement dominée par le secteur privé, l'industrie agroalimentaire est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

➤ Quelque entreprise agro-alimentaire de la wilaya de Bejaia

a) **Groupe Cevital** est un conglomérat algérien de l'industrie agroalimentaire, la grande distribution, l'industrie et les services. Créée par l'entrepreneur Issad Rebrab en 1998, Cevital est l'une des entreprises algériennes les plus importantes par le chiffre d'affaires. Groupe Cevital est leader de l'agroalimentaire en Afrique.

Diversification et essor du groupe

Cevital est un groupe familial de plusieurs sociétés, crée par des fonds privés en 1998 à Bejaia, CEVITAL est parmi les entreprises algériennes qui ont vu le jour dès l'entrée du pays dans l'économie de marché. Le groupe Cevital a atteint aujourd'hui une taille qui lui permet d'acquérir le statut de "global player" régional et continental. Un statut déjà consacré par le rapport The African challengers de BCG, le prestigieux cabinet américain de stratégie.

Une entreprise leader dans l'industrie agroalimentaire en Algérie avec le complexe agroalimentaire de Bejaia . En 2012, 450 000 t d'huile, essentiellement destinées au marché national, sont sorties de Cevital Agro. Mais c'est dans le sucre avec la plus grande raffinerie d'Afrique que Cevital excelle. En 2013, 1,6 million de tonnes sont attendues, dont 1 million pour le marché national, estimé à 1,1 million de tonnes. Environ, 600 000 t seront exportées vers une vingtaine de pays, en Afrique de l'Ouest, mais aussi vers l'Europe (Ferrero Rocher) et le Moyen-Orient.

En 2010, première année de vente hors d'Algérie, 150 000 t seulement avaient quitté le territoire national. Premier exportateur du pays hors hydrocarbures, le groupe veut produire 2 millions de tonnes de sucre en 2014, soit un gain de productivité de 400 000 t. Il s'appuie pour cela sur du matériel unique dans le pays, comme ces deux grues montées sur 14 roues et capables de charger et décharger 36 t de sucre par coup de mâchoire.

Cevital fournit aussi du sucre liquide à l'industrie nationale des boissons. L'entreprise, qui envisage de produire du sucre roux, est la seule en Algérie à avoir utilisé un "bibo" (Bulk In, Bags Out), navire-usine de 30 000 à 40 000 t qui permet de charger en vrac au départ et de décharger emballé à l'arrivée. Les huiles végétales la capacité de 570 000 Tonnes/an, soit 140 % des besoins algériens et exportations vers les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Le sucre blanc la capacité de production est de 2 Millions Tonnes/an, soit 180 % des besoins algériens et 2,7 Millions Tonnes/an d'ici 2014, le sucre est exporté vers le Maghreb, le Moyen-Orient. Les margarines et les graisses végétales la capacité est de 180 000

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Tonnes/an, soit 120 % des besoins algériens, sur plusieurs gammes de produits dont une exportation vers l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient.

Les eaux minérales et boissons gazeuses la capacité de production est de 3 Millions de bouteilles/jour, les jus de fruits et conserves (jus, soda, confitures, tomates en conserve). Cevital est présent dans La logistique avec des silos portuaires et un terminal de déchargement de 2 000 Tonnes/heure. En projet une unité de trituration de graines oléagineuses de 3 Millions Tonnes/an. Cevital, est un géant économique africain considéré comme très puissant selon son chiffre d'affaires

b) Ifri

Ifri est une marque algérienne d'eau minérale et de boissons diverses (sodas et eaux fruitées). En tête des ventes d'eau minérale en Algérie, l'entreprise Ifri a été créée en 1996 à Ouzellaguen en Kabylie. Sa source provient du village Ifri, à 50 km à l'ouest de la ville de Bejaïa et à 150 km à l'est d'Alger dans la région de Kabylie.

Ifri a inauguré son premier atelier d'embouteillage le 20 juillet 1996. À cette date, plus de 20 millions de bouteilles ont été commercialisées dans tout le pays. Ce chiffre a atteint 48 millions d'unités en 1999 puis 252 millions de litres en 2004 avant de franchir le cap des 500 millions de litres pour les deux emballages PET et verre. Elle est dotée de son propre laboratoire d'analyses. À l'aide d'un matériel ultramoderne et performant, sa propre équipe de microbiologistes s'assure au quotidien de la parfaite conformité physico-chimique, bactériologique et organoleptique de ses produits, depuis l'entrée (contrôle des matières premières et des emballages) jusqu'à la sortie (produit fini) et pendant toutes les phases de production et de stockage.

En 2012, Ifri vient de mettre en service un complexe agroalimentaire unique en Afrique¹: le remplissage à froid qui rend le produit totalement aseptisé. Précisément, "la technologie qui est mise en œuvre dans ce nouveau complexe consiste en la fabrication de boissons en conditionnement aseptique permettant une longue conservation, grâce à leur excellente qualité microbiologique. Elle permet grâce au processus d'exclure tout additif chimique de conservation et des températures de production qui n'altèrent pas les qualités intrinsèques des extraits naturels (vitamines, arômes) dans la formulation des produits. au regard de l'utilisation d'un processus pour la première fois sur le continent

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Le complexe situé dans la zone d'activité de Taharacht à Akbou: orange, carottes, cocktail. Il a une capacité de production de 36 000 bouteilles/heure (format 0,20 l) et 20 000 bouteilles, d'une superficie de 20 ha dont 18 600 m² couverts, produit les eaux fruitées (jus).

c) Laiterie Soummam

La Laiterie Soummam est une entreprise algérienne créée par l'entrepreneur Lounis Hamitouche en 1993. En 2011, l'entreprise était le premier producteur national de yaourt avec 42 % des parts de marché¹. Son siège se trouve à Taharacht (Akbou, wilaya de Bejaia).

- En 1993 : création de la laiterie Soummam par Lounis Hamitouche en association avec deux membres de sa famille. La première usine employait 20 ouvriers et produisait 20 000 yaourts par jour.
- En 2000 : l'usine, baptisée alors Soummam 1, est installée dans la zone industrielle Taharacht d'Akbou.
- En 2002 : une deuxième extension est entreprise sur un terrain mitoyen sous le nom de Soummam 2. Celle-ci entre en production un an après.
- En 2006 : une troisième extension est réalisée et donne naissance à Soummam

1.3. La création d'entreprise et emplois par secteur d'activité

La wilaya de Bejaia est classée troisième au niveau national, après Alger et Tizi Ouzou, en terme de nombre de PME avec ses 13.464 unités employant 45.628 travailleurs. Le bâtiment et travaux publics, les commerces et le transport et communications sont les secteurs d'activité dominants, représentant plus de 50% de la totalité des activités mais ne générant malheureusement qu'un quart des emplois créés. Les PME de l'industrie agroalimentaire occupent une place importante dans le marché national non pas par le nombre mais par la plus value et la qualité des produits. La richesse de la wilaya en ressources hydriques, a été un facteur déterminant dans la filière des boissons et du lait, en plus de la réalisation d'un centre de recherche en agroalimentaire à l'université de Bejaia.

Activant, simultanément, dans l'agriculture et le tourisme, la wilaya de Bejaia occupe la 6e position dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration avec ses 635 entreprises, ce qui conforte la tendance qui considère la wilaya comme étant un pôle touristique malgré les contraintes de l'investissement dans le secteur du tourisme. Dans le cadre de la création des PME, les pouvoirs publics ont arrêté un objectif de création de 200.000 unités pour le

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

quinquennat 2010-2014, et la wilaya de Bejaia, avec 2015 unités, créées entre 2010 et 2011 compte atteindre les 6000 à 7000 d'ici la fin du quinquennat.

Il est à souligner que 8 PME de la wilaya ont contribué à l'exportation vers l'étranger, à l'image de Général Emballages, Amimer Energie ou encore Gouraya Golf, dans le carton, les groupes électrogènes et le thon principalement. Trois quarts des PME sont implantés dans la vallée de la Soummam. Les banques ont largement contribué à la création de ces petites entreprises en mobilisant plusieurs milliards de dinars dans le cadre des différents dispositifs, au profit des jeunes particulièrement.

En abordant le sujet relatif aux zones d'activités, le directeur de wilaya rappellera que la wilaya de Bejaia dispose de 17 zones d'activités, d'une superficie globale de 186 hectares, dont sept ont bénéficié l'année dernière d'un programme de réhabilitation et de développement. Bien entendu, rajoutera-t-il, la wilaya a bénéficié, en plus de celle de Bejaia et d'Akbou, de deux autres zones industrielles dans le cadre des 36 zones programmées à l'échelle nationale, l'une à Boudjellil d'une superficie de 175 hectares et l'autre à El Kseur-Fénaia d'une superficie de 176 hectares. L'analyse des élus, est plutôt négative concernant la situation des PME au niveau de la wilaya de Bejaia, elle ne suscite guère l'enthousiasme. Selon ces derniers, la direction de la PME-PMI trace un tableau inquiétant concernant les contraintes vécues et rencontrées par les PME.

La situation aggravée par une mauvaise gestion des zones industrielles et d'activités. La situation des zones d'activités traduit, clairement, une gestion chaotique, car sur les 473 projets localisés, seuls 119 sont en exploitation et 228 ne sont même pas encore lancés. Cet état de fait n'augure d'aucune amélioration pour ce secteur, qui demeure, néanmoins, vital en termes de création d'emplois et de richesses pour le développement socioéconomique de la wilaya. La wilaya de Bejaia fait partie des premières wilayas du territoire national en matière de l'activité industrielles.

Les activités économiques en Algérie sont structurées par secteur d'activités, subdivisées, en groupes et sous –groupes d'activités homogènes distinguant, les activités de production de biens, les activités de services, les activités de commerce extérieur, les activités de commerce de gros et le commerce de détail.

Dans ce point, nous nous intéresserons à la production industrielle, c'est -à-dire au nombre d'entreprises dont les activités essentielles sont la transformation des biens.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

1.4. Évolutions de l'industrie agro-alimentaire

L'industrie agro-alimentaire en Algérie a connu des grands changements, on peut le voir dans le secteur public, mais aussi dans le secteur privé, et cela aux différentes restructurations opérées depuis les années 80.

a) le secteur agro-alimentaire public

Le secteur agro-alimentaire public demeure marqué par les monopoles publics antérieurs. En fait, les entreprises publiques dominent par leur taille dans toutes les grandes filières d'activités.

Les IRIAD dans la filière semoulerie-minoterie, GIPLAIT dans la filière lait et dérivés, ENCG dans les huiles de graines, l'ONCV dans la filière du vin, ENAJUC, ONAB...etc.

En 1995, les entreprises agro-alimentaires publiques sont regroupées en EPE opérant dans les branches d'activités homogènes. Ainsi en 1995, le fond de participation des IAA a été scindé en deux holdings distinctes, le holding agro-alimentaire de base (HAAB) et la holding divers (Agrodiv), qu'on présente ci-dessus :

Tableau III.4 : liste dont les portefeuilles sont détenus par les deux holdings des industries agro-alimentaires en 1996.

EPE du holding agrodivers	EPE du holding agro-alimentaire de base
ORAC	ERRIAD ALGER
ORAVIE	ERRIAD SETIF
ORAVIO	ERRIAD TIARET
ORVE*	ERRIAD SIDI BEL ABBES
ONDPA*	ERRIAD CONSTANTINE
EMAL	ORLAC
EMIB	ORELAIT
EMIS	EROLAIT
ONCV	ENASUCRE
ENAJUC	ENCG
ANFROID	SNTA
ECACT	
BNEDER	
ENAPAL*	
ONAB	

SOURCE : BOUKELA .M, BOUATA.A, les évolutions récentes dans le secteur des IAA en Algérie : entre dynamisme et pesanteurs, les cahiers du CREAD n° 61/2002, p.28.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

En juin 2000, une nouvelle organisation des entreprises publiques voit le jour, avec la réduction des holdings nationales de 11 à 5 et une nouvelle recombinaison institutionnelle des entreprises publique agro-alimentaires avec la création de la holding AGROMAN regroupant la HAAB et Agrodif.

b) le secteur agro-alimentaire privé

Depuis une dizaine d'années, le secteur agroalimentaire privé connaît une révolution remarquable, qui se manifeste par l'émergence d'un tissu très dynamique de PME, dans les filières auparavant monopolisées par les entreprises publiques. Le privé tend à investir dans les créneaux de première transformation dont il était quasiment exclu depuis les années 1970, ce qui rend désormais toutes les filières ouvertes à la concurrence interne et externe.

malgré l'absence des données chiffrées complètes sur le secteur privé agro-alimentaire ,son émergence par la présence de grands leaders nationaux dans certaines filières, notamment dans la filière des produits laitiers, Djurdjura, avec une estimation de 60% du marché national des yaourts, crème dessert et fermage, constitue le premier leader nationale.il s'agit aussi des entreprises comme Tchir-lait, Soummam, Trèfle...etc., dans le cas des boissons gazeuses ,eaux minérales ,on relève :ABC-Pepsi-Cola(groupe mehri),fruital-coca cola (groupe Athmanui), Hamoud Boualem, dans la semoulerie-minoterie de la Mitidja),les moulins du sahel de Zeralda sont véritablement montés en puissance, enfin, Cevital tend aussi à dominer la branche des corps gras.

1.5. Les contraintes liées aux IAA

Les différentes obstacle et problèmes que rencontrent les industries agro-alimentaires sont nombreux, parmi eux on cite :

➤ la matière première

La majorité des entreprises agro-alimentaires utilisé dans leur processus de transformation des inputs agricoles d'origine étrangère, se qui implique une dépendance accrue vis-vis du marché mondial.

Le prix des importations des intrants connaissent des fluctuations fréquentes, ce qui rend la tâche difficile aux nombreuses PMIAA (petit et moyenne industrie agro-alimentaire),

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

national à la maîtrise des couts de productions et c'est ce qui pousse ces dernières à demander des crédits documentaire auprès de leur banque pour pouvoir accéder a ces marchés mondial.

➤ **équipement industriel**

Le deuxième grand problème que rencontrent les IAA liée au manque de pièces rechange des machines au niveau national et l'absence de compétence dans ce domaine. Ceci pousse les industriels à faire appel constamment à des techniciens étrangers et l'envoi des machines à l'étranger pour réparation.

en plus d'une dépendance en matière première, maintenant s'ajoute une autre forme de dépendance qui est technologique.la double dépendance à l'encontre du marché mondial .ceci ne reste pas sans méfait sur les industries agroalimentaire.

➤ **l'agriculture**

Malgré les résultats qu'a enregistrés le secteur agricole depuis le lancement du PNDAR Il n'y a en aucun impact positif sur le secteur industriel agro-alimentaire .le problème est du à une anarchie d'exploitation et non –respect des normes de production.

➤ **la tarification douanière**

La législation douanière qui fixe les droits de douane est également jugée comme relativement excessive, surtout ceux appliqués aux emballages des produits finis, c'est ce qui pousse les entreprises à faire appel a deux banques pour délivrer les coutions d'obligations de douane.

Section 03 : les importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

1. présentations de l'enquête sur le terrain

Dans le présent point, nous aurons à présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des entreprises de transformations des céréales, dans cette filière de la wilaya de Bejaia. Nous exposerons d'abord les objectifs de cette enquête et la nécessité de mener un tél travail. Ensuite nous traiterons de la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs visée.il s'agit de présenté l'échantillon, de justifier les modifications apportées au choix de la démarche du travail et de la justification des différents rubriques du questionnaire d'enquête et des conditions, dans lesquelles le travail de terrain a été réalisé.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

1.1. Objectif de l'enquête de terrain

Le travail que nous avons réalisé sur le terrain constitue le pivot central de notre étude. Il apparaît d'autant plus nécessaire de savoir l'états des lieux des importations des céréales destinée à transformations dans la wilaya de Bejaia, donc nous avons opté pour une démarche de prospection, celle-ci va nous permettre de réunir des informations nécessaire pour clarifier certaines ambiguïtés liée a notre recherche.

le but de cette enquête est évident d'arriver a dégager un certain nombre de données, qui puissent nous permettre d'expliqué l'états des lieux des importations des céréales destinée a la transformations dans la wilaya de bejaia. il s'agit de rassembler des informations nécessaire pour confirmer nos hypothèses et bien entendue pour répondre a la problématique posée. D'une manière plus précise, cette enquête va nous permettre, en analysant ses résultats, de démontrée le lien entre les importations des céréales et les entreprise de transformations.

1.2. Méthodologie de l'enquête de terrain

L'enquête que nous avons menée est censée être une enquête par entretiens, mais vu les difficultés rencontrés sur le terrain nous étions contraints à redéfinir notre démarche de travail. Ce n'est pas que nous avons fait une enquête sans entretiens, mais dans certain cas nous étions obligés de nous en passer.

L'enquête que nous est apparue comme le technique la mieux adaptée pour trouver des réponses à nos questions, et une fois ses objectif explicités, il ya lieu de montrer les différents étapes d'ordre méthodologique par lesquelles nous devons passer pour atteindre ces objectifs. ces étapes vont de la détermination de l'échantillon à l'administration du questionnaire et les conditions de réalisation et de l'investigation.

1.2. Choix de l'échantillon

Notre échantillon se compose de 15 entreprises de transformation des céréales, le choix des entreprises enquêtées est dicter par un certain nombre de critères pris pour assurer la représentativité l'échantillon à savoir :

-la sélection des zones ou ya une forte concentrations des entreprises de transformations des céréales (zone Tahrachte ,Akbou...etc.).

-l'accessibilité du territoire d'étude : nous avons pris en considération le critère de la difficulté d'accès, ce qui conduit à l'éviction des communes d'accès difficile au profit des communes accessibles.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

D'autre part, vu les difficultés rencontrées lors de notre enquête savoir notamment la rétention de l'information par un nombre important de responsables des entreprises, le nombre d'entreprise enquêtées nous a été imposé. Ajoute à cela les difficultés en termes de moyens financier et de transport. C'est donc pour ces circonstances que nous avons été contraints de limiter notre échantillons à Cinq zone (Taskriot, Ouad Ghir, El Kseur, Sidi Aiche, Akbou).

1.4. La structure de l'échantillon

Après avoir fait des entretiens et récupérer nos questionnaire, et vu les difficultés précitées, nous sommes obligé de restreint la taille de l'échantillon, sur un totales de 15 questionnaire distribuer, nous avons pu récupérer seulement 08 questionnaires, soit un taux de 53%.

1.5. Le questionnaire

Le questionnaire a été élaboré selon la problématique, à savoir identifier les entreprise de transformation des céréales, et la structure de l'approvisionnement.

Notre questionnaire est de type ouvert et non directif. Ceci s'explique par les avantages qu'il présente pour le thème abordé. Ce choix correspond fait à une volonté de ne pas enfermer l'enquête dans des limites étroites et contraignantes.

L'enquête s'est déroulée avec les responsables des entreprises, et les dirigeants au niveau du siège de leur entreprise. Abstraction faite des difficultés rencontrées avec quelques dirigeants des entreprises, le questionnaire été bien reçu par les dirigeants ayant répondu positivement sauf pour quelques questions dont les réponses ont été jugées de type confidentiel.

Comme cela été avancé, quelques difficulté ont été rencontrées pendant l'enquête, à savoir la rétention de l'information par quelques dirigeants des entreprise. Certain ont complètement de répondre a nos questions et sans avancer des motifs justifiant leur refus. Ajoute a cela dans les cas, nous étions obligés de laisser le questionnaire au niveau des entreprises pour les récupérer qu'après un certain temps (quelque jour/semaines /mois/et parfois sans le récupérer).

Le questionnaire comporte 40 questions, regroupées en quatre parties comme suit :

- l'identification et caractéristiques de l'entreprise.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Cette partie regroupe des questions sur le lieu de localisation, la forme juridique, la branche d'activité, l'année d'entrée en production, la taille de l'entreprise en termes d'effectifs.

➤ évaluation de la situation de l'entreprise

Les questions relatives a cette partie se rapportent aux moyens de financements de l'entreprise, la production, le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée crée, les gammes de produits émis sur le marché, enfin les perspectives d'investissements à réaliser.

➤ approvisionnement en blé

Les questions de cette partie, visent à identifier si les entreprises faisant des opérations du commerce extérieurs c'est-à-dire les importations et les exportations, ainsi si les entreprises font des approvisionnements ou d'autres manière les matières premières fournies à l'entreprise, leurs origines (locale, national, ou étranger)

➤ importations des céréales

Les questions de cette partie visent les entreprises qui font l'importation directe sous passé de l'office interprofessionnel des céréales (OAIC), identifications des destinations des céréales importé, et les incoterms suivez l'or de l'importation des céréales.

2. Analyse des informations et résultats de l'enquête

Après avoir présenté l'enquête de terrain, nous arrivons enfin au dépouillement et l'analyse des informations recueillie, qui va bien entendue nous permettre de dégager nos principaux résultats.

2.1. Présentation des données générales des entreprises de transformations étudiées.

Les entreprises de transformations de la wilaya de Bejaia qui ont répondu favorablement à notre investigation, sont récapitulées dans les tableaux ci-dessus.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Tableau III.5: les entreprises céréalières étudiées dans la wilaya de Bejaia

Nom de l'entreprise	localisation	Secteur juridique	Date de création	Effectifs2014
Grand moulin de la vallée	ZAC Tahracht, Akbou	SARL	1998	30
Semoulerie Soummam grani	ZAC Tahracht, Akbou	SARL	1999	50-250
Sidane	Taskriout	SNC	2000	38
Sidi-Aich	Sidi-Aich	SPA	1997	
CAA	El-Kseur	SARL		300
Boukcha	Taskriout	SNC	2002	25
Ouarti	Oud-Ghir	EUURL	2002	51
Sfacen	El-Kseur	SARL	2002	50-250

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

Tableau III.6 : information générales sur les entreprises étudiées.

Désignation de l'entreprise	Secteur juridique	Activité de l'entreprise	CA fin 2014
Grand moulin de la vallée	privée	Semoulerie	600.000.000,00 DA
		Pate alimentaire	
Sidi-Aich(ERIAD SETif)	public	Semoulerie	1.464.437.468,63 DA
		minoterie	
Sidane	privée	Semoulerie	232.009.036,93 DA
		minoterie	
Semoulerie Soummam grani	privée	semoulerie
		minoterie	
		pate alimentaire	
Sfacen	Privée	semoulerie
Boukcha	Privée	Semoulerie
		minoterie	
Ouarti	Privée	semoulerie	208.233055,00 DA
		minoterie	
CAA	privée	minoterie
		Aliment de bétail	

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

D'après la lecture de ces tableaux représentatifs des entreprises de transformation céréalière, dans la wilaya de Bejaia, il ressort de toute évidence plusieurs points à discuter. toutes les entreprises sondées sont du secteur privé à l'exception de l'entreprise de transformation de Sidi-Aich(ERRIAD Sétif) à caractère public.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

2.2. Analyse des résultats de l'enquête

Première partie

2.2.1. Identification et caractéristique de l'entreprise

A) Lieu de localisation

Les entreprises enquêtées sont de différentes régions, on a essayé de diversifier notre enquête, et essayer de toucher différentes régions, malgré la localisation de la majorité des entreprises dans les zones d'activité comme Akbou, et EL-Kseur.

B) Le secteur juridique

La majorité des entreprises enquêtées sont des entreprises privées. À l'exception d'une seule entreprise (moulin de Sidi-Aiche) qui est publique. Mais la prédominance du secteur privé sur le secteur public cela à cause de plusieurs facteurs :

Après avoir adopté les réformes économiques, qui ont pour but de mettre en place une économie de marché en Algérie, des industries agro-alimentaires en général ont subi un grand changement dans sa configuration. Aussi ces réformes ont permis la montée des entreprises privées notamment dans la transformation des céréales (moulins). Les données de l'enquête montrent bien la réalité de cette situation.

c) la branche d'activité

Les entreprises enquêtées, sont des entreprises de types céréaliers, la réparation de leur activités est comme suit : semouleries, minoterie et pâte alimentaire.

D) le statut juridique

La majorité des entreprises de notre échantillon (04) sont des entreprises à responsabilité limitée (SARL). Quant aux autres formes, nous recensons en deuxième place (SNC) et enfin une entreprise (EURL), et une entreprise (SPA). La prédilection des entreprises pour cette forme s'explique par les avantages qu'offre la SARL aux entreprises à savoir :

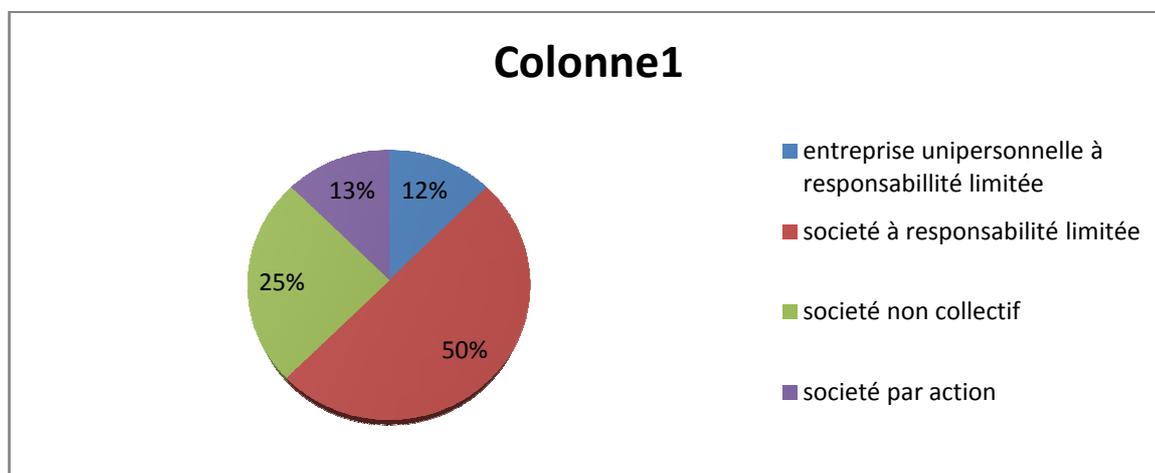
- Dans le cas où, à la constitution de l'entreprise, se pose le problème de moyens de financement qui sont limités, la SARL se présente comme étant la forme juridique la plus adaptée, vu que (le minimum du capital social de constitution) exigé est des plus réduits.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

- avec la limitation du nombre d'associés à au plus 20 personnes et au moins 01 personne, la SARL représente la forme juridique la mieux adaptée aux entrepreneurs désirant créer une entreprise dont la participation au capital soit limitée à leur personne et aux membres de leur famille.
- dans le cadre de la SARL, tous les associés auront le droit à un poste de travail au sein de l'entreprise, sinon en tant que gérant, du moins en tant qu'exécutant, c'est pourquoi elle constitue un modèle adapté aux entreprises familiales ou une partie si ce n'est pas la totalité des fonctions de gestion d'exécution sont prises en charge par les membres de la famille du propriétaire.
- le SARL est la forme juridique qui s'impose aux entreprises familiales dont les propriétaires sont attachés à la perpétuation de la propriété au sein de la famille, dans la mesure où les lois régissant son fonctionnement permettent la transmission des droits de propriété aux membres de la famille par une simple procédure légale d'agrément.
- La SARL est la forme juridique, qui convient le mieux à une entreprise individuelle ou familiale dont les propriétaires ont la volonté et les moyens de réaliser la création et (ou) le développement de l'entreprise par les moyens de l'autofinancement.

Dans ce contexte, on peut dire que dans la wilaya de Bejaia règne un certain esprit et dynamique entrepreneurial, vu que la majorité des entreprises enquêtées sont des SARL créées par des personnes d'origine de la région de Bejaia.

figure III.2 : répartition selon le statut juridique des entreprises enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia



Source : conception personnelle à partir de l'enquête

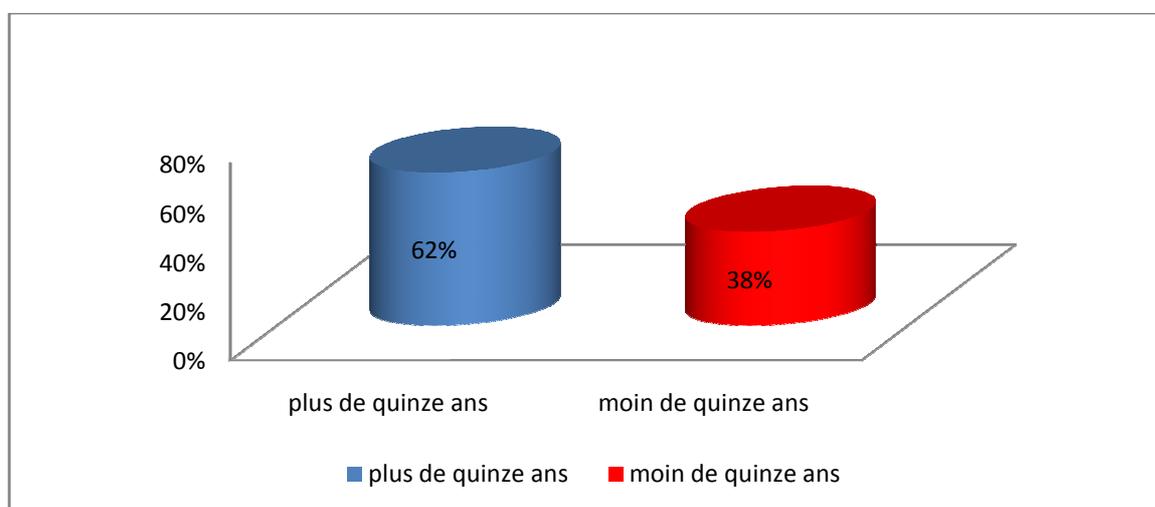


Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

E) date d'entrée en production

sur le plan de la répartition par catégorie d'âge des entreprises enquêtées, la majorité des entreprises sont de création récente, entre 1997 à 2002, en effet, on peut expliquer cette dynamique de création des entreprises prise après les années 90⁴ par les ordonnances et décrets ainsi que les programmes et les dispositifs (ANSEJ...etc.) l'incitation à l'investissement. Par ailleurs, à partir de l'année 2001 le poids des entreprises dans le tissu national a fortement augmenté ; la densité des entreprises a presque doublé. Comme le montre le tableau suivant :

Figure III .3 : Répartition par catégories d'âge des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia



Source : établi par nos soins d'après l'enquête

Le schéma résume l'âge des entreprises enquêtées, donc les entreprises sont créées récemment, 62% des entreprises âgées plus de 15 ans, et 32% des entreprises sont âgées moins de 15 ans.

Le secteur agro-alimentaire (les entreprises de transformations céréalières) privée connaît une révolution remarquable, qui se manifeste par l'émergence d'un tissu très dynamique de PME,

Dans les filières auparavant monopolisées par les entreprises publiques. Le privé tend à investir dans les créneaux de première transformation dont il était quasiment exclu depuis les 1970, ce qui rend désormais toutes les filières ouvertes à la concurrence interne et externe.

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Tableau III.7 : évolution des effectifs de quelque entreprise de transformations étudiée

Année	Effectifs			
	GMV	Ouarti	Sidane	CAA
2009	40	45	35
2010	35	42	35
2011	35	51	37
2012	35	50	37
2013	35	52	37
2014	30	51	38	300

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

Le tableau III montre la main d'œuvre qu'occupent les entreprises de transformations de plus en plus importante .les entreprise de transformations enregistrent une légère augmentation. À l'exception de l'entreprise GMV qui a enregistré une décroissance en termes de d'effectifs.

2.2.2. Évaluation de la situation des entreprises

A) les moyens de financements

Pour le financement des entreprises de transformations étudiées, toutes les entreprises étudiée se font recours aux apports personnels et aux crédits bancaires, le secteur bancaire dans la wilaya de Bejaia joue un rôle déterminant dans le financement des entreprise de transformations et continue d'occuper une place maitresse sur l'échiquier du financement des nouveaux investissement .nous pensons que ce rôle va s'accroître pour les années a venir suite au nouveau dispositif mis en place par le gouvernement accordant plus de garantie aux banques pour une facilitation des financements et d'accès aux crédit bancaires.

b) la production

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Tableau III.8 : évolution de la production des entreprises enquêtées

Désignation de l'entreprise	Activité de l'entreprise	Capacité de production
Moulin Sidi-Aich	semoulerie	4400Qx/J
	minoterie	1500Qx/J
Sidane	semoulerie	26T/j
	minoterie	60T/J
Grands moulin de la vallée	semoulerie	1700Qx/j
	pâte alimentaire	750Kg/j
Moulin SSG	semoulerie	300T/J
	minoterie	100T/J
	pâte alimentaire	200Kg/j pâte courte
		200Kg/J pâte longue
	500Kg/J pâte spéciale	
Moulin Sfacen	semoulerie	200T/j
moulin Ouarti	Semoulerie	40T/J
	minoterie	40T/J
CAA (El-Kseur)	Minoterie	120T/J
	Aliment de bétail	500T/J
Moulin Boukcha	Semoulerie	15T/J
	Minoterie	40T/J

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

d) les gammes de produits

D'après l'enquête fait la gamme de produits fabriqués pour les minoteries (farine supérieurs et farine planifiable), pour les semouleries (semoule moyenne, semoule fine supérieure, semoule extra fine supérieure), pates alimentaires (vermicelle, papillon, plomb, spaghetti, gros coude, langue d'oiseau, petit coude).

Moulin de Sidi-Aiche, la gamme de produit : minoterie (farine supérieure), semoulerie (semoule moyen, semoule fin supérieure, semoule extra fine supérieure).

Moulin Ouarti, et Boukcha, la gamme de produit minoterie (farine panifiable), semoulerie (semoule moyenne, semoule extra fine supérieure).

Pour semoulerie Soummam grani la gamme de produit : minoterie (farine supérieure, farine panifiable), semoulerie (semoule moyenne, semoule fine supérieure, semoule extra fine supérieure), et pour les pâtes alimentaires (vermicelle, plomb, spaghetti, gros coude, langue d'oiseau...etc.).

Pour grands moulins de la valle (GMV) la gamme de produit semoulerie (semoule moyenne, semoule fine supérieure, semoule extra fine supérieure), les pates alimentaire (vermicelle, plomb, spaghetti, gros coude, langue de oiseau...etc.).

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Enfin pour moulin de sidane la gamme de produit minoterie (farine panifiable), semoulerie semoule moyen, émoule extra fine supérieure).

E) les perspectives d'investissements

La majorité des entreprises étudiées, ont déclaré que leurs futurs projets d'investissent sont les suivant :

- l'extension des entreprises de transformations, et amélioration des procédés de fabrication pour une meilleure gamme de produits ;
- l'investissement dans d'autres créneaux, on cite l'exemple de moulin SSG, installation d'une chaine d'eau minérale.
- le développement de réseaux de distributions.
- acquisition des nouvelles technologies pour s'adapter au contexte national, pour être plus compétitif.

Deuxième partie

2.2.3.les approvisionnements de l'entreprise

Dans cette partie, on va étudier, la partie du commerce extérieur et l'approvisionnement de l'entreprise.

Pratiquement la majorité des entreprises de transformations, (moulins) s'approvisionnes chez l'office algérien interprofessionnel des céréales, (OAIC).puisque cet organisme pratique des prix concurrentiels, et parfois ces entreprises fassent des opérations d'importations indirectes qui consistent à l'achat des matières premières, chez des importateurs .puis que la quantité distribuée par L'OAIC reste insuffisantes d'après les entreprise enquêtées.

Tableau III.8 : les approvisionnements des entreprises étudiées

Nom de l'entreprise	Les approvisionnements	Fréquence d'approvisionnement	Contrainte d'approvisionnement	Versement
Sidi-Aich	OAIC	Mois et trimestre	Disponibilité, qualité	Versement bancaire
Sidane	OAIC	Journalier	Disponibilité	Versement bancaire
GMV	OAIC	Par Quota attribué	Disponibilité, qualité, prix	Cash
SSG	OAIC	Par semaine	Qualité, prix
CAA	OAIC	Journalier	Disponibilité	Versement bancaire
Ouarti	OAIC	Tous les cinq jours	Disponibilité, qualité	Cash
Sfacen	OAIC	Journalier	disponibilité	Cash

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Boukcha	OAIC	Par semaine	disponibilité	cash
---------	------	-------------	---------------	------

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

D'après ce tableau, toutes les entreprises enquêtées s'approvisionnent chez l'OAIC, la fréquence d'approvisionnement diffère de l'entreprise à l'autre, et les contraintes d'approvisionnement rencontrées par ces entreprises enquêtées sont liées à la qualité, disponibilité, et prix des céréales.

Tableau III.9 : Le cout unitaire d'achat de blé (DA/tonne)

	2010	2011	2012	2013	2014
Blé dur	22800,00	22800,00	22800.00	22800.00	22800.00
Blé tendre	12850.00	12850.00	12850.00	12850.00	12850.00

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

Le prix d'achat de blé dur, en 2010 est 22800 DA/tonne est d'après ce tableau le prix d'achat de blé dur n'est pas changé depuis 2010 jusqu' aux 2014.ainsi le blé tendre le prix d'achat (12850 Da) n'est pas changé depuis 2010 jusqu'aux 2014(prix de l'OAIC).

Tableau III.10 : les différents points de stockage des entreprises étudiées

	Nombre de silo en béton	Silo métallique	hangar
--	-------------------------	-----------------	--------

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

Moulin Sidi-Aich	01	07
Sidane	01	01
GMV	01	01
SSG
Sfacen
Ouarti	01	01
CAA
Moulin Boukcha	01	01

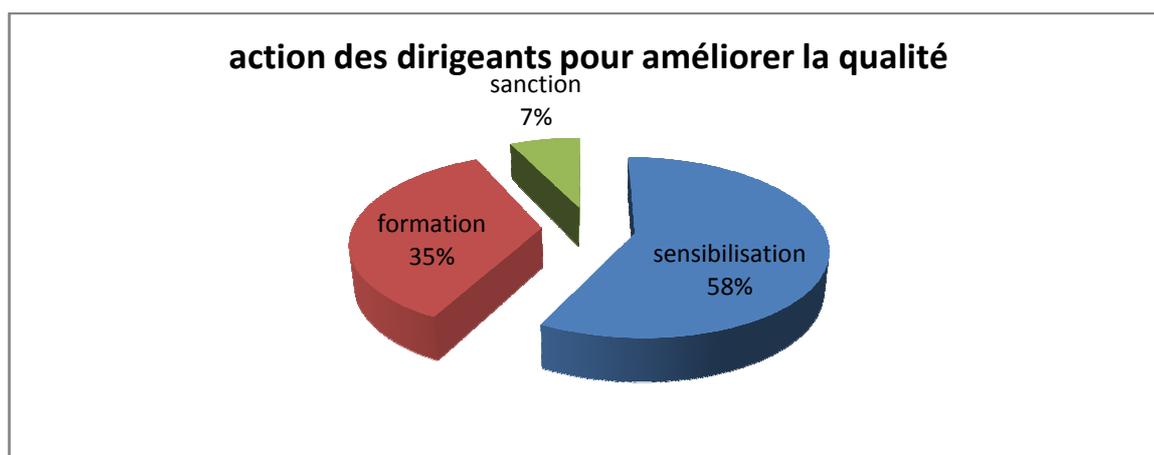
Source : établi à partir de l'enquête de terrain

L'analyse des données de tableau, met en évidence le nombre de point de stockage qui est existe, des silos en béton, des silos métalliques, et hangar.

- Pour moulin de Sidi-Aich huit points de stockages qui existe, un silo en béton et septes silos métalliques,
- pour moulin de Sidane un silo métallique et un hangar
- pour grands moulins de la Vallès (GMV) possède un silo en béton et silo métallique
- pour moulin Ouarti, le nombre de points de stockages, qui existe est un silo métallique et un hangar.
- enfin moulin, de boukcha deux point de stockage, qui existe un silo en béton et un hangar.

2.2.4. le contrôle de qualité

Graphique n° III-4 : les actions des chefs d'entreprises pour l'amélioration de la qualité



Source : réalisé par nos soins d'après les résultats de l'enquête

A travers cette question ,nous avons voulu connaitre les engagements des chefs d'entreprises ,quant à la démarche qualité ,a cet effet d'après les résultats obtenus dans le

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

graphique ci-dessus ,nous constatons que 57% des dirigeants interviewés estiment que la sensibilisation du personnel est le moyen accessible le plus efficace pour améliorer la qualité des produits ,contre 35%des interviewés qui déclarent que leur personnel à déjà effectue des formations dans ce domaines le reste de notre échantillon ,soit 7% est représenté par des chefs d'entreprises déclarant utiliser des sanctions envers le personnel afin d'améliorer la qualité.

Par ailleurs, il semble nécessaire de signaler que sur huit entreprise sondée, il existe qu'une seule unité certifiée ISO .il s'agit de l'entreprise de groupe el Riad Sidi-Aich. Quant au resté des unités, elles envisagent de recouvrir à la certification ISO dans un avenir proche.

Troisième partie

2.2.5. Les importations des céréales destinées à la transformation

D'après l'enquête qui a été faite sur le terrain on constate que la majorité des entreprises ne font pas de l'importation, a cause de la concurrence de l'OAIC.

Conclusion

Le but de cette enquête était d'essayer de déduire l'état des lieux des importations céréales destinées à la transformation, concernant la wilaya de Bejaia, lors de notre analyse nous avons pu faire ressortir quelques résultats qui renvoient à nos hypothèses de recherche, et ces résultats se présentent comme suit :

L'industrie de transformation des céréales, a connu dernièrement un véritable changement avec la libéralisation du marché des céréales, et l'émergence de nouveaux operateurs privés dans le secteur de l'importation des céréales ,ce qui rend la concurrence de plus en plus accrue, par ailleurs ,ces changement se sont effectués d'une manière anarchique, car nous avons remarqué à travers nos entretiens que les opérateurs privés ne sont pas véritablement spécialisés dans le domaine mais dans la plupart des cas, ils ne font que saisir des opportunités d'importation de céréales sur le marché international surtout quand les prix sont au plus bas. Après les entretiens réalisés et les questionnaires collectés aux niveaux des entreprises de transformation étudiées, nous avons conclu que :

- le marché algérien est strictement dépendant du marché mondial

Chapitre III : Etat des importations des céréales destinées à la transformation dans la wilaya de Bejaia

- la production locale est insuffisante
- la dépendance des entreprises de transformation des céréales en termes d'approvisionnement à l'OAIC.
- absence de budgets pour le financement de la recherche dans le domaine de la céréaliculture et l'industrie céréalière.
- manque dans la diversification des fournisseurs (exclusivité d'une manière générale d'un ou de quelques fournisseur) ;
- présence d'une concurrence de plus en plus accrue entre l'OAIC et l'importateur privé caractérisé par des marges excessives supportées par les privés, cela se répercute directement sur le prix des céréales pratiqué sur le marché national ;
- manque de soutien de l'Etat aux industriels et leur marginalisation vis-à-vis des programmes, de développement de l'agriculture tels que le plan national développement de l'agriculture (PNDA), surtout tout ce qui touche à l'aval de la filière de la céréaliculture ;
- absence dans l'encadrement de la céréaliculture ;

Arrivées au terme de ce travail, nous tenons à préciser l'objectif de notre recherche. Il nous est nécessaire de rappeler des étapes que nous avons suivies, à travers lesquelles nous avons Le savoir le principal objectif de notre travail a été de mesurer les attentes et les besoins des transformateurs algériens des céréales, et de relever les principaux éléments qui contrecarrent leur activité. L'évaluation de ces attentes et besoins sera utile à la problématique de recherche.

A cet effet, nous avons procédé, dans un premier temps, à une présentation de l'agriculture. Les superficies consacrées à la céréaliculture en Algérie, en présentant les programmes d'Etat pour le développement de cette culture stratégique, à savoir : le Plan National de Développement Agricole et le Programme d'Intensification de la Céréaliculture. et enfin traité l'agro-alimentaire.

En seconde lieu, nous étions passé ensuite à l'analyse du marché algérien des céréales et La place qu'occupent les importations dans l'approvisionnement du marché de blé, qui sont importantes et encore nécessaires. En effet, l'Algérie est considérée comme le sixième importateur de céréales dans le monde et le premier en blé dur.

Le rôle important que joue l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales dans la régulation du marché de blé et la place qu'occupe cet office dans l'approvisionnement de ce marché, qui reste considérable malgré la libéralisation du secteur des céréales.

Enfin, nous avons mené une enquête auprès des entreprises privées transformatrices de blé. Les entretiens effectués avec les chefs de ces entreprises nous ont permis de comprendre l'état des lieux des importations des céréales destinée à la transformation, nous l'avons démarré par la présentation de la wilaya de Bejaia, cette dernière pleine de ressources et de potentialités et d'atouts naturels, humains, infrastructurel...etc. Cette wilaya compte également d'autres éléments la rende attractive pour les promoteurs et opérateurs économiques. Tous ces aspects caractérisant la wilaya de Bejaia,

Par ailleurs, les résultats de notre analyse nous permettent d'avancer que, dans un contexte marqué par l'ouverture des marchés et l'arrivée massive des opérateurs spécialisés dans le commerce des céréales, la différenciation basée sur la qualité répond directement aux exigences des entrepreneurs algériens.

Une large gamme de produits traditionnels à base de blé dur, des savoir-faire locaux à valoriser et à moderniser, une consommation importante de blé par sa population et aussi une industrie privée émergente de transformation des céréales, avec des capacités de trituration dépassant largement celles de l'industrie publique. Pourtant le secteur de la meunerie souffre de nombreux problèmes d'après l'enquête qui a été faite, En effet, les chefs d'entreprises ont émis plusieurs contraintes qui touchent, entre autres, à la production, au processus

technologique, à, et à la qualité des blés durs achetés, à la qualification de leur personnel et à l'organisation de la profession.

Nous avons essayé de comprendre ce qui est à l'origine de cet état de fait, en menant pour cela une série d'entretiens auprès des agents concernés (, 'OAIC,...etc.), mais c'est surtout auprès des chefs d'entreprises enquêtées que nous avons pu relever leurs principales préoccupations quant à l'organisation du marché algérien des céréales d'une manière générale. Suite aux résultats de ces enquêtes et à l'étude de marché que nous avons effectuée, on peut noter l'existence d'un marché très porteur des produits céréaliers, L'industrie céréalière, dont le développement est soumis à des contraintes majeures, reste globalement caractérisée par :

La difficulté de la production agricole à suivre la demande alimentaire elle-même tirée par la croissance démographique et un modèle alimentaire référant au modèle européen, soit une insuffisance chronique des approvisionnements en matières premières agricoles locales tant en termes que de qualité.

L'insuffisance à couvrir les besoins alimentaires pousse à la dépendance extérieure, où les marchés sont soumis à une forte volatilité des prix (matières premières, produits finis).

L'externalisation de la filière qui traduit une faible intégration tant en amont qu'en aval, la gamme des produits offerts étant peu diversifiée et conséquemment une participation marginale de l'industrie céréalière au développement du secteur agricole, du fait de l'absence de liens avec celui-ci. Une relance économique relativement modérée, encore insuffisante à produire les effets d'entraînement nécessaires. Une concurrence étrangère sévère qui constitue à terme une menace pour la survie de l'industrie céréalière (déjà présente par le recours systématique à l'importation) en prévision du démantèlement tarifaire si celle-ci ne parvenait pas à être compétitive. Une sous-utilisations générale des capacités de trituration.

Un secteur privé «éclaté» alimentant une concurrence inégale. Depuis 1964 et jusqu'au début des années 1990, l'État détenait de façon exclusive, la transformation des céréales, leur importation, le stockage de la production ainsi que les circuits de distribution des produits céréaliers. L'industrie céréalière étatique s'est en effet constituée à partir de la nationalisation des unités de production privées intervenue en 1964 (décret n°64/138), puis en 1965. Les entreprises de transformations des céréales à Bejaia on réclamer, l'insuffisances des quantités des céréales distribué par L'OAIC, et sa démontre le monopole de l'état du secteur des céréales par politique de subvention des prix.

Bibliographie

Ouvrages

- ARFIS.S, ZGA.K, Industrie agro-alimentaire et dépendance en vers l'approvisionnement extérieurs : le cas Algérien, published.1985
- BENCHARIF. A, CHAULET. C, CHEHAT. F, KACI. M, SAHLI. Z. La filière blé en Algérie. Edition KARTHALA-CIHEAM 1996
- BERTHELOT, JACQUES" L'Agriculture, talon d'Achille de la mondialisation" L'Harmattan, Paris 2001.
- BOURENET J. et MAKRAMALLAH M. " Des dépendances alimentaires structurelles : le cas des pays arabes" Economica 1982
- BUTAULT J.-P. "Les soutiens publics à l'agriculture : théorie, histoire, mesures", Editions Inra, Paris 2004
- ChARVET J.P, 1990 " *Le blé*" Collection Cyclope, Économica, Paris1990
- PADILA MARTINE, DELPEUCH FRANCIS, Le BEHAN GENEVI2VE, MAIRE BERNAD " Les politiques alimentaires en Afrique du nord" Edit Karthala Paris 1995

Thèses de mémoires

- ADLI, Z. Le processus des réformes économiques en Algérie : impact sur les performances des entreprises publiques de transformation de la filière blés. Cas de l'ERAD Alger (1983-2000). Thèse de doctorat. 2002.
- GHAZI, NOURIA, le commerce international du blé, thèse de doctorat d'état en science économique, 2010/2011.
- M'HAND DJAOUTI, renforcement des capacités des acteurs de la filière céréales en Algériens le cadre d'un partenariat nord-sud. série <<master of science>> n°106
- OUYAHIA. M, analyse de la dynamique des industries agro-alimentaire : cas de la wilaya de Bejaia, mémoire de magistère, Bejaia 2005.

- RYM KELLOU, analyse de marché Algérien de blé dur et les opportunités d'exportation pour les céréaliers Français dans le cadre du pole de compétitivité, quali méditerranéenne.
- TALEB. NACER, impact de la dynamique de l'industrie agro-alimentaire sur le développement territorial : ca de la wilaya de Bejaia.

Revue et articles et communications

- BENCHARIF A, les objectifs de l'économie agro-alimentaire : analyse de système alimentaire et formulation de stratégies, cahier du CREAD, no7-8,3ém et 4ém trimestres 1986.
- BOUKELLA, M, politique agricole, dépendance et sécurité alimentaire, séries l'Algérie de demain-relever les défis pour gagner l'avenir, 2008.
- BOUKELLA, M, les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance, CIHEAM-options méditerranéennes, vol 19,1996
- CHEHAT, F. Les politiques céréalières en Algérie. Rapport Annuel. Agri-Med. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région Méditerranéenne, CIHEAM 2006
- DPAT-annuaire statistique : monographie de la wilaya de Bejaia, résultat 2012, édition2013
- DSA-statistique agricoles : compagnie agricole 2012-2013, édition2013.
- OAIC (Office Algérien Interprofessionnel des Céréales). 2003. Le guide pratique de l'agréeur céréales et légumes secs. Document interne de la Direction du Laboratoire Nationale de l'OAIC.
- ONS-collection statistiques, activité industrielle 2008-2010série E-n°165, 165, Alger, septembre2011.
- rapport national sur l'état des ressources phylogénétique pour l'alimentation et l'agriculture (INRAAB) Juin 2006
- TOUNSI, M, industrialisation et sécurité alimentaire en Algérie. CIHEAM/IAM-options Méditerranéennes, série. A/n°26, 1995.

Site web

- Site des données statistiques de la FAO: www.faostat.fao.org
- Site du Ministère du Commerce algérien : www.mincommerce.gov.dz
- www.lematindz.net
- www.ANDI.dz
- www.ONS.dz
- www.CIHEAM.dz
- www.douane.org
- Site de la CNUCED : <http://www.cnuCED.org>

QUESTIONNAIRE

UNIVERSITE A –MIRA DE BEJAIA

**FACULTE DES SCIENCE ECONOMIQUE, DES GESTION ET DES
SCIENCE COMMERCIALES**

Département : Science Commercial

MASTERII : Finance et Commerce International

**Enquête sur les importations des céréales par les entreprises de
transformations cas de wilaya de Bejaia**

La présente enquête fait partie de l'élaboration d'un mémoire de master en science commercial, Option finance et commerce international, à la faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et commercial de l'université de Bejaia, les informations recueillies demeureront confidentielles, et ne pourront en aucun cas faire l'objet que d'une utilisation à des fins purement pédagogiques et de recherche scientifique.

Préparé par : Tebani faical

Ouadi khoudir

Sous la direction de :

Mr : Bouassoui Samir

Questionnaire
Wilaya : Bejaia

Fiche de renseignement :.....

Date de visite de l'entreprise :.....

Nom de l'interlocuteur :.....

Fonction de l'interlocuteur dans l'entreprise :.....

Première partie

I-identification de l'entreprise

1/date de création :.....

2/nature juridique :.....

3/localisation des unités de production :.....

4/type de l'entreprise :

- entreprise industrielle
- entreprise traditionnelle
- entreprise artisanale

5/groupe ou filiale

- siège/groupe
- filiale

6/secteur juridique

- public
- privé

7/statut juridique

- S.N.C
- S.A.R.L
- S.P.A
- E.U.R.L

8/effectif total de l'entreprise

- de 0 à 10

- de 10 à 49
- de 50 à 250
- plus de 250

9/évolution de l'effectif total de l'entreprise sur 5 dernière années

années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
effectifs						

10/activité de l'entreprise

activité	semoulerie	minoterie	Pates alimentaire		couscous	Autre (précisez)
			courtes	langue		
Capacité de productionT/JT/JK G/HK G/HKG

11/gamme de produits fabriqués

a-meunerie :

- farine supérieurs
- farine panifiable

b-semoulerie :

- semoule moyenne
- semoule fine supérieur
- semoule extra fine supérieur

c-pates alimentaires

- vermicelle
- papillon
- plomb
- spaghetti
- gros coude
- langue d'oiseau
- petit coude
- autre (précisez)

II-Évaluation de la situation de l'entreprise :

12/quel sont les moyens de financement de votre entreprise ?

- crédit bancaire
- apport personnels
- Autre
(précisez).....
.....

.13/production

	2010		2011		2012		2013		2014	
produit	CAP	Q.P								
.....										
.....										
.....										
.....										
.....										

14 /destination de la production :

- ver le marche locale
- ver l'exportation
- s'agit-il d'exportation régulière

15/quel est le chiffre d'affaire de votre entreprise fin 2014 ?

.....
.....
.....

16/quels sont vos futures projets d'investissement projetés ?

.....
.....

Deuxième partie

I –approvisionnement en blé

17/considérez vous que pour votre entreprise la connaissance des marches de blé est un facteur :

- vital et stratégique
- important mais non déterminant
- secondaire

Pour
quoi ?.....

18/sur la base de quels critères déterminants choisissez vous votre fournisseur ?

- qualité de blé
- prix de blé
- régularité en matière de délai de l'approvisionnement
- service livraison
- mesure d'accompagnement
- autre (précisez)

.....
....

19/comment négociez vous la quantité de blé ?

- en prenant comme base les produits du fournisseur
- en imposant vos propres spécifications

20/êtes vous dotés de moyens adéquats pour déterminer ces critères ?

- oui
- non

Si non citez quelque uns.....

21/selon vous quel est le critère commercial le plus important pour juger de la qualité de blé dur ?

- la couleur des semoules et des pâtes (indice de jaune, indice de brun)
- la quantité culinaire (texture des produits cuits fermeté et élasticité état de surface des produits)
- autre (précisez)

22/cherchez vous en matière de fournisseur a :

- diversifier plutôt vos sources d'approvisionnement ?
- quelques fournisseurs
- vous assurer de l'exclusivité de certains ?

pourquoi ?.....
.....
.....

23/quels sont les problèmes et contraintes concernant vos approvisionnement ?

- contrainte de disponibilité (quantité)
- contrainte de qualité
- contrainte de prix
- contrainte de facilité et de délai de paiement

24/quels sont vos principaux fournisseurs en blé ?

- OAIC/CCLS
- privées nationaux
- privées internationaux

25/quels sont vos mode de paiement lors de vos approvisionnement ?

- crédit bancaire
 - crédit documentaire
 - cash
 - autre
- Précisez.....

26/quel est le moyen de paiement qui vous arrange le plus ?

.....

27/quels est la fréquence de vos approvisionnement ?

- par semaine
 - par mois
 - par trimestre
 - autre (précisez)
-

28/quel est le processus de transformation des blés (selon le type de produit final) et l'équipement utilise dans votre entreprise ?

Processus de transformation (opération)	Equipement utilise (matériel de transformation)	Année d'acquisitions
.....
.....
.....
.....
.....
.....

29/profil variétal des blés transformés ?

produit	Variété utilises	Payes d'achat de la variété
Farine (blé tendre)
Semoule (blé dur)
Pate alimentaire (blé dur)
Autre (en blé dur)

30/cout unitaire de blé (DA/Tonne)

	2010	2011	2012	2013	2014
Blé dur					
Blé tendre					

31/transport de la matière première

produits	Structure d'approvisionnement	Propriétaire de moyen de transport	Coût unitaire (DA, T, Km)
.....
....
.....
....
.....
....
.....
....
.....
....

32/capacité de stockage

Identification de l'unité	Nombre de point de stockage	capacité théorique (tonne)			
		docks béton	docks métallique	magasins et hangars	aires libre
Unité 01.....					
Unité 02.....					
Unité 03.....					
Unité 04.....					

II-Contrôle de qualité

33/qu'est ce que la qualité pour l'entreprise ?

- une obligation
- un coût supplémentaire
- un avantage distinctif

34/qui s'occupe de la qualité ?

- un service spécialisé
- tout le monde à la fois

35/quel type d'actions utilisent les dirigeants de l'entreprise pour améliorer la qualité ?

- sensibilisation
- formation
- promotion
- sanction

36/êtes vous déjà qualifié a une norme ISO ?

- oui
- non

Si oui l'laquelle ?.....

Troisième partie

I-Importation des céréales

37/Pays de destination de ces céréales importées.

produit	Paye de destination
.....
.....
.....
.....
.....

38/qu'attendez vous des structure suivantes ?

- producteur agricole.....
- des autres industriels céréaliers.....
- collectivité locales.....
-
- OAIC /CCLS.....
- ITGC.....
- chambre agricole ou d'industrie.....
- DSA.....
-

38/participez vous a des manifestations commerciales et/ou scientifique ?

- oui
- non

Si oui l'équille ? (foire, salon agroalimentaire.
Séminaire).....

Combien de fois par ans ?.....

39/êtes vous intéressés par de nouveaux fournisseur étrangers pour votre matière première ?

- oui
- non

Si oui pour quelles
raisons ?.....

40 /quels incoterms suivez vous l'or de l'importation des céréales

- FOB
- EXW
- FAS
- CIF
- autre (préciser).....

Liste des tableaux

numéro	Intitule	page
I.1	Les étages bioclimatiques en Algérie	
I.2	Répartition de l'eau utilisée par usages	
I.3	Les importations des céréales en Algérie	
I.4	Structure de la production céréalière en % de production totale	
I.5	Evolution du taux d-autosuffisance pour quelques espèces céréalières	
I.6	Evolution de rendements année 72/79	
I.7	Evolution de rendements année 80/87	
I.8	Evolution de rendements année 84/91	
I.9	Evolution de rendements année 91/05	
I.10	Les principaux produits importés de l'Algérie en 2008	
I.11	Répartition de la production brute par secteur d'activité en 2007(en million de da)	
I.12	Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité (en 2012)	
I.13	Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité de l'établissement et sexe	
I.14	Importation par groupe de production (en million dollars US)	
I.15	Les principaux produits agroalimentaires importés (2008/2009)	
I.16	Part relative de l'agriculture et des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie (en %)	
II.1	Principaux pays exportateur des blés dans les mondes	
II.2	Le blé aux Etats-Unis(en million de tonne)	
II.3	Le blé aux canadas (en million de tonne)	
II.4	Le blé aux australe(en million de tonne)	
II.5	Le blé aux l'un (en million de tonne)	
II.6	Le blé aux argentine(en million de tonne)	
II.7	Consommation par tête de blé dans quelque pays (61/10)	
II.8	Capacité de stockage de l'OAIC	
II.9	Capacité de production (secteur public)	
II.10	Capacité de trituration dans les principales wilayas	
II.12	Capacité de trituration (secteur public/secteur privé)	
III.1	Surface agricole utile par subdivisions pour l'année 2013/2014	
III.2	Evolution des importations des différents produits (wilaya de Bejaia)	
III.3	Evolution des importations des différents produits (wilaya de Bejaia)	
III.4	Liste dans les portefeuilles sont détenu par les deux holdings des industries agro-alimentaires en 1996	
III.5	Les entreprises céréalières étudiées dans la (wilaya de Bejaia)	
III.6	Information générale sur les entreprises étudiées	
III.7	Evolution des effectifs de quelque entreprise de transformation étudiée	
III.8	Evolution de la production des entreprises enquêtée	
III.9	Les approvisionnements des entreprises étudiées	
III.10	Le cout unitaire d'achat de blé (DA/tonne)	
III.11	Les différents points de stockage des entreprises étudiées	

Liste des figures

numéro	intitule	page
I.1	5regiens de planification hydraulique	
I.2	Evolution de la production des céréales (blé et orge) en Algérie période quinquennale	
I.3	De céréale, Algérie ,1961/2012	
II.1	Principaux flux mondiaux en blé	
II.2	Localisation des zones céréalières en Algérie	
II.3	Structure sous tutelle de L'OAIC implantées sur le territoire national	
II.4	Dispositif de régulation et de distribution des céréales en Algérie	
II.5	Diagramme de la filière des céréales	
II.6	Répartition géographique des moulins relevant des ERIAD	
III.1	Commun de la wilaya de Bejaia	
III.2	Répartition selon le statut juridique des entreprises enquête au niveau de la wilaya de Bejaia	
III.3	Répartition par catégories d'âgés des entreprises enquête dans la wilaya de Bejaia	
III.4	Les actions des cheffes d'entreprises pour l'amélioration de la qualité	